



Ottawa envisage de reconnaître Pékin si les efforts actuellement déployés aux Nations unies échouent

OTTAWA — Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, a déclaré hier soir aux Communes que la proposition canadienne selon laquelle la Chine populaire devrait avoir sa place à l'Assemblée générale des Nations unies et remplacer la Chine nationaliste au Conseil de sécurité constitue "une forme de reconnaissance diplomatique" du gouvernement de Pékin.

M. Pearson a ajouté que le gouvernement canadien sera disposé à engager des "négociations bilatérales" avec la Chine populaire sur une reconnaissance diplomatique réciproque après que la présente tentative de la faire entrer aux Nations unies aura échoué.

La suggestion canadienne visant à faire entrer la Chine populaire aux Nations unies avait été formulée mercredi soir par M. Paul Martin, secrétaire d'Etat canadien aux Affaires extérieures, devant l'Assemblée générale de l'ONU.

Durant l'examen des estimations budgétaires du ministère des Affaires extérieures, M. Pearson a expliqué que le Canada a délibérément évité de formuler sa proposition sous forme de résolution.

"Sous forme de résolution, la proposition canadienne serait tout à fait vaine", a expliqué M. Pearson. "Elle serait rejetée par les pays qui trouvent qu'elle ne va pas assez loin et par d'autres pays qui trouvent qu'elle va trop loin".

"Tandis que, a-t-il ajouté, contenue dans un discours, elle va assurément faire l'objet d'un examen et de discussions des pays membres de l'ONU".

En réponse à une question de M. T. C. Douglas, chef du parti néo-démocrate, sur une reconnaissance diplomatique par le Canada du gouvernement de Pékin, M. Pearson a déclaré:

"Il n'est pas seulement question d'une reconnaissance canadienne du gouvernement de Pékin, mais aussi d'une reconnaissance par celui-ci du gouvernement canadien".

Plus tôt dans le même débat le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, avait insisté pour savoir "pourquoi le gouvernement canadien cette année propose l'entrée de la Chine populaire aux Nations unies alors que, il y a un an, il y était opposé".

"Depuis un an, le gouvernement de Pékin a-t-il montré qu'il est moins belliqueux, qu'il est disposé à respecter la charte de l'ONU, qu'il veut occuper un siège à l'ONU sans y déplacer la Chine nationaliste?" a demandé M. Diefenbaker.

M. Pearson a répondu que le gouvernement canadien estime que la question à cet égard, n'est pas pour l'instant de savoir si la Chine populaire est belliqueuse, est disposée à accepter un siège aux Nations unies et accepterait d'en respecter la charte.

"Il appartient, a-t-il dit, à l'ONU de faire tout en son pouvoir pour trouver une base qui permette l'admission de la Chine populaire. "Quand l'ONU aura cherché par tous les moyens à établir des conditions acceptables par lesquelles un gouvernement qui représente 700 millions d'hommes serait représenté dans l'organisation mondiale, alors l'ONU se sera acquittée de ses responsabilités".

Le Canada n'entretenait pas d'"illusions" sur la difficulté du problème, ni sur les intentions négatives du gouvernement de Pékin.

"Ce qui importe pour l'ONU, a conclu M. Pearson, c'est faire de son mieux".

M. Lesage s'apprête à porter contre R.-Canada des accusations précises

Michel ROY

M. Jean Lesage s'apprête à porter trois accusations précises contre le service des affaires publiques et contre le service des nouvelles de Radio-Canada, a-t-on appris hier.

A la suite du congrès de la Fédération libérale du Québec, le chef du parti repousse à Radio-Canada:

- d'avoir diffusé une interview radiophonique à 1 h, dimanche matin, plutôt qu'à 6 h, dimanche soir, contrairement — selon le principal intéressé — à une "promesse solennelle" d'un journaliste. L'affaire est capitale si l'on sait que le Dr Irénée Lapierre, président sortant de la Fédération, souhaitait dans cette interview le "départ" de M. René Lévesque. A 6 heures, dimanche soir, (20 novembre), le Dr Lapierre n'était

plus président de la FLQ. Mais, à 1 h, du matin, le même jour, il l'était toujours. A tel point que ses propos, entendus à la radio dans la nuit, diffusés de nouveau à 1 h, dimanche midi, ont provoqué dans l'après-midi l'un des plus violents débats de toute l'histoire des congrès politiques, ainsi qu'en témoignait lundi soir dernier l'émission "Caméra-66".

- D'avoir consacré toute la demi-heure de "Caméra-66" à ce seul débat, remarquablement spectaculaire et dramatique, négligeant — estime M. Lesage — d'autres aspects importants des assises. Ce faisant, Radio-Canada donnait au public une fausse idée de cette réunion de trois jours, pense le chef de l'opposition.

- D'avoir négligé de rendre compte au télé-journal de dimanche soir (11 h) du dis-

cours prononcé par le chef du parti au banquet de clôture du congrès. Ce discours était jugé très important par M. Lesage puisqu'il s'en prenait durement à l'Union nationale et lançait à ses partisans un appel très pressant à l'unité.

Renseignements pris à diverses sources depuis 48 heures, on peut ce matin jeter plus de lumière sur les circonstances qui ont entouré et en partie motivé les trois décisions reprochées à Radio-Canada. En partie seulement puisque Radio-Canada d'une part, le bureau du chef de l'opposition d'autre part, n'ont pas complètement terminé les enquêtes qu'elles ont ouvertes sur cette affaire. Au surplus, Radio-Canada n'a pas encore été saisi des reproches que M. Lesage se propose de lui adresser au sujet de "Caméra-66"

et du télé-journal de dimanche soir.

Il est vrai que le télé-journal de dimanche soir ne faisait pas état du discours de M. Lesage au terme du congrès. Techniquement, il eût été possible de passer un extrait de cette allocution puisque Radio-Canada disposait, sur place, d'un équipement considérable. Mais, l'abondance des informations relatives au congrès, de même que le souci de l'équilibre au sein d'un bulletin d'informations de 24 minutes autorisaient, semble-t-il, les secrétaires de rédaction à renvoyer le compte rendu de ce discours au lendemain. A deux reprises lundi, d'abord à 6 h 30, puis à 11 h, le télé-journal a diffusé de courts extraits du discours du chef de l'opposition.

Voir page 6: M. Lesage

Front commun patronal syndical contre une nomination de Québec

par Evelyn DUMAS-GAGNON

Dans un geste sans précédent les grandes centrales syndicales du Québec et l'association patronale dominante, la Canadian Manufacturers Association, ont fait front commun pour protester contre les méthodes utilisées par le gouvernement provincial pour nommer le nouveau président de la Commission des relations de travail. Le geste tel que posé par le gouvernement ne semble pas conforme à la politique préconisée par le premier ministre Johnson le

premier ministre Johnson le télégramme suivant: "Les représentants de la CSN de la FTQ et de l'AMC désirent exprimer leur déception au sujet de la méthode suivie pour la nomination du nouveau président de la Commission des relations de travail. Le geste tel que posé par le gouvernement ne semble pas conforme à la politique préconisée par le premier ministre à diverses reprises suggérant une plus grande collaboration entre les syndicats, les patrons et l'Etat visant à la création d'un climat favorable à l'éclosion et au maintien de meilleures relations patronales ouvrières dans le contexte économique et social actuel. Stop. Faisant suite au télégramme envoyé par les parties le 18 octobre dernier, les représentants de la CSN, de la FTQ et de l'AMC sollicitent le privilège d'une entrevue avec vous à une date prochaine pour vous faire part de leurs points de vue et discuter la question des relations patronales ouvrières dans le contexte de la législation actuelle du travail en plus grands détails".

La nomination de M. Rosaire Lavoie a été annoncée la semaine dernière; M. Lavoie remplace le juge Théo Lespérance, qui a démissionné le 25 septembre.

Le 18 octobre, les présidents de la division du Québec de la CMA, de la FTQ et de la CSN ont fait parvenir un télégramme au ministre du travail, M. Maurice Bellemare, demandant d'être consultés avant que le gouvernement nomme un successeur au juge Lespérance. Selon des informateurs dignes de foi, ces consultations n'ont pas eu lieu.

Hier les trois mêmes personnes, soit MM. Taylor Kennedy, Louis Laberge et Marcel Pepin, ont fait parvenir au

Une entente de principe intervient à Air Canada

Des porte-parole d'Air Canada et de l'Association internationale des machinistes ont annoncé qu'un projet d'entente pour un contrat de travail était intervenu hier après-midi.

L'AIM n'a fait aucun commentaire sur le projet d'entente mais un porte-parole a déclaré qu'un vote serait probablement pris en fin de semaine pour savoir si les membres l'acceptent.

Air Canada a déclaré dans un communiqué:

"Les comités de négociation d'Air Canada et de l'AIM se sont entendus aujourd'hui sur un projet d'entente qui sera présenté aux 5.200 membres du syndicat pour être ratifié au cours de la fin de semaine."

"Les deux parties se sont entendues pour que les détails n'en soient pas rendus publics tant que le comité de négociation du syndicat n'aura pas présenté la nouvelle entente à ses membres."

"Les opérations de la compagnie aérienne devraient reprendre dans les 48 heures qui suivront l'avis d'acceptation."

Les négociations avaient repris à 10 h 45 hier matin dans une tentative de mettre fin à la grève.

Les 86 appareils d'Air Canada sont immobilisés par la grève des 5.200 mécaniciens laquelle prive de travail 4.000 employés de la société d'Etat depuis le 14 novembre.

Le cardinal Léger: la ségrégation existe aussi dans le Québec

Objets de tristesse

Le cardinal avait indiqué plus tôt que tout n'est pas sombre chez nous, où l'on reconnaît les signes évidents et les possibilités d'une véritable renaissance; mais d'un autre côté les tristesses et les angoisses ne manquent pas non plus, et il n'y a pas que des raisons d'espérer et d'attendre.

Le premier objet de tristesse, dit-il, est l'existence, toujours scandaleuse, de larges secteurs de pauvreté intolérable, et dont nous ne sommes pas toujours conscients.

"Il y a, ajoute-t-il, les conflits du capital et du salariat qui se soldent trop souvent par des grèves. Il y a les conflits qui opposent les principaux groupes ethniques de notre pays et il y a, qui émerge, le spectre de la violence. Il y a la crise toujours plus évidente et souvent dramatique de la famille et de l'amour conjugal. Il y a l'impatience et l'instabilité de la jeunesse, la démission des parents et des éducateurs. Il y a le danger que l'essor des techniques ne s'accompagne d'une baisse dévastatrice de la sagesse et des valeurs".

"Il n'est pas possible, poursuit le cardinal, à un pasteur de l'Eglise de faire les angélus qu'il ressent, avec beaucoup de chrétiens, à la pensée de l'énorme défi que pose à la vie, religieuse du Québec les brassements qui se produisent dans notre société".

Il a exprimé sa conviction que les chrétiens d'ici devront être beaucoup plus attentifs aux exigences de la fraternité telle qu'on la trouve décrite dans l'Evangile et dans la tradition chrétienne. "Ils devront être attentifs pour réaliser sans tarder ce qu'on appelle aujourd'hui la démocratisation de l'éducation. L'accessibilité de tous à la culture, à la sécurité et, en général, l'égalité fondamentale qui est une cause".

Voir page 6: Le cardinal

Ottawa est satisfait du progrès des relations commerciales avec l'Est

PARIS — "Nous considérons que les perspectives d'un accroissement et d'un élargissement du commerce avec les pays de l'Est sont prometteuses", a déclaré hier dans son intervention à la réunion des ministres de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques), l'honorable R. H. Winters, ministre du Commerce du Canada, qui a souligné que l'OCDE devrait accorder une grande attention aux possibilités qui s'offrent pour développer davantage le commerce est-ouest et pour rattacher davantage les pays de l'Est à notre système commercial.

M. Winters qui revient d'un récent voyage en URSS, Pologne, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Bulgarie et Hongrie, a souligné qu'au cours des discussions qu'il a eues, il a retiré l'impression d'un intérêt croissant de ces pays pour le développement de leur commerce et l'établissement de relations économiques plus étroites avec l'Occident.

Il a fait état des changements significatifs qui ont lieu dans la conduite économique des entreprises de ces pays, changements qui pourraient faciliter les relations commerciales avec ces pays.

Le ministre canadien a d'autre part précisé que le Canada attachait la plus grande importance au succès du Kennedy Round.

Au début de son intervention, le ministre canadien a souligné que son gouvernement ne procède pas à la déflation de l'économie canadienne, mais qu'il cherche à passer d'un taux de croissance exceptionnel à un taux de croissance soutenu et qui soit en rapport avec le potentiel économique du Canada.

Par ailleurs, la grande majorité des délégations présentes à la réunion de l'OCDE se sont montrées favorables à la proposition américaine destinée à explorer, grâce à des consultations entre le secrétaire général de l'OCDE et les pays membres, la possibilité de discuter de certains problèmes économiques avec les pays de l'Est. Parmi ces pays on peut citer la France, la Hollande et l'Autriche.

Le représentant allemand, M. Rolf Thiesen, sous-secrétaire d'Etat a été seul toutefois à faire des réserves. Il a fait allusion à la situation spéciale de son pays. Il a ajouté que M. Rolf Labr, secrétaire d'Etat sera là demain au château de La Muette et interviendra sur la question soulevée par la proposition américaine.

Québec étudie l'achat par Power Corp. de La Tribune de Sherbrooke

par Rémy D'ANJOU
de la Presse canadienne

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec songerait éventuellement à intervenir dans la transaction par laquelle la Power Corporation s'est rendue acquéreur du poste de télévision de langue française de Sherbrooke.

Le premier ministre Daniel Johnson a déclaré jeudi, avant la séance régulière du cabinet provincial, que toute l'affaire était présentée à l'étude.

Il n'a cependant pas voulu dire qu'il étudie le problème, ni si le Québec fera des représentations auprès du Bureau des Gouverneurs de la radio.

La Power Corporation a récemment acheté le poste de télévision de Sherbrooke, le poste de radio et le quotidien La Tribune. La compagnie a cependant revendu le journal pour ne conserver que le pos-

te de radio et le poste de télévision. D'ailleurs, la Power Corporation aurait l'intention de demander la permission d'exploiter une chaîne de postes de télévision et elle opérerait via satellite.

Le premier ministre a affirmé qu'il croyait que le contenu des émissions diffusées par des postes du Québec, y compris Radio-Canada, devrait être de juridiction provinciale.

"Il a été établi par jugement que les ondes sont de juridiction fédérale, mais comme elles sont devenues le moyen le plus efficace d'éducation et de culture, il semble que ce jugement devrait être révisé pour que le contenu soit de juridiction provinciale, et ce pour toutes les émissions, y compris celles de Radio-

Voir page 6: Québec



Le président du Conseil supérieur de l'éducation, M. Jean-Marie Martin (quatrième à gauche), a présidé hier une des sept audiences publiques du conseil sur le rapport Parent.

La tournée du Conseil supérieur ou le "procès" du rapport Parent

C'est à 10 heures hier matin que le "procès" du rapport Parent a débuté. La première partie du procès durera trois jours (jeudi, vendredi et samedi), et se déroule simultanément dans sept endroits différents du Québec: la deuxième et dernière partie aura lieu la semaine prochaine à Québec. Une centaine d'organismes seront appelés à comparaître comme témoins, dont 76 durant la première partie. De plus, 27 témoins ont été cités hier, au cours de la première journée d'audience.

Au cours de ce "procès", la Commission royale d'enquête sur l'enseignement au Québec, que présidait Mgr Alphonse-Marie Parent, devra répondre publiquement des recommandations qu'elle a formulées dans la troisième et dernière tranche de son rapport (les tomes 4 et 5) qui a été publiée au début du mois de mai, alors que le Québec était en pleine campagne électorale. Plus précisément, elle devra répondre de ses recommandations qui traitent de la professionnalité scolaire, de la diversité culturelle dans le domaine scolaire, des structures administratives du système d'enseignement aux paliers local, régional et suprarégional, ainsi que du rôle des parents et des maîtres en éducation.

Curieux "procès" que celui qui a débuté hier sous les auspices du Conseil supérieur de l'éducation: à la barre des accusés, il n'y a aucun être humain, mais seulement deux volumineux documents, les tomes 4 et 5 du rapport Parent. Et le rapport n'a pas de procureur de la défense.

Il est vrai qu'il n'y a pas d'accusateur non plus. Ce sont les témoins eux-mêmes qui sont appelés à jouer ce rôle de défenseur ou d'accusateur: ils le font sous forme de mémoires qu'ils viennent présenter et expliquer aux représentants du Conseil supérieur de l'éducation qui siègent en même temps dans trois endroits différents de Montréal, de même que dans cinq autres villes de la province: dans ce dernier cas, les villes varient chaque jour; hier, c'était à Granby, Hull, Amos, Rouyn et Chicoutimi.

Le Conseil supérieur de l'éducation a organisé ces audiences, non pas afin de faire un procès en bonne et due forme du rapport Parent, mais afin de prendre le pouls de la population au sujet des principales recommandations de la troisième tranche de ce rapport. A en juger par le contenu des mémoires

présentés hier, cependant, la consultation, dans une certaine mesure, paraît devoir prendre la forme d'un "procès", et d'un procès auquel l'accusé n'assiste pas.

En effet, dans l'ensemble, ces mémoires se révèlent beaucoup plus négatifs que positifs à l'endroit du rapport Parent, en ce sens que le nombre des mémoires qui s'opposent carrément au rapport Parent et qui formulent des réserves importantes (du moins à leurs yeux) est beaucoup plus nombreux que ceux qui endorsement la presque totalité du rapport.

Treize des vingt-six témoins d'hier sont des commissions scolaires régionales et des comités régionaux de planification scolaire. On note chez eux plus qu'un consensus, presque une unanimité contre les recommandations majeures du rapport Parent relatives à la professionnalité et aux structures administratives. Quant aux 14 autres témoins, ils se divisent à peu près moitié pour moitié contre; chez ces derniers, cependant, le rapport Parent reçoit un accueil plutôt favorable de la plupart des témoins-vedettes.

Ainsi, l'Association d'éducation du Québec souscrit à toutes les recommandations majeures du rapport, sauf celle qui réclame que les commissions scolaires régionales soient neutres. La Fédération des unions de familles approuve également le rapport, du moins les quelques recommandations sur lesquelles elle se prononce. La Fédération des collèges classiques adopte une attitude généralement assez favorable, mais formule de nombreuses réserves et se pose plusieurs questions. Les universités McGill et Sir George Williams se montrent également plutôt favorables, même si elles formulent quelques réserves et certaines oppositions.

Par contre, un groupement représentant 35.000 femmes rurales, la Fédération des associations parents-maîtres, et le Mouvement laïque de langue française s'opposent énergiquement aux recommandations Parent, du moins celles qui ont trait à la professionnalité scolaire. Quant aux commissions scolaires régionales protestantes — quatre mémoires hier — elles font bloc contre la suggestion de faire relever les écoles françaises et anglaises d'une même commission scolaire.

Voir à la page 2: LA TOURNÉE DU CONSEIL

Le résumé de plusieurs mémoires de même que l'article de notre envoyé spécial à Hull Jean Francoeur — pages 8 et 9

Important remaniement ministériel en Ontario

TORONTO — Le premier ministre de la province d'Ontario, M. John Robarts, a annoncé hier matin un important remaniement de son cabinet.

Deux ministres quittent le cabinet Robarts: ce sont le ministre du Bien-être, M. Louis Cecil, et le ministre des Terres et Forêts, M. Kelso Roberts. Celui-ci avait annoncé le mois dernier son intention de prendre sa retraite.

Les nouveaux membres du cabinet sont: M. Dalton Bales, qui a hérité du portefeuille de

Travail, où il remplace M. Leslie Rowntree, nouveau titulaire des Affaires financières et commerciales; et M. René Brunelle, député de la circonscription de Cochrane Nord, qui assumera la direction du ministère des Terres et Forêts.

M. Robert Stanley Welch, député de Lincoln, a été nommé ministre de la Citoyenneté et de l'immigration en remplacement de M. John Yaremko qui devient ministre du Bien-être.

Le cabinet ontarien compte deux nouveaux ministres d'E-

tat: ce sont MM. Thomas Leonard Wells, député de Scarborough Nord, et William Darcy McKeough, de Kent Ouest. Le Trésorier provincial, M. James Allan, devient ministre sans portefeuille, tandis que M. Charles MacNaughton passe de la Voirie à la Trésorerie.

M. George Gomme, qui était ministre d'Etat dans l'ancien cabinet, dirigera le ministère de la Voirie.

Les rouures relatives à un remaniement du cabinet circulaient depuis plusieurs mois.

On ne manquait pas l'occasion de souligner que M. Robarts dirigeait le gouvernement avec plusieurs ministres désignés par l'ancien premier ministre, M. Leslie Frost.

Le dernier important remaniement ministériel remonte à 1962, peu de temps après la nomination de M. Robarts à la tête du parti progressiste-conservateur. Quelques changements mineurs avaient été apportés au conseil des ministres à l'automne de 1963, avant les dernières élections générales.

Un agent de la Noranda aurait accordé des faveurs à des témoins, lors de la poursuite contre les Métallurgistes

QUEBEC. — M. J.A. Donnell, détective en chef de la Noranda Mines aurait fait des promesses et accordé des faveurs à certains témoins en-

tendus durant la poursuite en dommages de \$5,278,692 de la Gaspé Copper Mines contre les Métallurgistes unis d'Amérique.

Selon un procureur de la centrale syndicale américaine, l'ancien membre de la Sûreté provinciale ontarienne aurait agi de la sorte pour que ces témoins se reconnaissent coupables des actes de violence et de sabotage survenus durant la grève de Murdochville, en 1957, aux usines de la Gaspé Copper Mines, filiale de la Noranda Mines.

Me Guy Merrill-Désaulniers a expliqué hier matin, lors de la huitième journée du plaidoyer des métaux devant trois juges de la Cour d'appel du Québec, que les témoins, après leurs aveux enregistrés par écrit et assermentés, ont témoigné sous l'empire de la crainte, en tant que subordonnés de la Noranda Mines victime de leurs

sabotage. Me Désaulniers a dit mal comprendre que la compagnie minière ait expliqué son geste par un désir d'aider des témoins dans le besoin, alors qu'elle a accusé la centrale syndicale d'avoir aidé les mêmes témoins, tout en sachant qu'ils avaient participé au dynamitage d'une installation de la Gaspé Copper Mines.

Le procureur a rappelé que la Noranda Mines a consenti ces faveurs à l'automne de 1958, soit deux ans avant le procès en Cour supérieure, mais après avoir intenté son action en dommages.

Me Désaulniers a aussi cité une lettre que la Gaspé Copper Mines a fait parvenir à

ses employés, avant de remettre ses usines de Murdochville en marche, où elle fait savoir que tous ceux qui ont été condamnés ou qui pourraient l'être pour des actes criminels commis durant la grève, ne seraient pas repris à son emploi.

Le juge de la Cour supérieure a préféré les témoins de la Gaspé Copper Mines à ceux du syndicat, parce que les premiers ont pris le parti de s'accuser ouvertement des actes criminels qu'ils ont commis durant la grève, ce qui démontrerait, selon lui, qu'ils n'avaient pas intérêt à mentir ou à chercher à impliquer des métallurgistes.

Le procureur des métaux a rappelé que le juge a ou-

bié de mentionner des faits admis sans contradiction au procès, à savoir que ces témoins ont participé à l'élaboration de la preuve de la Gaspé Copper Mines contre le syndicat, sous la direction du détective en chef de la Noranda Mines.

Se basant toujours sur des témoignages rendus au procès en Cour supérieure, Me Désaulniers a rappelé que ces témoins, particulièrement Nestor Henley, Claude Côté, Normand Boudresault et Yvon St-Laurent ont fait partie d'un comité de violence de la section 4881 des métaux, à Murdochville, durant la grève.

Au cours d'une de leurs expéditions, l'explosion préma-

turée de bâtons de dynamite a fait un mort et des blessés. L'avocat a fait remarquer qu'il n'a eu aucune preuve, à part les prétentions de ces témoins de la Gaspé Copper Mines, que des représentants de la centrale syndicale aient été les instigateurs de ces actes de sabotage.

Exonérée

Selon la thèse de la centrale syndicale, la haute direction des métallurgistes, aux États-Unis, ne saurait être tenue responsable des décisions et des actes de la section locale 4881, parce qu'elle n'a pas décidé le déclenchement de cette grève illégale et qu'elle n'a pu l'empêcher par ailleurs.

Electricité
Il en coûte 1 cent d'électricité pour faire frire 18 petits déjeuners avec œufs et bacon, ou pour faire bouillir l'eau suffisante pour 49 tasses de thé.

HAILE D'OLIVE VIERGE

PUGET

une tradition de qualité depuis 1857 Huile d'olive PUGET du fruit le premier jet

Agent général pour le Canada: J. Alfred Guimet Inc., Montréal

GROS GIN MARCHAND
LES DISTILLERIES MARCHAND LIMITÉE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette rubrique coûtent 25 la ligne agate (14 lignes au pochoir) sous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de case postale est de 0.75. La date limite pour réception de vos annonces est fixée à midi la veille de la parution.

Téléphone: 844-3361 ou écrivez à: LE DEVOIR, 434 est. Notre-Dame, Montréal

TRADUCTEURS - TRANSLATORS

de l'anglais au français
Bureau des traductions
OTTAWA

Le Secrétariat d'Etat a besoin d'un bon nombre de traducteurs à Ottawa. Les nominations pourront se faire aux niveaux suivants:

Traducteur stagiaire	(\$4,926 — \$5,253)
Traducteur 1	(\$5,220 — \$7,200)
Traducteur 2	(\$7,002 — \$8,240)
Traducteur 3	(\$8,379 — \$9,579)

Conditions d'admission au concours: au minimum, un diplôme universitaire ou les études secondaires au complet et trois ans d'expérience en traduction ou dans un domaine assimilé. Pour les niveaux 2 et 3, on exige encore plus d'années d'expérience pertinente. Il y aura examen écrit.

Faites parvenir immédiatement votre demande à la Commission du service civil, Ottawa 4, en mentionnant le concours no 66-480-1.



INGÉNIEUR DE CONTRÔLE

L'Hydro-Québec a besoin d'un ingénieur de contrôle.

Nature du travail: Sous la direction de l'ingénieur résident, coordonner et diriger les sections techniques Arpentage et Inspection.

Exigences: Être diplômé en génie civil et membre de la C.I.Q. Posséder de 2 à 3 ans d'expérience sur un chantier de construction lourde.

Lieu de travail: Outardes 3.

Salaire: Selon la compétence et l'expérience.

A NOTER: Toute demande demeure strictement confidentielle.

Adresser "curriculum vitae" avant le 1er décembre 1966, en ayant soin d'inscrire le no 66-17-J-1 à:

Direction de l'embauchage

HYDRO-QUÉBEC

75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué.

CADRES SUPÉRIEURS

— MAIN-D'OEUVRE —

Ministère de la Main-d'œuvre et de l'immigration

TRAITEMENTS: JUSQU'À \$14,678

BUREAU RÉGIONAL, MONTRÉAL, P.Q.

LES POSTES

Chef, Service de support aux opérations — organise et coordonne des programmes dans les secteurs des besoins industriels, des services consultatifs de la main-d'œuvre; des services aux administrateurs, aux professionnels et aux techniciens; de la mobilité et du transport.

Chef, Formation de la main-d'œuvre — organise et coordonne les programmes de formation professionnelle administrée et dirigée par la Province en vue de satisfaire les besoins de la main-d'œuvre et de l'industrie.

Chef de Réhabilitation professionnelle — prépare et facilite le développement et l'utilisation des services de réhabilitation offerts aux handicapés physiques et mentaux; coordonne l'application des ententes fédérales-provinciales.

Conseiller, Service consultatif de la main-d'œuvre — maintient des relations avec l'industrie, les unions et le gouvernement provincial, visant à faciliter l'adaptation des employeurs et des employés aux variations de l'industrie et aux changements technologiques.

Spécialistes de la Main-d'œuvre — dans les secteurs suivants: besoins de l'industrie, travail féminin, travail des jeunes, emplois administratifs, professionnels et techniques. Certains des postes supérieurs annoncés plus haut commandent un salaire jusqu'à \$14,678.

LES CANDIDATS

Les candidats doivent avoir à un certain degré de formation un bon nombre d'années d'expérience connexe suffisante pour les fonctions en cause; énergie et habileté à transiger avec des officiers supérieurs; une connaissance suffisante des langues française et anglaise.

Pour demande de renseignements ou pour soumettre un curriculum vitae — donnant des détails sur votre instruction et votre expérience — vous êtes prié de vous adresser à la:

COMMISSION DU SERVICE CIVIL,

1165, rue Bleury, Montréal, Qué.

Prière de mentionner le numéro de dossier 66-M-106

ON DEMANDE UN PHARMACIEN LICENCIÉ

Un hôpital de 700 lits, situé à environ 100 milles de Montréal, demande un pharmacien licencié à plein temps.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

L'Hôpital des Laurentides,
L'Annonciation,
Comté Labelle,
P.Q.



CHIMISTE ANALYTIQUE

La société Union Carbide Canada Limited offre un poste intéressant dans son laboratoire de contrôle de la qualité à Montréal-Est, à un chimiste analytique.

On invite les diplômés en chimie possédant quatre années d'expérience ou plus dans le domaine de la chimie analytique tant organique qu'inorganique à poser leur candidature. Il est préférable d'avoir des connaissances dans l'analyse instrumentale et une certaine expérience de l'administration serait un atout.

Les fonctions de ce poste comprennent l'analyse d'échantillons hors série pour l'étude des problèmes d'exploitation, l'amélioration du rendement et des services à la clientèle, de même que le développement et l'évaluation de nouvelles méthodes et de nouveaux appareils.

On est prié de faire sa demande par écrit en donnant un "curriculum vitae" complet comprenant son expérience passée, sa formation académique et son numéro de téléphone à:

J. B. Ward
UNION CARBIDE CANADA LIMITED
Chemicals and Resins
B.P. 700
Pointe-aux-Trembles, Qué.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

Comptables-vérificateurs

— Traitement jusqu'à \$11,500 suivant l'expérience.
— Postes à Québec et à Montréal dans divers ministères. Licence en sciences commerciales (option comptabilité) ou apparence à une association reconnue de comptables professionnels — Attestations d'études requises. Concours permanent 0-Y1-10.

Agent de placement

— Ministère du travail — Traitement jusqu'à \$4,500 selon la compétence. — Postes à Alma, Granby, Nicolet, Rimouski, Ste-Thérèse de Blainville et Baie Comeau. — Interviewer les chercheurs d'emploi, les sélectionner selon les exigences des postes vacants et les présenter aux employeurs. — Age minimum: 21 ans — 11e année et 4 années d'expérience de travail. — Attestations d'études requises. Concours permanent 2-99-27.

Agents de probation

— Ministère de la Famille et du Bien-être social — Traitement jusqu'à \$5,400 — Diplôme de 11e année — Age 24 à 45 ans — Expérience professionnelle de 7 années dont plusieurs dans des activités reliées à la fonction — ou B.A. — Age 21 ans — Expérience du travail auprès des jeunes. Postes vacants à Hauteville, Hull et Rivière-du-Loup. Concours permanent 9-09-60.

Moniteurs

— Centre Berthelot Montréal — Ministère de la Famille et du Bien-être social — Traitement jusqu'à \$5,100 suivant l'expérience — Diplôme de 11e année — Limite d'âge: 21 à 35 ans au 1er septembre 1966. Concours permanent 9-09-30.

Monitrices

— Ministère de la Famille et du Bien-être social — Traitement jusqu'à \$5,100 selon l'expérience — Postes à Québec et Montréal — Diplôme de 11e année — Limite d'âge: 21 à 35 ans — Attestations d'études requises. Concours permanent 9-09-70.

Inspecteurs sanitaires

— Ministère de la Santé — Traitement jusqu'à \$4,800 — Postes vacants dans les régions administratives suivantes: Nord-Ouest, Montréal, Cantons de l'Est, Outaouais, Trois-Rivières et Québec. — Diplôme de 11e année — Six ans d'expérience appropriée — Limite d'âge: 45

ans — Attestations d'études requises. Concours permanent 1-11-50. — Les prochaines séances d'examen auront lieu vers le 3 décembre 1966 dans différentes régions de la province — Prière de s'inscrire avant cette date.

Inspecteur en tuyauterie

— Ministère du Travail — Traitement jusqu'à \$7,200. — De préférence, diplôme d'un institut de technologie en plomberie et chauffage et au moins 6 années d'expérience pertinente depuis l'obtention de la licence de compagnon — Être âgé d'au moins 27 ans. — Pour les personnes qui détiennent un certificat d'école de métiers en plomberie et chauffage, on exige au moins 10 années d'expérience, et dans le cas de celles qui ont un diplôme de 9e année, on en exige 12. Concours permanent 7-55-20.

Inspecteur des établissements industriels et commerciaux et des édifices publics

— Ministère du Travail — Traitement jusqu'à \$7,200. — De préférence, une formation technique et au moins 7 années d'expérience reliée à la fonction. — Être âgé d'au moins 27 ans. — Pour les personnes qui détiennent un diplôme de 11e année, on exige 13 années d'expérience. Concours permanent 7-71-15.

Inspecteurs de chaudières à vapeur et d'appareils à pression

— Ministère du Travail — Postes à Montréal — Traitement jusqu'à \$7,200. Posséder un certificat d'inspecteur ou un certificat de mécanicien première classe ou être admissible à l'examen du Bureau des examinateurs pour l'obtention de ces certificats. Concours permanent 8-71-80. S'inscrire immédiatement.

SEULES LES CANDIDATURES ACCOMPAGNÉES D'UNE ATTESTATION OFFICIELLE D'ÉTUDES OU, LORSQUE REQUIS, D'APPARTENANCE À UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE, SERONT CONSIDÉRÉES.

Les personnes qui désirent prendre part à l'un ou l'autre de ces concours doivent s'inscrire directement auprès de la Commission de la fonction publique du Québec. On peut se procurer un imprimé "Demande d'emploi" aux bureaux de la Commission, 710, Place d'Youville, suite 700, Québec, ou 1454, de la Montagne, Montréal et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

IMPRIMERIE

VENDEURS

Dû à notre expansion continue nous offrons une occasion "unique", remarquable et qui présente un véritable défi au candidat qualifié.

Etes-vous familier avec l'imprimerie? Imprimerie qui se spécialise dans la création! Nous sommes une des imprimeries les plus versatiles à Montréal et nous avons les services suivants: studio d'art, salle de composition, caméra et préparation de plaques, impression typographique et équipement Offset de toutes les grandeurs.

Nous assurons des évaluations rapides, un excellent travail et une livraison dans le délai prescrit et en plus nous vous offrons des clients déjà établis.

Le candidat doit être bilingue.

Téléphone pour rendez-vous:

VICTORIA PRESS
IMPRIMERIE D'HÔTEL

735-3636

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

à des emplois vacants pour célibataires de 18 à 30 ans, dont la taille est d'au moins 5'9", qui ont une onzième année complétée ou plus et remplissent les conditions physiques requises. Les intéressés s'adresseront au bureau de la Gendarmerie, le plus rapproché ou au commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, Ottawa 7, Ontario.

Secrétaire bilingue

Une importante compagnie canadienne requiert les services d'une secrétaire bilingue pour son bureau de relations publiques à Montréal. Elle sera affectée, jusqu'à septembre 1967, à un projet de l'EXPO '67.

Emploi permanent et bien rémunéré.

La préférence sera accordée aux candidates possédant de trois à quatre années d'expérience.

Les intéressées sont priées de téléphoner au numéro

849-1653

pour fixer un rendez-vous.

Noranda Mines

LIMITED

AIR CANADA

RECHERCHE DES HOTESSES DE L'AIR

Si cette carrière vous intéresse et que vous remplissez les conditions suivantes:

- célibataire
- âgée de 20 à 25 ans révolus
- une taille d'au moins 5'2" sans dépasser 5'8"
- un poids proportionné à votre taille soit de 105 à 135 livres
- une vue de 20/50 minimum avec ou sans verres de contact. Le port des lunettes est éliminatoire.
- un degré d'instruction du niveau secondaire
- parlant le français et l'anglais couramment.

Écrivez à:

BUREAU DE L'EMPLOI,

AIR CANADA

1 Place Villa-Marie, Montréal.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LE ROYER

DEMANDE

DES PROFESSEURS A TEMPS PARTIEL

dans toutes les disciplines

Envoyez offre de service à:

Roger Larivière,
129, avenue Grande-Allée,
Montréal-Est.

ÉLECTRICIENS

demandés immédiatement pour travailler à Tar Island, Alberta. Frais de transport de retour défrayés après 120 jours

- Les candidats doivent être qualifiés comme électriciens classe I, posséder de l'expérience industrielle et détenir la carte de membre en règle I.B.E.W.
- 80 heures par semaine. Conditions de travail suivant la convention d'Edmonton.
- Nous offrons une chambre et pension de première classe et facilités de divertissements gratuits.

Appelez: M. S.P. BOURKE,

CANADIAN BECHTEL LIMITED

Montréal — Tél.: 931-2461

ou s'adresser à T. Barney Slatery, Surintendant en électricité, qui sera enregistré à l'hôtel Sheraton Mont-Royal à Montréal, les 25-26-28 et 29 novembre pour interviewer les candidats.

DEUX ADMINISTRATEURS SUPÉRIEURS

\$16,250 - \$17,400

- * Direction de l'aéronautique et de l'espace
- * Direction de l'électricité et de l'électronique

Ministère de l'Industrie
OTTAWA

Direction de l'aéronautique et de l'espace

Division de l'espace et de la propulsion

Systèmes de propulsion d'aéronefs et versions terrestres de ces systèmes, de même que les produits spéciaux reliés à la technologie des aéronefs, tels que les véhicules à coussin d'air et les produits de l'espace: fusées à carburant solide, sondes de recherche et de météorologie, et sondes lancées par canon.

Direction de l'électricité et de l'électronique

Division du matériel électronique

Domaine du matériel électronique couvrant les aspects militaires et commerciaux de toutes les sortes d'équipement et de systèmes de communications, les calculateurs, les ensembles de traitement des données, les dispositifs de régulation des procédés industriels et l'équipement de détection et de commande.

Le ministère de l'Industrie, l'un des plus récents du gouvernement fédéral, est chargé de promouvoir l'établissement, l'expansion, le rendement et l'amélioration des industries manufacturières au Canada.

Pour remplir ces postes fascinants, on demande des personnes possédant une longue expérience de l'administration qui se chargeront d'élaborer et de réaliser les programmes des divisions en cause.

Si vous désirez que votre inscription soit étudiée pour l'un des deux postes en question, ou même pour les deux, écrivez immédiatement, pour obtenir des détails, à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4 (ONTARIO).

Veuillez mentionner le numéro de concours 66-4205.

SUR LE CLOU

Le doyen de la faculté de droit de l'université de Montréal, M. Jean-Guy Cardinal, celui de la faculté de médecine, M. Lucien Couty, et le professeur Jacques Dufny, de la faculté des sciences sociales, dirigeront un colloque le 25 novembre, à partir de 2h p.m., sous le thème de: "L'université et la participation professionnelle dans son administration". Ce colloque, organisé par l'AGEUM, est ouvert au public du campus, professeurs, étudiants et administrateurs, et se tiendra au grand salon du centre social, 2222, Maplewood.

Le ministre du travail, M. Maurice Bellemare, prononcera une conférence ce soir au souper annuel de la Jeune Chambre de Blainville. A 7h. 30, dans la salle Espagnola, 586 boul. Labelle à Ste-Thérèse.

Le R.P. Stanislas Breton, C.P., prononcera ce soir une conférence sous les auspices

de la Société de philosophie de Montréal. A 8h., dans la salle P-310-320 de l'université de Montréal.

Pour la première fois en Amérique du Nord on tient aujourd'hui et demain à l'Académie de Québec des journées d'études sur l'aspect médical des services oculaires au niveau scolaire. Des comités internationaux participeront à ces journées d'étude, notamment le docteur Gerald Fonda, de New York, ophtalmologiste du centre médical de Saint-Barnabas de Livingston, New Jersey, Mme Simone Delthil, ophtalmologiste des hôpitaux de la région de Paris.

La collation des diplômes de l'école de réhabilitation de la faculté de médecine de l'université de Montréal aura lieu aujourd'hui à huit heures du soir, dans la salle M-415 de l'université. Les diplômés sont au nombre de 65, dont 38 en physiothérapie et 27 en ergothérapie.

Le Conseil du patronat deviendra une réalité dès le mois prochain

par Gilles LESAGE

Le Conseil du patronat du Québec, en gestation depuis déjà quatre ans, sortira définitivement des limbes au cours du mois prochain, a révélé hier M. André Gagnon, président de Cadres professionnels Inc. et président-fondateur du nouveau CPQ.

A l'intention des membres de l'Association professionnelle des industriels, réunis en congrès à Montréal, M. Gagnon a retracé la petite histoire des nombreuses démarches entreprises à l'instigation de cet organisme pour donner "une voix" au patronat. Il est d'avis que le CPQ répond à un désir très profond et conscient au sein des hommes d'affaires et des entreprises.

Au cours des mois récents, les fondateurs du Conseil se sont employés à "négocier" une formule de structuration de l'organisme avec le concours d'employeurs francophones et anglophones de la province. "Il en est sorti, dit-il, une formule relevant du plus pur pragmatisme canadien."

Selon lui, la société québécoise actuelle est comparable à un tabouret auquel il manquerait l'une des trois pattes, l'une étant un Etat "évolué" avec sa pléiade de spécialistes, la seconde étant celle d'un syndicalisme fort, déterminé à "bâtir la société". A cette société en équilibre instable, le nouveau CPQ apportera sa... troisième patte essentielle.

Groupe de groupes

D'autre part, M. Jean Meynaud, professeur titulaire au département des sciences politiques de l'université de Montréal, a souligné que, dans la mesure où les gouvernements adoptent des mesures d'intervention de portée globale et introduisent des éléments de centralisation dans la vie économique et sociale, (ainsi une politique des revenus), la présence d'un porte-parole patronal devient une nécessité.

M. Meynaud estime que l'organisation patronale n'est concevable et n'a de chance d'efficacité qu'en tant que fédération de groupements ou groupes (c'est d'ailleurs la formule envisagée par le Conseil du patronat). Une organisation fondée sur des adhésions individuelles (de firmes ou de dirigeants) peut certes faire du travail utile en plusieurs domaines, mais elle ne saurait avoir la capacité d'assumer les fonctions inhérentes à l'action professionnelle et à ce que les intéressés (ou les pouvoirs publics) peuvent attendre d'elle.

Ce groupement patronal central ne devrait pas s'attacher, dit-il, au plan interprofessionnel supérieur, à l'étude et à la discussion des innombrables problèmes quotidiens qui se posent aux organismes ou associations affiliées, il devrait plutôt faire porter l'essentiel de son effort sur les grandes questions d'intérêt commun (ainsi, défense et illustration de la fonction patronale, participation aux grandes options de politique économique et sociale).

Au total, selon l'universitaire, l'organisation professionnelle patronale semble appelée à remplir deux séries d'activités étroitement liées: les activités orientées vers l'entreprise (activités internes à la profession) et les activités orientées vers la société globale (activités externes à la profession). Ainsi, le groupe central peut suggérer et susciter une certaine rationalisation des structures professionnelles; il peut défendre et représenter le monde patronal auprès des autorités publiques; il peut présenter et expliquer les décisions générales des entreprises; il peut mener des négociations avec les syndi-

cats ouvriers au niveau confédéral; il peut enfin créer des services communs.

Au nombre des obstacles que rencontre un tel organisme, le professeur Meynaud cite les conflits de points de vue et les réalités d'intérêt, l'indifférence, et la présence à une grande échelle, au Québec de firmes

étrangères, liées à des centres de décision extérieurs au pays. Soulignons d'autre part que l'Association professionnelle des industriels a terminé hier son 21e et dernier congrès. Non pas que l'organisme fondé en 1943 par M. Eugène Gibeault disparaisse, mais tout simplement parce qu'il s'est donné une nouvelle appellation plus conforme à la réalité qu'elle recouvre: Centre des dirigeants d'entreprises. Les quelque 200 congressistes (l'API compte environ 700 membres) ont aussi adopté une hausse substantielle des cotisations, destinée à accroître l'efficacité des nombreux services que le CDE met à la disposition des entreprises québécoises.



M. Vermette, président de la Centrale d'artisanat du Québec (à gauche), le vice-président des affaires culturelles, M. Frégault, et le directeur de l'exploitation de l'Expo, M. Philippe de Gaspé-Beaubien, à l'issue de la cérémonie qui a marqué hier la signature du contrat de participation de la Centrale à l'Expo (nos informations ci-contre). Les trois personnages admirent un joli bateau offert par la Centrale d'artisanat au commissaire général de l'Expo.

GABRIEL LOUBIER L'A RÉAFFIRMÉ HIER:

Les touristes seront bien protégés

Le ministre du tourisme du Québec, M. Gabriel Loubier, a réitéré hier que le gouvernement adoptera une "loi avec des dents" en vue de prévenir l'exploitation chétive des visiteurs et des touristes au cours de l'Expo 1967. Il a dit que cette mesure était nécessaire par suite "de la mesquinerie et de la recherche de la rente" de quelques propriétaires d'hôtels et d'auberges, qui se soucient peu de faire un tort irréparable à la réputation d'hospitalité et d'honnêteté du Québec.

Ainsi, a dit le ministre, une enquête qu'il a fait faire à Montréal a révélé que 87 propriétés d'hôtels et de motels avaient haussé de façon "scandaleuse" les prix de leurs chambres pour 1967. Ils s'apprêtent à louer \$35 des cham-

bres qui valent présentement \$8, ou encore \$50 d'autres qu'ils louent à l'heure actuelle \$15.

S'adressant aux membres de l'Association des industriels hôteliers et de l'Association des fabricants de crème glacée, réunis en congrès conjoint à Montréal, M. Loubier a souligné que de telles hausses fantaisiques dans les prix, si l'on n'y met un frein, frapperaient surtout les gens de classes moyennes — ceux qui cherchent de bons gîtes à prix raisonnables — et qui ne peuvent fréquenter les grands hôtels.

Il a souligné qu'alors que le Québec sera en quelque sorte, l'an prochain, une "vaste auberge internationale", il importe de redonner au visage de la province la noblesse

de ses traits et de ses caractéristiques françaises. "Si ce n'est par patriotisme, que ce soit du moins par intérêt immédiat bien compris", dit-il.

En ce qui concerne, d'autre part, l'élimination des clubs privés de chasse et de pêche, le ministre a dit qu'elle ne se fera pas de façon échevelée, mais de façon "rationnelle et graduelle". Il a répété que le système actuel relevait d'un autre âge, qu'il n'existe nulle part ailleurs au Canada et aux États-Unis et qu'il importait de le jeter par-dessus bord, afin de donner à toute la population la jouissance de richesses naturelles qui lui appartiennent. "Ce n'est pas là un privilège, mais un droit, droit aux loisirs et à de saines récréations en plein air", de dire M. Loubier.

Des artisans et un industriel du Québec

Journée typiquement et "encourageusement" québécoise et bien de chez nous hier puisqu'on a appris la participation au grand rendez-vous de 1967 d'une industrie et d'une coopérative canadiennes-françaises.

L'industrie, c'est la maison Noé Bourassa, mieux connue sous sa marque de "La Belle Fermière". La coopérative, c'est la Centrale d'artisanat du Québec. La première sera présente au pavillon des industries du Québec, fera connaître un produit alimentaire d'inspiration joyeusement québécoise, la tourtière, et accueillera à Montréal et à l'Expo une famille, elle aussi "bien de chez nous" qui passera une semaine royale dans la métropole et à l'Expo. La seconde, voulant ainsi combattre et c'est une louable idée l'inondation du marché du souvenir par les produits "made-in-ailleurs", patronnera la présence au Village de la Ronde, d'une équipe d'artisans authentiques, pour le plus grand plaisir des visiteurs, pour la plus grande fierté des Québécois.

Une cérémonie a marqué hier, en fin d'après-midi, la signature du contrat de participation de la Centrale qui dépend, comme on sait, "culturellement" du ministère des affaires culturelles, "économiquement" du ministère de l'industrie et du commerce, tout en tenant à son autonomie administrative.

Comme l'a rappelé le représentant du ministère des affaires culturelles, le vice-président Frégault, le président de la société (sans but lucratif) de la Centrale d'artisanat, M. Vermette, et son directeur général, M. Paul Bourrette, l'organisation permet aux artisans les plus qualifiés du Québec d'exposer et de vendre le produit de leur art dans des conditions qu'il est souvent difficile d'établir "en solo". M. Philippe de Gaspé-Beaubien, directeur de l'exploitation à l'Expo, parlant au nom du commissaire général empêché, a insisté sur l'authenticité des souvenirs que les visiteurs pourront acquérir à l'Expo grâce à cette initiative.

Un village d'antan du Canada français

Les artisans trouveront refuge dans quelques maisons du Village reconstitué en style, dans le parc de divertissement appelé La Ronde, à la proue de l'île Sainte-Hélène agrandie. Les articles seront en vente mais le visiteur pourra également voir à l'oeuvre écrivains, émailleurs, céramistes, sculpteurs, tisseurs, parmi les plus émérites du Québec.

Et cela mettra en lumière la contribution étonnante du seul Québec à cette forme d'art populaire au Canada qui, d'autre part, ne produit guère d'artisanat de qualité, si l'on fait exception de l'art esquimaux et de l'art indien. (Honnêteté qui mal y pense — en anglais dans le texte). Déjà le joaillier Hans Gehrig, le céramiste Maurice Achard ainsi que les sculpteurs Jean-Jacques Bourget et Paul-Émile Caron se sont engagés à participer à la démonstration.

"Evocation fantaisiste d'un village d'antan au Canada français", telle est la description "officielle" en même temps évocatrice de ce lieu de détente à La Ronde. Il n'est pas sans rappeler la "Belgique joyeuse" de Bruxelles 58 qui connut un tel succès que les Belges la reconstituèrent à la World's Fair de New York.

Des "happenings" historiques, des personnages en costumes d'époque qui vauquont à leurs occupations comme si 1967 n'était jamais arrivé, contribueront à faire de ces lieux un endroit charmant, gai et joyeux tout au long.

En fin de journée, on y chantera, on y dansera les danses folkloriques on s'y amusera ferme comme dans les "veillées" traditionnellement canadiennes-françaises. A deux pas de là, au pied d'une "pente douce", on trouvera la réplique de la Grande Hermine, qui vient précisément d'arriver à Montréal de Lauzon où elle a été reconstituée selon les plans du temps de Cartier, Jacques de son prénom, Canadien de son courage.

La Belle Fermière répond "présent"

La maison Noé Bourassa qui, en plus de maintenir, industriellement certes, les traditions culinaires du Québec, entend figurer honorablement dans notre économie, a décidé d'avoir sa place au pavillon des industries du Québec. Par ailleurs, elle exploitera un restaurant où l'on dégustera la tourtière qui a valu à "La Belle Fermière" une réputation méritée parmi les industriels de l'alimentation.

De la participation de la firme Noé Bourassa à l'Expo, on tirera une leçon de confiance dans l'esprit d'entreprise de l'industrie québécoise de l'alimentation qui donne la (la maison Steinberg aussi, qui fait dignement la nique à d'autres épiciers d'envergure) un exemple à suivre.

A-t-on assez dit que l'industrie de l'alimentation tirera de l'Expo un intérêt nullement négligeable? Mais a-t-on suffisamment dit, par contre, que cette même industrie montre peu d'enthousiasme pour l'entreprise exaltante de l'Expo? Bravo, Belle Fermière, c'est moins M. Dupuis (pas Dupuy) que ton geste, qui me fera manger ta charcuterie!

Ne voulant pas en rester là, la maison Bourassa (avec un tel nom, on ne peut faire que son... devoir) a décidé d'inviter à l'Expo une famille au grand complet. C'est par tirage au sort que la famille Raymond Moreau, de Sainte-Foy, en banlieue de Québec, a été désignée.

Le sort fut heureux et l'Expo le sera, car la famille en question est typiquement représentative des belles familles québécoises. Nombreuse sans excès historique (quatre enfants, mais M. et Mme Moreau sont très jeunes encore!), elle est justement fière de ses quatre enfants (deux garçons et deux filles) particulièrement bien élevés, beaux et "en santé".

Pendant une semaine, Louise, Johanne, André et le petit Michel, accompagnés de leurs parents, seront les hôtes de la firme, de Montréal, de l'Expo. Ils séjourneront à l'hôtel, auront à leur disposition, fourne, chauffe-pot et tout et tout, pour profiter au mieux de leur visite à l'Expo.

D'ores et déjà, ils ont été comblés de cadeaux et parmi ceux-ci, bien plus que le manteau de fourrure que porte désormais sa maman, c'est le ski-doo qui impressionne Louise, à qui j'ai demandé ce qui lui plaisait le mieux dans son conte de fées du XXe siècle. "J'ai hâte d'aller en ski-doo!" Et ses yeux brillaient d'envie.

Que de concessions on peut faire!

Dans cette organisation sympathiquement familiale, une ombre m'apparaît. Les deux fillettes de la famille Moreau portaient hier un simili costume d'hôtesse que des responsables irresponsables assurément ont autorisé un fabricant à fabriquer. Le costume bien a été réalisé en jersey, la jupe n'atteint pas le genou, le bonnet des hôtesse, lui aussi en jersey, prend des allures de "la tuque" sur la tête des petites filles. Tout cela est singulièrement ridicule et, à tout prendre, irrévérencieux pour l'uniforme officiel des hôtesse.

Quand on pense qu'il y a un comité chargé de juger des articles offerts par des concessionnaires ou des détenteurs de licences, on se demande vraiment à quoi il a pensé, lui, en accordant l'autorisation de "clownifier" les hôtesse.

en devenir

Buvez un martini plus fort (à 70 preuve) et particulièrement délectable parce qu'il porte le nom de

wiser
L'UN DES COCKTAILS PROFESSIONNELS DE WISER

Un aérobus s'écrase en Slovaquie: 84 morts

PRAGUE — Un IL-18 descendant la ligne Sofia-Budapest-Prague et appartenant à la compagnie bulgare Tabso s'est écrasé hier soir vers 6 heures à proximité de l'aérodrome de Bratislava, en Slovaquie. Les 76 passagers et les huit membres d'équipage ont été tués.

Le mauvais temps qui régnait sur l'ensemble du territoire tchécoslovaque paraît être à l'origine de l'accident. Il tombait en effet une neige mêlée de pluie qui réduisait fortement la visibilité. Il semblerait que l'avion, qui venait de décoller de l'aérodrome de

Bratislava, ait percuté la chaîne de collines située au nord de la ville et qui porte le nom de Petites Carpathes. Les sommets ne dépassent pas 2500 pieds.

Une commission d'experts s'est rendue sur les lieux pour ouvrir une enquête.

L'armée a interdit aux journalistes d'approcher des lieux de l'accident.

M. Batchvarov, ambassadeur de Tchécoslovaquie en Allemagne orientale et la cantatrice bulgare Katia Popova, engagée par l'Opéra de Prague sont au nombre des victimes.

85 personnalités demandent au pape de libéraliser la position de l'Eglise sur la contraception

NEW YORK — Quatre-vingt-cinq personnalités religieuses et scientifiques, appartenant à 20 pays, ont envoyé en juin, au pape Paul VI, un message lui demandant de libéraliser la position de l'Eglise catholique sur le problème du contrôle des naissances, a révélé le Dr John Bennett, président de "l'Union theological Seminary".

Les signataires, selon le Dr Bennett, y déclarent en substance que les générations futures jugeront les leaders d'aujourd'hui moralement respon-

sables, si nous ne reconnaissons pas l'importance de la crise du surpeuplement mondial et ne prenons pas, tant qu'on peut encore le faire sur la base de la liberté de conscience et de choix, les mesures nécessaires pour y faire face.

Le Dr Martin Luther King, prix Nobel de la paix, les théologiens Reinhold Niebuhr et Robert McCaffrey Brown, et les lauréats du prix Nobel John Endres, Harold C. Urey et Polkarp Kusch figurent parmi les signataires de cette lettre au chef suprême de l'Eglise catholique.

Cautionnement à Featherstone

OTTAWA — Bower Edward Featherstone, âgé de 27 ans, a été libéré sous un cautionnement de \$12,500 et il comparaitra lundi devant la Cour du magistrat.

Le fonctionnaire à Ottawa devra répondre à deux accusations d'avoir livré des renseignements officiels tenus secrets.

Featherstone est employé au ministère des Mines, de l'Energie et des Ressources naturelles.

Il a été arrêté samedi dernier sous l'accusation d'avoir obtenu et gardé une charte officielle qui pourrait être utile à une puissance étrangère, notamment l'URSS.



POUR LES JEUNES!
Assurez-vous un revenu régulier en livrant à domicile, tous les matins, le journal **LE DEVOIR**
Nous avons présentement besoin de porteurs dans les districts suivants:
VERDUN - LACHINE - LASALLE
Outremont, Côte-des-Neiges, Ville Mi-Royal, Villieray, Rosemont, Ville St-Michel, Carré St-Louis, St-Bruno, Beloeil, Longueuil, St-Lambert, Boucherville, Ville Lemoyne, Ville St-Laurent, Cartierville, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay, St-Vincent-de-Paul, Ahuntsic, Montréal-Nord, Repentigny, Tétreauville, Charlemagne, Pointe-aux-Trembles, Bordeaux, etc.
Appeler à: **844-3364 SERVICE DU TIRAGE**

NOUVELLE IMPORTATION
ultra léger...
ultra sec...
Rhum blanc de qualité
CORUBA BLANCA
Essayez-le 35 onces seulement \$4.90 R.A.Q. No 150-B
Soleils distributeurs Importations Durand 842-5471

Gérard Pelletier
écrit maintenant chaque semaine dans **SEPT-JOURS**
Specimen, 1300 Stanley, Mt 2
L'EAU DÉGOUTTE?
Faites installer les **GOUTTIÈRES "PRIMEAU"**
GALVANISÉ • ALUMINIUM • CUIVRE
Estimation gratuite
* MONTREAL — 322-4160
* QUEBEC — 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

PSYCHOLOGIE DE L'ADOLESCENT
(de 10 ans à 25 ans) par FRANÇOISE CHOLETTE-PÉRUSSE, L.Ph., L.Ps.
● INDISPENSABLE AUX ÉDUCATEURS ET AUX PARENTS QUI VEULENT COMPRENDRE LES ADOLESCENTS D'AUJOURD'HUI
● du même auteur: **PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT** (de 0 à 10 ans) \$2.00 LA SEXUALITÉ EXPLIQUÉE AUX ENFANTS: \$1.00
En vente partout à \$1.50
Distributeur: La Cie de Publication de La Patrie, 180 est. Ste-Catherine, Montréal — Tél.: 861-8571

PSYCHOLOGIE DE L'ADOLESCENT
(de 10 ans à 25 ans) par FRANÇOISE CHOLETTE-PÉRUSSE, L.Ph., L.Ps.
● INDISPENSABLE AUX ÉDUCATEURS ET AUX PARENTS QUI VEULENT COMPRENDRE LES ADOLESCENTS D'AUJOURD'HUI
● du même auteur: **PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT** (de 0 à 10 ans) \$2.00 LA SEXUALITÉ EXPLIQUÉE AUX ENFANTS: \$1.00
En vente partout à \$1.50
Distributeur: La Cie de Publication de La Patrie, 180 est. Ste-Catherine, Montréal — Tél.: 861-8571

Mur de la honte ou mur du silence ?

Il sera probablement fort question, dans les mois qui viennent, de la francophonie, entendons des multiples projets de création d'une communauté internationale des pays de langue française, qui pourrait d'ailleurs se présenter sous des formes infiniment diverses, originales, inattendues. Idée généreuse et nécessaire à la fois, la francophonie ne pourra se traduire efficacement dans les faits que si elle est essentiellement de l'ordre culturel et si elle se construit en fonction d'objectifs concrets. Une approche sentimentale ou une conception d'abord politique de l'entreprise la voueraient à l'échec et mieux vaudrait en retarder de quelques années l'édification (de toutes façons lente, prudente, progressive) que de courir le risque d'un tel échec.

Pour des raisons évidentes, le Québec est directement, vitalement intéressé par le projet de communauté francophone : d'abord, parce qu'il est pays de langue française, ensuite parce que le domaine naturel de la coopération internationale entre pays francophones embrasse pour l'essentiel des secteurs qui sont exclusivement ou "prioritairement" de juridiction provinciale, enfin, parce que dans le monde où nous sommes et dans la situation où est le Québec, aucun peuple, surtout un petit peuple ne peut se payer le luxe de l'isolement et de l'indifférence aux relations internationales.

Au reste, on constate tous les jours que les relations internationales rejoignent de plus en plus fréquemment l'éducation, la recherche scientifique, les affaires culturelles, la sécurité sociale, le travail et la santé. Et la frontière est de plus en plus ténue entre politique intérieure et politique étrangère dont l'interdépendance apparaît un peu mieux chaque jour. Quoi de plus naturel, dès lors, et de plus nécessaire que le Québec entende marquer, fût-ce de façon modeste, sa présence sur le plan international et s'intéresse au premier chef à entretenir des relations avec les autres pays de langue française ? Quoi de plus normal aussi que tous ces pays, certes sans exclusive et à des degrés variables, veuillent ou souhaitent pratiquer entre eux une coopération privilégiée, que facilitent, qu'appellent l'usage d'une même langue, la participation à une même culture ? D'ailleurs, on peut estimer que la francophonie existe déjà, dans la mesure où, naturellement, les peuples de même langue forment de fait une sorte de communauté culturelle, dans la mesure aussi où, depuis quelques années, soit officiellement, soit officieusement, des accords ont été conclus,

des regroupements ou des associations sont nés, sur le plan gouvernemental ou sur le plan privé.

Il va s'agir, en somme, de développer cette coopération, de l'intensifier et éventuellement de l'institutionnaliser en tenant compte attentivement de l'infinie diversité des situations des pays et groupes de langue française, en prenant garde aussi de ne point torpiller l'idée par une hâte inconsidérée.

Cela dit, il va de soi que la position particulière du Québec risque d'entraîner certains débats, pour ne pas dire certaines difficultés, sur le plan général des relations internationales, que souhaite légitimement avoir un Etat "provincial" dans l'ordre de ses compétences propres. Il faut en prendre lucidement son parti et ne se point bercer d'illusions afin de se préserver de déceptions ou, du moins, de les accepter comme d'inévitables accidents de parcours.

Ayons le courage de reconnaître que les autres, si sympathiques puissent-ils être au fond à telle ou telle aspiration du Québec, ne méneront pas notre bataille pour nous. Il serait puéril d'espérer — et assez peu honorable de s'y reposer — le contraire. Dans le jeu complexe des rapports entre peuples, les traditions, les usages internationaux et les intérêts nationaux dictent en définitive les décisions : n'attendons pas des autres, y compris de la majorité des pays francophones, qu'ils se mêlent à des problèmes intérieurs, d'autant que certains d'entre eux ont les leurs propres, non moins aigus. Dans certains cas, la participation du Québec à des organismes internationaux gouvernementaux ne devrait pas poser de problèmes ; dans d'autres, elle en soulèvera. Nous n'aurons point à imputer à d'autres les conséquences d'une situation dont il nous appartient à nous de sortir. On se sauve toujours seul.

Dès lors qu'il s'agit de quelque chose qui tient aussi intimement aux préoccupations et à l'avenir du Québec qu'une communauté de pays francophones, il est normal qu'il entende y participer directement et à part entière. Cela est d'autant plus fondé si cette communauté doit être essentiellement d'ordre culturel (au sens le plus large et le plus élevé de l'expression : tout ce qui forme et informe l'homme). D'autre part, le Canada, pays souverain et partiellement francophone, pourrait lui aussi souhaiter y participer. On mesure les difficultés qui en découleraient tout ensemble

sur le plan intérieur et sur le plan international. D'où il apparaît clairement qu'une communauté francophone organique ne saurait naître artificiellement d'une conférence de chefs de gouvernement mais ne pourra être que la résultante, à long terme, d'une série d'entreprises concrètes de coopération dans l'immense domaine de l'éducation et des affaires culturelles.

Nous rejoignons là, au fond, le problème majeur du droit du Québec à prolonger sur le plan international l'exercice de ses compétences internes, actuelles et éventuelles. C'est à la fois un droit et un besoin. Un homme aussi peu suspect d'"extrémisme" que M. Marcel Faribault affirmait récemment qu'il serait faux de soutenir que les Etats provinciaux ne peuvent conclure d'accords dans les domaines de leur juridiction et que l'évolution des relations internationales autoriserait probablement l'entrée de ces Etats — de ceux qui le souhaitent — dans diverses organisations gouvernementales, comme l'Unesco et l'Organisation internationale du travail.

On est alors conduit à s'interroger sur certains propos tenus au début de la semaine à Montréal, par un député fédéral, M. Pierre Elliott Trudeau. Si l'on en croit les journaux, après avoir évoqué avec satisfaction un "néo-fédéralisme" qui place toutes les provinces sur le même pied et entend interdire jusqu'à l'ombre d'un statut particulier au Québec (bel exemple d'acharnement dans le statu quo), M. Trudeau a déclaré qu'Ottawa refusera aux Etats provinciaux la moindre initiative en matière de politique étrangère, ajoutant — suprême élégance — que "si certains ambassadeurs ne comprennent pas cela, ils devront quitter le pays". Quel Etat provincial et quels ambassadeurs étaient visés en particulier ? Si M. Trudeau a réellement tenu ces propos, on aimerait savoir de M. Martin si voilà bien désormais le ton et le langage diplomatiques canadiens.

Le Québec a besoin d'avoir une présence au monde et d'entretenir des relations internationales : c'est de l'ordre de la logique comme de la nécessité. Cela suppose une volonté ferme d'y réussir, une grande habileté, une persévérance et une patience extrêmes. Cela suppose aussi qu'on n'entende pas se servir des relations internationales comme d'une quelconque machine de guerre mais qu'on les développe parce que tout naturellement elles s'imposent. Et la vie triomphe toujours des conservatismes et des orthodoxies.

Jean-Marc LEGER

BLOC-NOTES

un mouvement de recession économique.

Si tel est bien le cas — et il semble que le diagnostic de M. Tremblay soit confirmé par de nombreux économistes nord-américains — il faudra sans délai ajuster en conséquence la politique fiscale, monétaire et sociale du gouvernement. Au lieu d'augmenter les taxes et de réduire les dépenses d'investissement, Ottawa devra plutôt songer "à accélérer les dépenses publiques d'investissement dans certains secteurs où existent de pressants besoins sociaux et culturels" et à repousser pour l'instant toute idée de hausse des taxes.

M. Sharp est aussi intervenu dans le débat peu après M. Tremblay. Selon son habitude, le ministre des finances a présenté un exposé sobre, précis, compétent, très instructif. Malheureusement, M. Sharp a soigneusement évité toute allusion au discours de M. Tremblay. Le ministre a très bien disposé de certaines objections du NPD, il a laissé sans réponse la question beaucoup plus grave et pressante qu'a soulevée son ancien collègue du cabinet.

L'avenir du Conseil d'orientation économique du Québec

M. Daniel Johnson veut transformer l'actuel Conseil d'orientation économique du Québec en un "variable conseil économique et social". Si je comprends bien, le premier ministre voudrait élargir la composition et le champ d'action de l'organisme en vue de le rendre plus représentatif des divers secteurs de la société québécoise.

Ce désir est généreux. Je doute cependant qu'il soit le remède véritable à l'espèce de paralysie dont a paru souffrir le Conseil d'orientation économique depuis sa fondation.

On est frappé, quand on compare le Conseil économique du Québec au Conseil économique du Canada, de l'extrême discrétion du premier et de la fécondité remarquable du second. Créé depuis à peine trois ans, le Conseil économique du Canada a produit, dans cette brève période, quelques douzaines d'études spécialisées et trois rapports généraux qui ont profondément influencé l'opinion. Le Conseil du Québec, pour sa part, n'a presque rien produit, du moins publiquement.

D'où vient cette différence ? Elle ne vient pas, semble-t-il, de normes très différentes au chapitre de la composition de chaque organisme.

Les deux organismes comprennent, en fait, des représentants de divers secteurs de l'activité économique. La différence vient plutôt de deux conceptions très différentes du rôle et du statut de ce genre d'organisme.

Le Conseil du Québec est, en somme, une sorte d'annexe du pouvoir exécutif. Il est rattaché au bureau du Conseil exécutif. Il dépend assez directement du premier ministre. Il n'a aucune obligation statutaire en matière de production de rapports officiels et publics, si ce n'est de produire chaque année un rapport "sur son activité". Le gros de son travail a paru consister jusqu'à maintenant à effectuer des études spéciales pour le compte du pouvoir exécutif ; il a donc dû agir dans le secret ou au moins dans une très grande discrétion. Il n'a guère été utile à la Législature, aux corps intermédiaires et au public. Il n'a pas, qu'on sache, de budget autonome. Son pouvoir de s'auto-orienter est très limité.

Le Conseil économique du Canada jouit, au contraire, d'un statut très autonome. Il est, à toute fin pratique, constitué sur le modèle des sociétés de la Couronne. Le Parlement lui vote chaque année un budget d'environ un million de dollars. Il peut, s'il le veut, fournir des avis au gouvernement, mais il n'est ni l'essence ni le plus clair de son rôle. Il s'adresse plutôt au public canadien tout entier par la voie de documents qui sont son œuvre propre et dont la plupart, jusqu'à maintenant, n'ont été commandés ni de près ni de loin par le gouvernement mais plutôt par la volonté libre du Conseil lui-même.

Si M. Johnson veut réformer le Conseil d'orientation économique du Québec, il devrait commencer par doter l'organisme d'un statut clair, autonome, vigoureux, qui ferait disparaître toute trace de dépendance du Conseil vis-à-vis le gouvernement.

Pour les avis spécialisés dont il a besoin au jour le jour en matière économique et sociale, le gouvernement doit plutôt se doter — c'est d'ailleurs commencé — de services spécialisés de recherche qui soient à son usage immédiat.

Si l'on veut créer un organisme distinct, cet organisme, pour être fort et respecté, a besoin d'un statut clair et autonome et aussi de moyens raisonnables d'action. Qu'on lui donne ces éléments de base : le reste — efficacité, prestige, etc. — viendra par surcroît.

Malentendu à propos de la commission Laurendeau - Dunton

Un article paru dans "Le Devoir" de mercredi laissait entendre que M. Pearson avait "pressé la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme de produire d'ici deux semaines" un "sommaire des principales recommandations que la commission entend formuler dans le document définitif".

Cette interprétation recueillie auprès d'une source officielle, déssait de beaucoup la portée des propos tenus aux Communautés par le premier ministre. Voici, pour mémoire, le texte exact de la déclaration

de M. Pearson, extrait du "Hansard" du 22 novembre : "M. WILLIAM SKOREYKO, (Edmonton-Est) : 'Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Est-il en mesure de renseigner la Chambre sur les progrès accomplis par la Commission du bilinguisme et du biculturalisme en ce qui concerne son rapport final, et de nous dire à peu près quand ce rapport sera déposé ?'

LE T. HON. L.B. PEARSON (premier ministre) : 'Monsieur l'Orateur, je ne puis rien ajouter à ma dernière réponse à cette question, sauf que j'ai prié la Commission de terminer son travail le plus tôt possible, tout en tenant compte de l'importance de la tâche, et de s'efforcer de produire un rapport avant la fin de l'année.' Comme on le voit, il ne fut aucunement question, dans la déclaration de M. Pearson, d'une demande du gouvernement visant à obtenir "un sommaire des recommandations de la commission". Le premier ministre s'est borné à presser l'organisme d'enquête "de produire un rapport avant la fin de l'année".

C. R.

PERSPECTIVES DE L'ECONOMIE MONDIALE EN 67

Réduction des taux d'intérêt dans le monde et ralentissement de l'activité économique aux E.-Unis

PARIS — Un ralentissement de l'activité économique américaine en 1967 et la fin de l'escalade des taux d'intérêt dans le monde, telles sont les prévisions les plus importantes qui émergent de la réunion, la semaine dernière, du comité de politique économique de l'OCDE, au Château de la Muette. Ce comité groupe à Paris, tous les quatre mois environ, les plus hauts fonctionnaires responsables de l'économie des principaux pays industrialisés du monde libre et leur permet de s'informer, en privé et en toute liberté, de l'évolution économique des diverses nations membres.

1) Ralentissement de l'activité économique en 1967.

Le taux de croissance de l'économie américaine en 1967 sera sensiblement inférieur à celui de 1966, soit quatre p.c. l'année prochaine, contre cinq et demi p.c. cette année.

Ces prévisions ont été faites par MM. Frederick Deming, sous-secrétaire au trésor américain, et G. A. R. A. Ackley, principal conseiller économique (chairman of the board of economic advisers) du président Johnson. Au cours de leurs exposés, ils ont envisagé le remplacement des moyens monétaires — taux d'intérêt élevés notamment — par des moyens fiscaux au cours de

Permettez-moi de vous faire part de mon étonnement devant le manque de sens de la mesure de l'équipe d'AUJOURD'HUI (canal 2, Radio-Canada) dans le choix des invités à cette émission.

Le 9 novembre, paraissent à AUJOURD'HUI deux journalistes de Québec, pour nous entretenir d'un détail assez mineur, à savoir le "mur" que l'administration Johnson a fait ériger à l'Assemblée législative... ce qui voudrait dire pour ces messieurs de la presse quelques pas de plus pour aller au dit lieu.

Deux invités, un intervieweur, pour un sujet de cette envergure. Et l'on met en doute superficiellement, à mon avis, les honnêtes intentions du Gouvernement en ce qui touche l'information officielle ! Comme s'il n'y avait eu depuis deux ans assez d'indications pour faire soupçonner à la presse, écrite ou électronique, que tout n'allait pas rond à Québec en ce domaine.

AUJOURD'HUI, depuis deux ans, N'A PAS :

Invité les démissionnaires MAJOR, POTVIN, GIRARD, lors de la première vague de départs, sous les Libéraux ; Invité MM. Paquette et Paré à commenter les raisons de leur propre départ, sous les Libéraux, pour le premier ; sous l'U.N., pour le second ; Cette émission n'a pas encore invité le nouveau (quatrième en deux ans) directeur de l'Office d'Information, M. Cyr, qui n'a d'ailleurs pas été choisi à ce poste par la voie des concours publics de la Régie de la fonction publique.

Mais, sur cette question, c'est le mur du silence à Radio-Canada. On ne veut pas "toucher au sujet" Mur du silence sur le problème global de l'information gouvernementale, mais l'on parle d'un "mur de la honte", parce que ce dernier obligerait messieurs les courriers parlementaires à marcher quelques pas de plus chaque jour...

La vie religieuse

En second lieu, elles exploitent et font pénitence pour les pécheurs. Donc elles travaillent "spirituellement" au profit de la société. Et rien de métallique en récompense. C'est la paix, c'est la joie...

Et les autres qui se dévouent dans l'enseignement, comme infirmières, gardiennes d'orphelins, de filles-mères, et les religieuses laïques qui suivent un règlement que personne ne soupçonne... toutes trouvent leur bonheur à faire du bien. Je dirai en passant qu'elles préparent leur éternité. Oui ! l'éternité, qu'est-ce que c'est ? Dans le monde d'aujourd'hui, y en a-t-il beaucoup qui pensent à leur éternité ? Pourtant, c'est bien Notre Seigneur qui a dit : "Une seule chose est nécessaire", faire son salut. Si l'on avait deux âmes, on pourrait en risquer une mais...

Félicitations à Radio-Canada

Je suis heureux de féliciter la télévision française de Radio-Canada pour l'émission du 2 novembre sur la régulation des naissances.

Visages nouveaux, airs nouveaux, des personnes qui savaient de quoi elles parlaient et le faisaient avec simplicité et conviction, tout en respectant les opinions des opposants. Une diversité intéressante d'idées exprimées de façon positive.

N'est-ce pas agréable de constater qu'une émission peut être sérieuse et intéressante à la fois et retenir l'attention des auditeurs ? Situation qui n'a malheureusement pas cours dans les émissions habituelles.

"Je n'écoute pas Radio-Canada parce que c'est trop sérieux", est-ce que ce reproche que l'on entend souvent prononcer à l'égard de Radio-Canada est bien fondé ? La vraie question n'est-elle pas : Est-ce trop sérieux ou simplement ennuyeux ?

Et que dire des entrevues sur la place publique où semble passer la ligne de pensée du personnel de Radio-Canada beaucoup plus que celle de la personne interviewée. — On dirait une sorte de famille fermée où l'on pratique des alliances de même sang depuis trop longtemps. Cela fait homogénéité mais conviendrait que le sang s'affaiblisse et que la race dégénère !

Nous aimerions pour Radio-Canada du sang neuf, des nouvelles idées et surtout des idées nouvelles et positives.

C'est peut-être que l'émission du 2 novembre présentait tout cela que nous l'avons écoutée jusqu'à la fin et que même après nous avons discuté du problème exposé. Cela nous a donné le goût de réclamer des émissions vivantes, enrichissantes qui peuvent même être sérieuses !

Cette façon de procéder a plus sûrement à beaucoup. Elle s'est révélée efficace. Pourquoi ne pas l'utiliser plus souvent ?

François G. STANTON, Sillery.

Insouciance de la sécurité

Comment M. Poliquin, directeur de l'autoroute, peut-il avoir l'audace de dire "nous allons cesser de commencer les travaux demain", ceci est à dormir debout. C'est la déclaration d'un homme terriblement effrayé. Ne pas commencer plus tôt les travaux uniquement parce que les autres ponts avaient la priorité est une raison valable. Aucun des autres ponts auxquels il fait mention n'a eu un accident fatal, aussi comment pouvaient-ils avoir la priorité sur celui-ci, lequel a maintenant tué huit personnes dans cinq accidents différents. Et finalement, ses commentaires sur ce pont construit en conformité avec le code des exigences

de sécurité de l'"American Highway Institute" sont ridicules. Au Canada et aux Etats-Unis, aucune spécification n'est requise pour les garde-fous sur les ponts principaux — la décision finale et unique étant entre les mains des ingénieurs conseils ou des personnes responsables du projet. Ceci est pour dire que la valeur de sécurité des garde-fous, comme toute autre partie de la construction, dépend entièrement de la connaissance technique des ingénieurs. Malheureusement, ces personnes font passer quelquefois la valeur esthétique avant le facteur sécurité.

En Suisse, il existe un code routier intransigeant. Ayant fait l'étude et la construction d'une structure semblable dans leur pays, j'ai ajouté avec aversion que les garde-fous similaires à ceux qui ont été utilisés sur l'autoroute des Laurentides ont subi pratiquement tous les essais. Les nouveaux garde-fous finalement en installation par les autorités de l'autoroute ont une valeur de cisaillement (ou d'impact) 10 fois plus grande que celle de l'aluminium de type tubulaire à 90 degrés d'angle d'impact. A un angle d'impact de 30 degrés (ce qui est approximativement l'angle d'impact des cinq accidents) la valeur est de 45 fois plus grande que celle des types tubulaires. Cependant l'emploi des garde-fous de type tubulaire sur un pont de grande densité d'automobiles tel que celui en cause représente un terrible souci pour la protection de ceux qui l'utilisent. Les garde-fous de type tubulaire servant de guide visuel seulement !

Un point, finalement, que je n'arrive pas à comprendre est que l'autoroute des Laurentides est l'autoroute la plus dépendante de l'Amérique du Nord et nécessairement la plus dépendante au Canada — il est aussi attendu qu'elle se paiera cinq fois plus tôt que projeté, et jusqu'à certaines prévisions de sécurité fondamentales normales à la plupart des ponts n'ont pas été encore prises. Je signale en particulier le manque de limite de vitesse contrôlée sur les ponts, la disponibilité de ceintures de sauvetage, un bateau de police sur le pont, et un mur et non une bordure d'acier pour protéger les ponts.

3) Conséquences pour l'économie mondiale.

La baisse prévue de l'activité économique aux Etats-Unis aura des conséquences sur le commerce mondial : réduction des importations américaines avec sans doute contre coup sur les prix des grandes matières premières. C'est pourquoi les experts américains et les experts de l'OCDE comptent sur une reprise économique en Allemagne et dans le reste de l'Europe occidentale pour contrebalancer la baisse du régime aux Etats-Unis. Il semble d'ailleurs qu'en Italie notamment la reprise économique devra être fortement accentuée pour réparer les dégâts énormes causés par les inondations.

(A.F.P.)

Christophe CAPE, Ingénieur.

MONTREAL, VENDREDI, 25 NOVEMBRE 1966

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1918
 Claude RYAN, Directeur
 André LAURENDEAU, Rédacteur en chef
 Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIO
 Directeur de l'information : Mario CARDINAL
 Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues : 12 mois \$23.00, 6 mois \$12.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada : 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$8.00. A l'étranger : 12 mois \$33.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi : 12 mois \$28.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE : 844-3261

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Parmi les réformes électorales

La plus pressante est la refonte d'une carte électorale archaïque

par Vincent LEMIEUX
professeur de science politique à
l'Université Laval (1)

C'est la deuxième fois, en 22 ans, que le parti libéral perd une élection, même s'il a obtenu plus de votes que l'Union Nationale. En 1944 la différence entre les deux n'était que de 20.000 voix environ, soit un peu moins de 2% des votants. Cette année, la différence se chiffre par 150.000 voix, soit plus de 6% des votants. Avec une carte électorale plus équitable, il est sûr que le parti libéral aurait été reporté au pouvoir, et ce malgré les fortes concentrations du vote libéral dans Montréal, ou encore l'effet de nuisance du RIN dans plusieurs comtés.

On peut le montrer par un calcul relativement simple. Soyons généraux et admettons qu'étant donné la grande détérioration de la carte électorale actuelle, on en arrive finalement à une carte où les écarts par rapport au nombre moyen d'électeurs par circonscription ne dépasseraient pas le tiers de ce nombre moyen, en plus ou en moins. Si, par exemple, il y a 30.000 électeurs en moyenne par circonscription, la circonscription la plus petite ne devra pas contenir moins de 20.000 électeurs et la circonscription la plus grande ne devra pas en contenir plus de 40.000. Je vous rappelle qu'on a fait encore mieux sur le plan fédéral, puisque la prochaine élection nous verra dans 74 circonscriptions dont l'écart par rapport à la moyenne ne dépasse pas 25% en plus ou en moins. Et pourtant personne n'en souffrira, sauf quelques députés qui ne retrouveront pas leur cher vieux comté.

Mais revenons à notre propos, et imaginons en rêve qu'on soit arrivé, avant l'élection du 5 juin, à une carte électorale de 108 circonscriptions, mais où les écarts par rapport à la circonscription moyenne de 29.500 électeurs environ n'auraient été que de 33% en plus ou en moins. Il aurait fallu pour cela redécouper au moins 28 circonscriptions qui sont actuellement trop peuplées et 31 circonscriptions trop peu peuplées. Remarquons, en passant, que parmi les députés de ces 31 trop petites circonscriptions, il n'y a pas moins de 9 ministres, soit le premier ministre lui-même, ainsi que les ministres Bertrand, Cloutier, Johnson, Lafontaine, Lizotte, Loubier, Masse et Vincent.

Pour arriver à notre carte imaginaire il aurait fallu réduire ces 31 circonscriptions à 21 environ. Quand on sait que les Libéraux l'ont remportée la victoire que dans 10 de ces 31 circonscriptions on peut supposer qu'ils auraient obtenu 6 sièges environ sur 21 dans notre carte imaginaire. Inversement les 28 circonscriptions trop peuplées auraient dû être redécoupées en 40 environ pour observer la norme du 33%. Étant donné que les Libéraux l'ont emporté dans 20 de ces 28 circonscriptions actuellement trop peuplées, on peut estimer à 29 environ sur 40 le nombre de victoires qu'ils auraient remportées dans notre carte imaginaire. Donc au lieu de 10 + 20 = 30, soit le nombre de victoires libérales dans les circonscriptions extrêmes de la carte actuelle, on aurait eu 6 + 29 = 35, soit le nombre de victoires dans la carte imaginaire, ou les écarts par rapport à la circonscription moyenne seraient réduits à 33% des électeurs, en plus ou en moins. Et vous savez tous qu'avec cinq sièges de plus les Libéraux se maintiendraient au gouvernement. Avec un écart de 25%, comme le comté Grenier l'avait recommandé, la marge en faveur des Libéraux aurait pu être d'une dizaine de sièges.

Je sais bien que ces calculs sont un peu artificiels. Mais calculez comme vous voudrez et vous constaterez qu'avec une carte électorale un peu plus normale, le parti libéral formerait encore le gouvernement.

Ce qui doit nous préoccuper en tant que citoyens, et ce qui doit nous préoccuper en tant que libéraux, c'est de refaire

la carte avant la prochaine élection, afin que la situation absurde qui s'est produite le 5 juin ne se répète plus.

Permettez-moi de vous faire remarquer à ce sujet qu'il me semble tout à fait scandaleux qu'un si grand nombre d'hommes publics, qui se prétendent pourtant démocrates, aient accepté sans broncher et sans crier bien haut leur indignation, que le vote prépondérant de 150.000 hommes et femmes du Québec, en faveur du parti libéral, ait été, à toutes fins pratiques, annulé dans la décision collective que nous avons prise le 5 juin. Surtout quand on sait que dans d'autres pays, qu'il faut croire un peu plus civilisés que le nôtre, on ne manque pas de se révolter contre de telles injustices. Ainsi, aux élections de 1951, en Grande-Bretagne, le parti travailliste obtenait 48,8% du vote populaire, mais 295 sièges seulement, alors que les conservateurs avaient 48,0% en obtenant 321. Des mouvements considérables d'opinion publique se mirent en branle qui forcèrent le gouvernement conservateur à normaliser encore plus la carte électorale, avant les élections de 1955. Hélas! nous n'en sommes pas encore là.

C'est qu'il y a encore dans notre culture politique toutes sortes d'idées fausses qui justifient le déséquilibre excessif de la carte électorale en faveur des comtés ruraux. Je me doute même que pas mal de libéraux partagent ces idées fausses, et en font des arguments pour s'opposer à la réforme de la carte. Sinon comment expliquer l'action bien timide du gouvernement de 1960 à 1966. A ces libéraux je poserais tout simplement la question suivante: qu'est-ce que ça vous donne d'avoir réussi à maintenir les frontières de vos petits comtés ruraux, maintenant que le gouvernement libéral vient d'être battu à cause de cela. Vous me direz qu'il y a bien d'autres facteurs de la défaite libérale du 5 juin. Je vous répondrai, encore une fois, que seule la carte électorale a pu transformer en défaite une majorité de 150.000 voix sur l'Union nationale.

Mais il n'est pas tout à fait de dire que bien des idées fausses sous-tendent les arguments qui justifient le déséquilibre excessif de la carte électorale. Encore faut-il réfuter ces arguments et donc ces idées fausses. C'est ce que je voudrais faire, rapidement, ici, avant d'arriver à des propositions concrètes sur la façon de procéder à la réforme de la carte.

Premier argument: il ne faut pas toucher aux comtés ruraux parce que dans ces comtés le député a de grandes distances à parcourir, parce qu'il y a un grand nombre de localités, etc. Ici il faudrait quand même distinguer: c'est vrai de Duplessis et de Saguenay, par exemple, mais c'est beaucoup moins vrai de Bagot, de Bellefleur ou de Brome pour me limiter à des circonscriptions qui commencent par la lettre B. Et puis on n'est quand même plus à l'époque du bœuf! J'ajouterais que si on "travaillait" le comté un peu plus d'une élection à l'autre, et si on se donnait une organisation plus nombreuse, mieux articulée et donc plus efficace, on s'écroulerait peut-être un peu moins en campagne électorale, avec des résultats aussi bons, sinon meilleurs.

Deuxième argument: il ne faut pas toucher aux comtés ruraux, parce que le député y est déjà beaucoup plus occupé que celui des comtés urbains, à recevoir des électeurs, à assister à des noces, funérailles, fêtes sportives, inaugurations, etc. Je n'en doute pas. Je sais aussi qu'on exige cela du député. Mais je me demande si en se faisant complice de tout cela, le député ne signe pas son arrêt de mort à plus ou moins long terme. Vouloir protéger les petits comtés ruraux à cause du besoin plus grand qu'on y a encore du député, c'est s'accrocher à l'image du "député patron" dont les fonctions sont assumées de plus en plus par des administrations décentralisées et efficaces, si elles ne sont pas tout simplement rendues inutiles par le développement économique et social. C'est donc admettre et consacrer à plus ou moins long terme l'inutilité du député, ce dont les opposants à la réforme de la carte électorale ne semblent pas se rendre compte.

Ne vaudrait-il pas mieux s'accrocher à la nouvelle image du député, que M. Paul Gérin-Lajoie définissait récemment, et qui me semble avoir beaucoup plus d'avenir. Le député dans son comté, disait-il, doit devenir un animateur en même temps qu'un leader. "Dans sa région, ajoutait-il, il doit être celui qui s'informe, qui propose, qui remet en question. Il doit être aussi celui qui se sent responsable de faire comprendre et accepter par la population, les réformes mises en œuvre par le gouvernement" — ou proposées par l'opposition, pourrait-on ajouter.

Mais justement, et c'est un troisième argument, ce n'est pas le temps, dit-on, à l'heure du développement régional de toucher aux privilèges des petites circonscriptions rurales. A cela on peut répondre que le maintien des frontières de ces circonscriptions n'est pas du tout une garantie de leur relèvement économique et social. D'ailleurs qu'ont-elles retiré au total depuis 20 ou 30 ans de leur statut privilégié sur le plan électoral? Un peu plus de patronage, peut-être, mais bien peu de mesures vraiment efficaces de redressement économique et social. C'est la décentralisation économique et administrative, ainsi qu'un nouveau type de médiation par le député et les partis, de même que par les groupes intermédiaires, qui pourront leur assurer le bien-être auquel elles ont droit. Et il n'est pas nécessaire pour cela de conserver à leurs électeurs un poids 3, 4 et 5 fois plus grand que celui des électeurs de Montréal. Il suffit de les rassembler dans des circonscriptions nouvelles et plus proches de la moyenne provinciale, qui n'en forment pas moins des milieux homogènes ou intégrés, afin que les problèmes qui s'y posent soient communs à tous les électeurs et puissent ainsi recevoir du député et des autres forces politiques ou administratives des réponses globales et cohérentes.

J'en viens maintenant à des propositions concrètes, après ces quelques chiffres sur le caractère inéquitable de la carte électorale, et cette discussion des arguments qui sont habituellement avancés pour maintenir le statu quo.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur la difficulté qu'il y aura de parvenir à une réforme valable, maintenant que le parti libéral se retrouve dans l'opposition. Quand on sait que l'Union nationale a repris le gouvernement grâce à la carte électorale et qu'au moins neuf de ses ministres, comme je le montrais tout à l'heure, seraient dérangés par une réforme qui consisterait à fixer un écart décent, c'est-à-dire inférieur à 33 %, on peut prévoir qu'elle ne sera pas très entreprise à poursuivre la réforme à peine commencée par le gouvernement précédent.

Dans ces conditions, il me semble que la seule façon de procéder qui puisse assurer une réforme valable de la carte électorale est celle que proposait le comté Grenier, tout à la fin de son étude, présentée au début de 1932. "Le travail de délimitation des circonscriptions électorales concrètes, disions-nous, constituera l'étape décisive de la révision de la carte électorale. Cette tâche difficile, qui exigera de minutieuses études, devrait être confiée à un organisme indépendant."

Cette réforme ne peut venir d'un comité plus ou moins fantôme où les partis seraient représentés comme tels. Ceux-ci ont trop intérêt à sauvegarder les frontières de certains fiefs électoraux pour accepter une réforme globale. Ce n'est pas dire que les députés ne devraient pas être consultés par l'organisme indépendant. Mais ils devraient être consultés seulement, sans qu'on soit tenu d'accepter leurs conseils.

Concrètement, cet organisme indépendant pourrait être constitué de trois membres, nommés par le gouvernement, et dont les principales qualités devraient être leur connaissance des différentes régions de la province ainsi que leur indépendance envers toute formation partisane. On mettrait à leur service, à titre d'experts, des fonctionnaires du ministère de l'Industrie et du Commerce ou d'autres ministères, qui ont travaillé à la récente carte des dix régions administratives du Québec. De plus, l'organisme pourrait être obligé, à l'intérieur de son mandat, d'organiser des séances publiques dans chacune des dix capitales régionales et de recevoir à titre consultatif tous les députés qui voudraient bien se présenter devant lui. Il proposerait un premier projet de révision qui, après une nouvelle discussion dans les capitales régionales et au parlement, pourrait être modifié par les membres de l'organisme, mais qui deviendrait ensuite exécutoire.

On peut se demander si c'est l'organisme lui-même ou le parlement qui devrait fixer l'écart maximum tolérable par rapport à la circonscription moyenne. On sait que sur le plan fédéral c'est le parlement qui a fixé cette norme. Toutefois, étant donné la grande détérioration actuelle de notre carte électorale, il serait peut-être préférable de laisser à l'organisme indépendant le soin de fixer la norme, ainsi d'ailleurs que le nombre de sièges auquel on arriverait finalement. Il serait, en effet, malheureux que le parlement impose à l'organisme une norme qui si elle était trop stricte pourrait gêner son travail, ou qui, si elle était trop lâche, pourrait rendre impossible une réforme un tant soit peu radicale. Reste le problème des comtés protégés que l'organisme indépendant ne pourrait évidemment redécouper qu'avec le consentement de la majorité des députés de ces comtés. On peut croire que si le gouvernement Johnson acceptait de former l'organisme indépendant, il inviterait ses députés des comtés protégés à accepter le redécoupage.

Si cela ne se produisait pas, l'organisme indépendant pourrait laisser subsister à la face des partis et des groupes intermédiaires qui se complaisaient actuellement dans un nationalisme ou un indépendantisme verbal, cette séquelle, authentique celle-là, du colonialisme anglo-saxon. On se rappelle, en effet, que c'est pour protéger la minorité anglophone d'ailleurs au Québec que des comtés furent protégés par l'article 80 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique. Plutôt que de se battre contre toutes sortes de moulins à vent, ces partis et ces groupes ne pourraient-ils pas commencer par cet article 80?

Enfin que faire si le gouvernement refuse de former un organisme indépendant chargé de mener à terme la réforme de la carte?

Il faudrait alors, me semble-t-il, entreprendre avec énergie une campagne d'information et de persuasion auprès de l'opinion publique et plus spécialement auprès de certains groupes comme les syndicats ouvriers qui sont plus que d'autres défavorisés par la carte électorale actuelle. Ce serait d'ailleurs une bonne occasion pour le parti d'établir des contacts avec ces groupes sur des questions d'intérêt général. Pourquoi, par exemple, ne pourrait-on pas organiser une espèce de colloque du parti et des groupes intermédiaires sur la réforme de la carte et sur les autres aspects de la réforme électorale? On peut même se demander s'il ne serait pas bon d'organiser une telle manifestation avant même d'ouvrir le débat au Parlement. On pourrait ainsi se trouver en position de force en face du gouvernement.

C'est l'occasion de rappeler en terminant que pour accomplir la réforme de la carte électorale, ainsi que bien d'autres réformes nécessaires dans la société politique québécoise, les partis politiques doivent se donner l'ouverture et les moyens nécessaires pour canaliser ou mobiliser de plus en plus toutes les forces qui poussent en ce sens. C'est finalement la meilleure façon pour eux, aujourd'hui, d'être élus ou réélus.

(1) Causerie prononcée lors du congrès de la Fédération libérale du Québec, à Montréal, le 19 novembre.

Lettre au "Devoir"

Emission appréciée

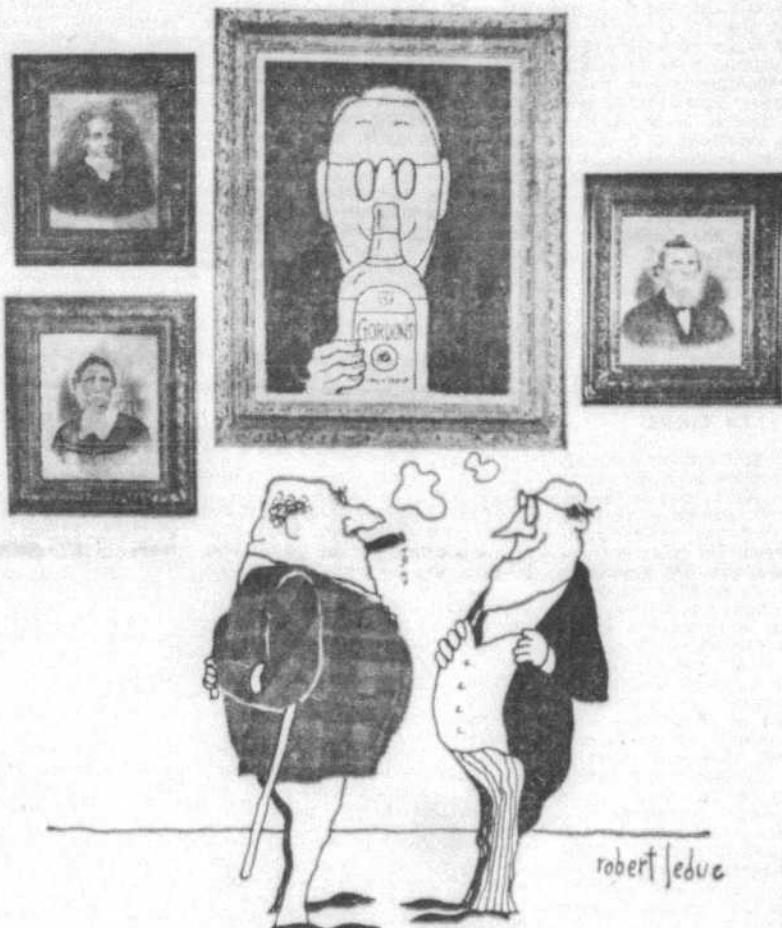
Le mercredi 2 novembre, à 19 h 30, le poste de télévision de Radio-Canada à Québec (CBT) présentait, à son émission "L'Envers des hommes", un documentaire sur les aspects humains de la transfusion sanguine.

Un des auteurs de cette émission, François BABY, avait procédé, dans les jours précédents, à des entrevues avec des donneurs de sang et des malades qui ont bénéficié des services de la Croix-Rouge depuis la fondation du centre de transfusion de Québec, il y a cinq ans. Or, la qualité humaine des témoignages recueillis et l'intelligence déployée au moment du montage ont fait de ce document une œuvre extrêmement émouvante et d'une authenticité rare.

Je me plais à rendre hommage au réalisateur de cette émission, M. François Provencher, et à tous ses collaborateurs, qui ont su, avec une maîtrise exceptionnelle, donner une image fidèle de ce qu'est la transfusion sanguine et de ce qu'elle signifie, par-delà la biologie, pour chacun de nous.

Bien sûr, nous avons parfois raison de nous plaindre de la valeur des émissions télévisées — tout de suite après "L'Envers des hommes", il y avait cet infatigable bavard qu'est Septième Nord. Mais il n'est que juste que nous sachions reconnaître les émissions de qualité qui font ressortir, avec goût et chaleur, ce qu'il y a de meilleur dans le cœur des hommes.

Jacques BOULAY,
directeur médical du Centre de transfusion de Québec de la Croix-Rouge canadienne.



"Non, non, mais c'est lui qui m'a fait connaître le Gordon dry gin."

quand vous dites **CHIANTI** exigez **RUFFINO**

le nom qui a rendu le **CHIANTI** célèbre

Produit et embouteillé par J. L. RUFFINO — (Italie)
Distributeurs: Importations Durand — 842-5471

Vient de paraître

Les 5 volumes du RAPPORT PARENT

- texte intégral
- format livre de poche
- sous étui

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES AU PRIX TRÈS POPULAIRE DE :

\$3.00 net, la série

FIDES distributeur exclusif
245 est, boul. Dorchester, Mil. 861-9621

Credito

Ce paletot Sturdyman est créé dans un worsted tout laine de toute première qualité. Léger à porter il demeure quand même très chaud et vous assure le confort durant tout l'hiver. Confectionné et taillé avec toute l'élégance des Classics Society Brand, le Sturdyman est un pardessus que vous aimerez porter durant plusieurs années. Venez vous en choisir un... dès maintenant.

\$115.00

Stationnement gratuit en face, à 1290, rue St-Denis

STURDYMAN
Worsted Coating
LOOKED IN ENGLAND
Society Brand
EXCLUSIVE

H. PREVOST LTEE
406 est, Sainte-Catherine
angle Saint-Denis — 288-6153

PURE LAINE

AVIS de DÉCÈS

BOURBONNIERE — A Toronto, le 23 novembre 1966 à l'âge de 41 ans, est décédé Albert Bourbonniere, époux de Lucille Lefebvre, demeurant à Toronto et père de Marie, Jean, Georges, Alvin et Guy. Les funérailles auront lieu samedi le 26 novembre 1966, à 10 heures, au salon J.S. Vallée Ltee, 1011 rue Laurier ouest, Outremont à 9h, pour se rendre à l'église St-Joseph du Mont-Royal où le service sera célébré à 9h30. Et le 29 novembre courant, à l'Autorité-Ecole Modèle, 9420 est, rue Sherbrooke, Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Cours de conduite automobile

A l'intention de toutes les personnes qui désirent apprendre à conduire, les jeunes à partir de l'âge de 16 ans et les adultes, un cours spécial de conduite automobile entièrement approuvé par le ministère des transports, commencera le mardi 29 novembre courant, à l'Auto-Ecole Modèle, 9420 est, rue Sherbrooke, Montréal.

Pour renseignements: **352-8210**



Pensez jeune... Demeurez jeune

Portez le tout dernier et élégant

VESTON SPORT

signé Max Beauvais

Si vous avez cherché, cherché et recherché... et ne semblez pas capable de trouver un veston sport à votre goût... pourquoi ne pas entrer à l'intérieur et jeter un simple regard sur notre collection? C'est vraiment quelque chose à voir dans toutes les couleurs et derniers modèles... quelque chose à admirer dans sa plus pure qualité et son élégance. Jetez un regard du côté des plus beaux tissus... "hopsacks", chevrons "tweed Harris", cachemires de grand luxe ainsi que des tissus importés des Iles Shetland. Quelle simplicité ont nos modèles classiques... mais vous changerez certainement d'idée lorsque vous verrez nos grands quadrillés ainsi que les populaires quadrillés Glen, dernier cri pourtant très masculins. Confection soignée à 2 ou 3 boutons... dans toutes grandeurs... ainsi que tailles fortes.

Une collection extraordinaire à prix variant de \$45 à \$120.

Max Beauvais
385 rue St-Jacques

Seulement à quelques pas de la station de Métro Place d'Armes

Le cardinal

(Suite de la première page)

catégorique de la vie fraternelle. Ou est la fraternité quand on ne partage pas également ?

Le sens des choses

D'autre part, dans le domaine de la vie de l'esprit, la culture n'est pas un luxe mais répond aux besoins les plus primaires de tout homme. "On a pris trop de temps à comprendre cette vérité simple, de dire l'archevêque de Montréal. Un rattrapage s'impose, chacun en est conscient. Le domaine de l'accessibilité à la culture en est un où l'amour chrétien doit s'exercer avec le plus grand zèle."

Or, en dépit de son exubérance, la culture de notre temps manifeste un sens de la culture qui se traduit par l'angoisse à caractère de la culture même de notre civilisation. "Il semble que, plus l'on est devenu capable d'exploiter, plus on sait des choses, moins on est assuré de comprendre, de 'savoir', dit-il. On perçoit avec une évidence toujours plus grande que la science a une utilité et indispensable à notre époque et dont il faut bien se garder de dénigrer les services et les précieux apports à la société, est quand même impuissante à nous dire le sens des choses, des événements et de la vie de l'homme."

"Ce serait une tragédie pour la culture humaine et pour celle de notre pays, si l'homme de notre temps et celui de notre pays, enivré de ses conquêtes, étouffé par tout ce qu'il entend, croyait pouvoir se passer de la Parole essentielle, celle que Dieu lui adresse toujours."

Cette contribution de la parole de Dieu à la vie de la culture exige certaines conditions, indique le cardinal. Ainsi, la théologie vivante, jeune, dynamique, doit allier le sens de la rigueur et le souci de ne pas dilapider à la légère les plus précieuses valeurs chrétiennes. Dans le monde qui naît au Québec, il sera beaucoup demandé, sous ce rapport, de nos théologiens et de nos prêtres. Il faut de plus que des chrétiens de plus en plus nombreux pénètrent dans les arcanes de la théologie. Il faut enfin résoudre, comme à chaque époque, le problème de l'insertion de la Parole dans la vie de l'école.

La charité

Mgr Léger a d'autre part affirmé que ceux qui ne voient plus de place pour la charité dans notre monde oublient de reconnaître que, si la dimension sociale et plus précisément étatique des problèmes est de plus en plus grande, il ne faut quand même pas penser que la dimension privée de nos existences est ou disparaît ou en voie de disparition. Ils oublient d'autre part que la justice est la première exigence et la première fruit de la charité ou de l'amour fraternel. "L'amour inclut la justice. L'amour sans justice est comme un corps humain sans colonne vertébrale. L'amour est le sol même où germe la soif de justice... L'amour fraternel, la charité, c'est le plus grand mot chrétien. C'est la plus grande exigence chrétienne."

Québec

(Suite de la première page)

Canada", a dit le premier ministre.

M. Johnson a exprimé l'avis qu'il aurait moyen de s'entendre avec Ottawa pour que la nation canadienne-française et la nation canadienne-anglaise aient égalité dans la programmation de Radio-Canada ou dans les décisions devant être prises.

"Il faut la parité entre les deux nations", a-t-il dit. Par contre, M. Johnson a refusé de faire quelque commentaire que ce soit quand on lui a demandé si l'attitude du gouvernement dans le cas du poste de télévision de Sherbrooke pourrait l'amener à proposer la création d'une chaîne québécoise de postes de radio et de télévision.

Le premier ministre a répété que tout le problème de l'achat de la télévision de Sherbrooke était à l'étude et qu'il s'agissait d'un problème présentant un aspect constitutionnel complexe.

M. Lesage

(Suite de la première page)

Quant à "Caméra-66", (dont la durée ne dépasse pas 30 minutes, sauf avis contraire des supérieurs) les responsables de cette émission ne pouvaient concevoir leur programme sans faire état du débat le plus intense du congrès. Mais comment "résumer" un tel débat? Comment pratiquer des coupures? Il fallait, pour la bonne intelligence de la situation, présenter en totalité ce débat (dont la longueur, comme par hasard, atteignait environ 30 minutes). C'était là un document d'une exceptionnelle valeur journalistique. On comprend les journalistes de Radio-Canada de l'avoir préféré à d'autres débats, moins captivants pour les téléspectateurs. Mais, tout en reconnaissant l'utilité, voire la nécessité, de diffuser cette demi-heure au complet, on peut se demander pourquoi Radio-Canada n'a pas jugé opportun, ce soir-là, de prolonger "Caméra-66" d'une autre demi-heure.

Le problème que pose l'interview accordée par le Dr Lapierre à notre confrère Teddy Chevalot est beaucoup plus complexe. Rappelons brièvement les faits dans la mesure où les intéressés les ont eux-mêmes communiqués.

Au nom de l'efficacité, les services des nouvelles et des affaires publiques de Radio-Canada avaient, pour la durée de ce congrès, fusionné leurs moyens et leur personnel de reportage. Ainsi, les reporters de l'émission "Présent" (qui relève des affaires publiques) travaillaient avec ceux du service des informations. Ces dispositions avaient du reste été rendues publiques, en même temps qu'avait été annoncée la décision de diffuser, dimanche soir, à 6 heures, une demi-heure spéciale de "Présent" qui dirige le journaliste Roger Nantel. "Présent" le reporter Chevalot rencontre le Dr Lapierre vendredi soir dans la suite de celui-ci, s'entretient un moment avec le président de la FLQ, constate qu'il a des opinions bien arrêtées sur certains personnages du parti. Mais il est tard et l'heure n'est plus aux interviews. Les deux hommes conviennent, cependant, d'un rendez-vous au cours duquel, le lendemain après-midi, le Dr Lapierre dira au micro ce qu'il pense de certaines personnes. Fidèle au rendez-vous, Chevalot se présente chez M. Lapierre samedi après-midi, vers 4 heures.

Le Dr Lapierre donne l'inter-

view et Chevalot lui laisse entendre qu'il pourra l'entendre dimanche soir, à 6 heures. A cet égard, M. François Morisset, attaché de presse de M. Lesage, souligne que, dans l'esprit de M. Lapierre, Chevalot représentait l'émission "Présent" qui, croit-il comprendre, ne passera pas sur les ondes avant le lendemain soir.

Samedi soir, informé du contenu de l'interview, M. Morisset prie M. Chevalot de passer chez le Dr Lapierre. Il est 11 h. 30. Chevalot se présente. Il est seul alors avec le président de la FLQ. Le reporter de Radio-Canada rend compte de sa conversation: le Dr Lapierre, dit-il, n'a demandé s'il était possible de récupérer la bande sonore. Non, répond Chevalot qui l'a déjà transmise à ses supérieurs: Nantel et Guy Lamarche, du service des nouvelles. Mais, constatant les inquiétudes de son interlocuteur, lui rappelle que l'interview ne passera que dimanche soir, à 6 heures. Le Dr Lapierre, dit-il, paraît rassuré. Puis, Chevalot va se coucher.

Rencontré dimanche matin à la cafétéria de l'hôtel Mont-Royal, Chevalot informe le journaliste du Devoir qu'il a recueilli une bonne interview du Dr Lapierre, que celle-ci passera le soir même, à 6 heures. Mais Chevalot ne sait pas encore, en ce dimanche matin, que son interview a effectivement été diffusée la nuit précédente.

Que s'est-il passé? Avant d'écouter la bande, MM. Nantel et Lamarche ont estimé qu'elle avait un caractère d'information urgente. Puisque Chevalot n'avait pas eu l'occasion de leur faire part de sa conversation avec le Dr Lapierre, ils n'ont pas songé à la question des délais. C'était une nouvelle d'actualité, il fallait la diffuser. Ce qu'ils firent.

Y avait-il, à proprement parler, ce que l'on est convenu d'appeler un "embargo" sur cette interview? Le Dr Lapierre l'a affirmé devant l'Assemblée générale de la FLQ. Et M. Morisset, ajoute que, se souvenant de l'actualité d'un reportage de "Présent", le Dr Lapierre n'estimait pas nécessaire de rappeler explicitement que l'interview ne devait pas passer avant le dimanche soir. Ce n'était tacitement convenu. Il en était, en tout cas, personnellement convenu. Plus encore, il estime l'avoir rappelé à nouveau à Chevalot samedi soir. Mais ce dernier affirme qu'il ne fut jamais question formellement d'embargo devant lui au cours de l'interview.

François Morisset est disposé à en convenir et à reconnaître la bonne foi de Chevalot. Mais ses supérieurs — MM. Nan-

tel et Lamarche — disent qu'ils ne savaient pas qu'il pût être question d'embargo à l'égard de cette interview. Soit, mais ne pensaient-ils pas que, travaillant pour "Présent", Chevalot recueillait une entrevue destinée à l'émission spéciale du dimanche soir? Ne soupçonnaient-ils pas que le Dr Lapierre pouvait, lui aussi, avoir accordé cette interview qu'en vue d'une diffusion ultérieure?

De toutes les formes de journalisme, celle de la radio se signale par sa rapidité: ils ont agi vite. Pour eux, la question de l'embargo ne se posait pas, semble-t-il, puisque Chevalot n'avait pas eu l'occasion de les en entretenir.

Morale, pourtant, on peut conclure que le Dr Lapierre avait toutes les raisons de penser qu'il avait été trahi. Y a-t-il eu "viol d'embargo" à l'égard de l'interview qui secoua l'Assemblée générale de la FLQ? Le débat n'est pas terminé. Substituait-il un doute à l'esprit des journalistes qui ont travaillé dans cette affaire? Devaient-ils s'assurer, avant de diffuser l'interview, que le Dr Lapierre donnait son accord? On sait maintenant qu'il n'en aurait jamais donné.

En définitive, c'est moins un problème d'éthique que se pose ici un problème de communications entre individus. Quand on exige un embargo, il faut le dire avec netteté. Mais quand un journaliste consigne, de toutes, il doit les dissiper avant de s'enliser avec les bénéficiaires...

A l'Assemblée plénière qui clôturera les assises dimanche, on tentera de définir l'avenir des états généraux et à préciser le sens des prochaines orientations et les méthodes de travail à adopter.

Les différents partis politiques seront aussi représentés à titre d'observateurs à ce colloque. C'est ainsi que le parti libéral a désigné MM. Pierre Laporte, Guy Leclerc et Henri Coiteux. Pour sa part, l'Union nationale a nommé MM. Antonio Flaminio, Fernand Grenier et Roland Théoret. Le RIN et le RN n'ont pas encore fait connaître les noms de leurs ambassadeurs à ces réunions.

Au cours des assises, 40 commissions d'étude composées

de membres formant un éventail de toutes les classes de la société et de toutes les provinces seront appelées à se pencher sur les problèmes majeurs de la nation afin d'y apporter des éléments de solution. Entre autres sujets abordés, il sera question du peuplement, de l'immigration, du Nouveau Québec, du Labrador, des ports québécois, etc. Les conclusions de toutes les commissions d'étude seront ensuite soumises à l'approbation lors des futures assises générales.

Les différents partis politiques seront aussi représentés à titre d'observateurs à ce colloque. C'est ainsi que le parti libéral a désigné MM. Pierre Laporte, Guy Leclerc et Henri Coiteux. Pour sa part, l'Union nationale a nommé MM. Antonio Flaminio, Fernand Grenier et Roland Théoret. Le RIN et le RN n'ont pas encore fait connaître les noms de leurs ambassadeurs à ces réunions.

Au cours des assises, 40 commissions d'étude composées

de membres formant un éventail de toutes les classes de la société et de toutes les provinces seront appelées à se pencher sur les problèmes majeurs de la nation afin d'y apporter des éléments de solution. Entre autres sujets abordés, il sera question du peuplement, de l'immigration, du Nouveau Québec, du Labrador, des ports québécois, etc. Les conclusions de toutes les commissions d'étude seront ensuite soumises à l'approbation lors des futures assises générales.

Les différents partis politiques seront aussi représentés à titre d'observateurs à ce colloque. C'est ainsi que le parti libéral a désigné MM. Pierre Laporte, Guy Leclerc et Henri Coiteux. Pour sa part, l'Union nationale a nommé MM. Antonio Flaminio, Fernand Grenier et Roland Théoret. Le RIN et le RN n'ont pas encore fait connaître les noms de leurs ambassadeurs à ces réunions.

Au cours des assises, 40 commissions d'étude composées de membres formant un éventail de toutes les classes de la société et de toutes les provinces seront appelées à se pencher sur les problèmes majeurs de la nation afin d'y apporter des éléments de solution. Entre autres sujets abordés, il sera question du peuplement, de l'immigration, du Nouveau Québec, du Labrador, des ports québécois, etc. Les conclusions de toutes les commissions d'étude seront ensuite soumises à l'approbation lors des futures assises générales.

Les différents partis politiques seront aussi représentés à titre d'observateurs à ce colloque. C'est ainsi que le parti libéral a désigné MM. Pierre Laporte, Guy Leclerc et Henri Coiteux. Pour sa part, l'Union nationale a nommé MM. Antonio Flaminio, Fernand Grenier et Roland Théoret. Le RIN et le RN n'ont pas encore fait connaître les noms de leurs ambassadeurs à ces réunions.

Au cours des assises, 40 commissions d'étude composées de membres formant un éventail de toutes les classes de la société et de toutes les provinces seront appelées à se pencher sur les problèmes majeurs de la nation afin d'y apporter des éléments de solution. Entre autres sujets abordés, il sera question du peuplement, de l'immigration, du Nouveau Québec, du Labrador, des ports québécois, etc. Les conclusions de toutes les commissions d'étude seront ensuite soumises à l'approbation lors des futures assises générales.

Les différents partis politiques seront aussi représentés à titre d'observateurs à ce colloque. C'est ainsi que le parti libéral a désigné MM. Pierre Laporte, Guy Leclerc et Henri Coiteux. Pour sa part, l'Union nationale a nommé MM. Antonio Flaminio, Fernand Grenier et Roland Théoret. Le RIN et le RN n'ont pas encore fait connaître les noms de leurs ambassadeurs à ces réunions.

Au cours des assises, 40 commissions d'étude composées de membres formant un éventail de toutes les classes de la société et de toutes les provinces seront appelées à se pencher sur les problèmes majeurs de la nation afin d'y apporter des éléments de solution. Entre autres sujets abordés, il sera question du peuplement, de l'immigration, du Nouveau Québec, du Labrador, des ports québécois, etc. Les conclusions de toutes les commissions d'étude seront ensuite soumises à l'approbation lors des futures assises générales.

Les différents partis politiques seront aussi représentés à titre d'observateurs à ce colloque. C'est ainsi que le parti libéral a désigné MM. Pierre Laporte, Guy Leclerc et Henri Coiteux. Pour sa part, l'Union nationale a nommé MM. Antonio Flaminio, Fernand Grenier et Roland Théoret. Le RIN et le RN n'ont pas encore fait connaître les noms de leurs ambassadeurs à ces réunions.

Au cours des assises, 40 commissions d'étude composées de membres formant un éventail de toutes les classes de la société et de toutes les provinces seront appelées à se pencher sur les problèmes majeurs de la nation afin d'y apporter des éléments de solution. Entre autres sujets abordés, il sera question du peuplement, de l'immigration, du Nouveau Québec, du Labrador, des ports québécois, etc. Les conclusions de toutes les commissions d'étude seront ensuite soumises à l'approbation lors des futures assises générales.

Les différents partis politiques seront aussi représentés à titre d'observateurs à ce colloque. C'est ainsi que le parti libéral a désigné MM. Pierre Laporte, Guy Leclerc et Henri Coiteux. Pour sa part, l'Union nationale a nommé MM. Antonio Flaminio, Fernand Grenier et Roland Théoret. Le RIN et le RN n'ont pas encore fait connaître les noms de leurs ambassadeurs à ces réunions.

Au cours des assises, 40 commissions d'étude composées de membres formant un éventail de toutes les classes de la société et de toutes les provinces seront appelées à se pencher sur les problèmes majeurs de la nation afin d'y apporter des éléments de solution. Entre autres sujets abordés, il sera question du peuplement, de l'immigration, du Nouveau Québec, du Labrador, des ports québécois, etc. Les conclusions de toutes les commissions d'étude seront ensuite soumises à l'approbation lors des futures assises générales.

Les différents partis politiques seront aussi représentés à titre d'observateurs à ce colloque. C'est ainsi que le parti libéral a désigné MM. Pierre Laporte, Guy Leclerc et Henri Coiteux. Pour sa part, l'Union nationale a nommé MM. Antonio Flaminio, Fernand Grenier et Roland Théoret. Le RIN et le RN n'ont pas encore fait connaître les noms de leurs ambassadeurs à ces réunions.

Au cours des assises, 40 commissions d'étude composées de membres formant un éventail de toutes les classes de la société et de toutes les provinces seront appelées à se pencher sur les problèmes majeurs de la nation afin d'y apporter des éléments de solution. Entre autres sujets abordés, il sera question du peuplement, de l'immigration, du Nouveau Québec, du Labrador, des ports québécois, etc. Les conclusions de toutes les commissions d'étude seront ensuite soumises à l'approbation lors des futures assises générales.

Les différents partis politiques seront aussi représentés à titre d'observateurs à ce colloque. C'est ainsi que le parti libéral a désigné MM. Pierre Laporte, Guy Leclerc et Henri Coiteux. Pour sa part, l'Union nationale a nommé MM. Antonio Flaminio, Fernand Grenier et Roland Théoret. Le RIN et le RN n'ont pas encore fait connaître les noms de leurs ambassadeurs à ces réunions.

Au cours des assises, 40 commissions d'étude composées de membres formant un éventail de toutes les classes de la société et de toutes les provinces seront appelées à se pencher sur les problèmes majeurs de la nation afin d'y apporter des éléments de solution. Entre autres sujets abordés, il sera question du peuplement, de l'immigration, du Nouveau Québec, du Labrador, des ports québécois, etc. Les conclusions de toutes les commissions d'étude seront ensuite soumises à l'approbation lors des futures assises générales.

Les différents partis politiques seront aussi représentés à titre d'observateurs à ce colloque. C'est ainsi que le parti libéral a désigné MM. Pierre Laporte, Guy Leclerc et Henri Coiteux. Pour sa part, l'Union nationale a nommé MM. Antonio Flaminio, Fernand Grenier et Roland Théoret. Le RIN et le RN n'ont pas encore fait connaître les noms de leurs ambassadeurs à ces réunions.

Au cours des assises, 40 commissions d'étude composées de membres formant un éventail de toutes les classes de la société et de toutes les provinces seront appelées à se pencher sur les problèmes majeurs de la nation afin d'y apporter des éléments de solution. Entre autres sujets abordés, il sera question du peuplement, de l'immigration, du Nouveau Québec, du Labrador, des ports québécois, etc. Les conclusions de toutes les commissions d'étude seront ensuite soumises à l'approbation lors des futures assises générales.

Les différents partis politiques seront aussi représentés à titre d'observateurs à ce colloque. C'est ainsi que le parti libéral a désigné MM. Pierre Laporte, Guy Leclerc et Henri Coiteux. Pour sa part, l'Union nationale a nommé MM. Antonio Flaminio, Fernand Grenier et Roland Théoret. Le RIN et le RN n'ont pas encore fait connaître les noms de leurs ambassadeurs à ces réunions.

Au cours des assises, 40 commissions d'étude composées de membres formant un éventail de toutes les classes de la société et de toutes les provinces seront appelées à se pencher sur les problèmes majeurs de la nation afin d'y apporter des éléments de solution. Entre autres sujets abordés, il sera question du peuplement, de l'immigration, du Nouveau Québec, du Labrador, des ports québécois, etc. Les conclusions de toutes les commissions d'étude seront ensuite soumises à l'approbation lors des futures assises générales.

Les différents partis politiques seront aussi représentés à titre d'observateurs à ce colloque. C'est ainsi que le parti libéral a désigné MM. Pierre Laporte, Guy Leclerc et Henri Coiteux. Pour sa part, l'Union nationale a nommé MM. Antonio Flaminio, Fernand Grenier et Roland Théoret. Le RIN et le RN n'ont pas encore fait connaître les noms de leurs ambassadeurs à ces réunions.

Au cours des assises, 40 commissions d'étude composées de membres formant un éventail de toutes les classes de la société et de toutes les provinces seront appelées à se pencher sur les problèmes majeurs de la nation afin d'y apporter des éléments de solution. Entre autres sujets abordés, il sera question du peuplement, de l'immigration, du Nouveau Québec, du Labrador, des ports québécois, etc. Les conclusions de toutes les commissions d'étude seront ensuite soumises à l'approbation lors des futures assises générales.

Les états généraux entrent en session

C'est aujourd'hui 25 novembre, à une heure de l'après-midi, au Holiday Inn de la rue Sherbrooke, que son honneur le maire Jean Drapeau inaugurera officiellement les assises préliminaires des états généraux en souhaitant la bienvenue aux quelque 1.800 délégués représentant toutes les parties du Canada, qui sont attendus à ces réunions préparatoires aux futures assises générales. Par la suite, le président des états généraux, M. Jacques-Yvan Morin, prononcera le discours d'ouverture.

Les différents partis politiques seront aussi représentés à titre d'observateurs à ce colloque. C'est ainsi que le parti libéral a désigné MM. Pierre Laporte, Guy Leclerc et Henri Coiteux. Pour sa part, l'Union nationale a nommé MM. Antonio Flaminio, Fernand Grenier et Roland Théoret. Le RIN et le RN n'ont pas encore fait connaître les noms de leurs ambassadeurs à ces réunions.

Au cours des assises, 40 commissions d'étude composées de membres formant un éventail de toutes les classes de la société et de toutes les provinces seront appelées à se pencher sur les problèmes majeurs de la nation afin d'y apporter des éléments de solution. Entre autres sujets abordés, il sera question du peuplement, de l'immigration, du Nouveau Québec, du Labrador, des ports québécois, etc. Les conclusions de toutes les commissions d'étude seront ensuite soumises à l'approbation lors des futures assises générales.

Les différents partis politiques seront aussi représentés à titre d'observateurs à ce colloque. C'est ainsi que le parti libéral a désigné MM. Pierre Laporte, Guy Leclerc et Henri Coiteux. Pour sa part, l'Union nationale a nommé MM. Antonio Flaminio, Fernand Grenier et Roland Théoret. Le RIN et le RN n'ont pas encore fait connaître les noms de leurs ambassadeurs à ces réunions.

Au cours des assises, 40 commissions d'étude composées de membres formant un éventail de toutes les classes de la société et de toutes les provinces seront appelées à se pencher sur les problèmes majeurs de la nation afin d'y apporter des éléments de solution. Entre autres sujets abordés, il sera question du peuplement, de l'immigration, du Nouveau Québec, du Labrador, des ports québécois, etc. Les conclusions de toutes les commissions d'étude seront ensuite soumises à l'approbation lors des futures assises générales.

Les différents partis politiques seront aussi représentés à titre d'observateurs à ce colloque. C'est ainsi que le parti libéral a désigné MM. Pierre Laporte, Guy Leclerc et Henri Coiteux. Pour sa part, l'Union nationale a nommé MM. Antonio Flaminio, Fernand Grenier et Roland Théoret. Le RIN et le RN n'ont pas encore fait connaître les noms de leurs ambassadeurs à ces réunions.

Au cours des assises, 40 commissions d'étude composées de membres formant un éventail de toutes les classes de la société et de toutes les provinces seront appelées à se pencher sur les problèmes majeurs de la nation afin d'y apporter des éléments de solution. Entre autres sujets abordés, il sera question du peuplement, de l'immigration, du Nouveau Québec, du Labrador, des ports québécois, etc. Les conclusions de toutes les commissions d'étude seront ensuite soumises à l'approbation lors des futures assises générales.

Les différents partis politiques seront aussi représentés à titre d'observateurs à ce colloque. C'est ainsi que le parti libéral a désigné MM. Pierre Laporte, Guy Leclerc et Henri Coiteux. Pour sa part, l'Union nationale a nommé MM. Antonio Flaminio, Fernand Grenier et Roland Théoret. Le RIN et le RN n'ont pas encore fait connaître les noms de leurs ambassadeurs à ces réunions.

Au cours des assises, 40 commissions d'étude composées de membres formant un éventail de toutes les classes de la société et de toutes les provinces seront appelées à se pencher sur les problèmes majeurs de la nation afin d'y apporter des éléments de solution. Entre autres sujets abordés, il sera question du peuplement, de l'immigration, du Nouveau Québec, du Labrador, des ports québécois, etc. Les conclusions de toutes les commissions d'étude seront ensuite soumises à l'approbation lors des futures assises générales.

Les différents partis politiques seront aussi représentés à titre d'observateurs à ce colloque. C'est ainsi que le parti libéral a désigné MM. Pierre Laporte, Guy Leclerc et Henri Coiteux. Pour sa part, l'Union nationale a nommé MM. Antonio Flaminio, Fernand Grenier et Roland Théoret. Le RIN et le RN n'ont pas encore fait connaître les noms de leurs ambassadeurs à ces réunions.

Au cours des assises, 40 commissions d'étude composées de membres formant un éventail de toutes les classes de la société et de toutes les provinces seront appelées à se pencher sur les problèmes majeurs de la nation afin d'y apporter des éléments de solution. Entre autres sujets abordés, il sera question du peuplement, de l'immigration, du Nouveau Québec, du Labrador, des ports québécois, etc. Les conclusions de toutes les commissions d'étude seront ensuite soumises à l'approbation lors des futures assises générales.

Les différents partis politiques seront aussi représentés à titre d'observateurs à ce colloque. C'est ainsi que le parti libéral a désigné MM. Pierre Laporte, Guy Leclerc et Henri Coiteux. Pour sa part, l'Union nationale a nommé MM. Antonio Flaminio, Fernand Grenier et Roland Théoret. Le RIN et le RN n'ont pas encore fait connaître les noms de leurs ambassadeurs à ces réunions.

Au cours des assises, 40 commissions d'étude composées de membres formant un éventail de toutes les classes de la société et de toutes les provinces seront appelées à se pencher sur les problèmes majeurs de la nation afin d'y apporter des éléments de solution. Entre autres sujets abordés, il sera question du peuplement, de l'immigration, du Nouveau Québec, du Labrador, des ports québécois, etc. Les conclusions de toutes les commissions d'étude seront ensuite soumises à l'approbation lors des futures assises générales.

Les différents partis politiques seront aussi représentés à titre d'observateurs à ce colloque. C'est ainsi que le parti libéral a désigné MM. Pierre Laporte, Guy Leclerc et Henri Coiteux. Pour sa part, l'Union nationale a nommé MM. Antonio Flaminio, Fernand Grenier et Roland Théoret. Le RIN et le RN n'ont pas encore fait connaître les noms de leurs ambassadeurs à ces réunions.

Au cours des assises, 40 commissions d'étude composées de membres formant un éventail de toutes les classes de la société et de toutes les provinces seront appelées à se pencher sur les problèmes majeurs de la nation afin d'y apporter des éléments de solution. Entre autres sujets abordés, il sera question du peuplement, de l'immigration, du Nouveau Québec, du Labrador, des ports québécois, etc. Les conclusions de toutes les commissions d'étude seront ensuite soumises à l'approbation lors des futures assises générales.

Les différents partis politiques seront aussi représentés à titre d'observateurs à ce colloque. C'est ainsi que le parti libéral a désigné MM. Pierre Laporte, Guy Leclerc et Henri Coiteux. Pour sa part, l'Union nationale a nommé MM. Antonio Flaminio, Fernand Grenier et Roland Théoret. Le RIN et le RN n'ont pas encore fait connaître les noms de leurs ambassadeurs à ces réunions.

Au cours des assises, 40 commissions d'étude composées de membres formant un éventail de toutes les classes de la société et de toutes les provinces seront appelées à se pencher sur les problèmes majeurs de la nation afin d'y apporter des éléments de solution. Entre autres sujets abordés, il sera question du peuplement, de l'immigration, du Nouveau Québec, du Labrador, des ports québécois, etc. Les conclusions de toutes les commissions d'étude seront ensuite soumises à l'approbation lors des futures assises générales.

Les différents partis politiques seront aussi représentés à titre d'observateurs à ce colloque. C'est ainsi que le parti libéral a désigné MM. Pierre Laporte, Guy Leclerc et Henri Coiteux. Pour sa part, l'Union nationale a nommé MM. Antonio Flaminio, Fernand Grenier et Roland Théoret. Le RIN et le RN n'ont pas encore fait connaître les noms de leurs ambassadeurs à ces réunions.

Au cours des assises, 40 commissions d'étude composées de membres formant un éventail de toutes les classes de la société et de toutes les provinces seront appelées à se pencher sur les problèmes majeurs de la nation afin d'y apporter des éléments de solution. Entre autres sujets abordés, il sera question du peuplement, de l'immigration, du Nouveau Québec, du Labrador, des ports québécois, etc. Les conclusions de toutes les commissions d'étude seront ensuite soumises à l'approbation lors des futures assises générales.

Les différents partis politiques seront aussi représentés à titre d'observateurs à ce colloque. C'est ainsi que le parti libéral a désigné MM. Pierre Laporte, Guy Leclerc et Henri Coiteux. Pour sa part, l'Union nationale a nommé MM. Antonio Flaminio, Fernand Grenier et Roland Théoret. Le RIN et le RN n'ont pas encore fait connaître les noms de leurs ambassadeurs à ces réunions.

Au cours des assises, 40 commissions d'étude composées de membres formant un éventail de toutes les classes de la société et de toutes les provinces seront appelées à se pencher sur les problèmes majeurs de la nation afin d'y apporter des éléments de solution. Entre autres sujets abordés, il sera question du peuplement, de l'immigration, du Nouveau Québec, du Labrador, des ports québécois, etc. Les conclusions de toutes les commissions d'étude seront ensuite soumises à l'approbation lors des futures assises générales.

Les différents partis politiques seront aussi représentés à titre d'observateurs à ce colloque. C'est ainsi que le parti libéral a désigné MM. Pierre Laporte, Guy Leclerc et Henri Coiteux. Pour sa part, l'Union nationale a nommé MM. Antonio Flaminio, Fernand Grenier et Roland Théoret. Le RIN et le RN n'ont pas encore fait connaître les noms de leurs ambassadeurs à ces réunions.

Au cours des assises, 40 commissions d'étude composées de membres formant un éventail de toutes les classes de la société et de toutes les provinces seront appelées à se pencher sur les problèmes majeurs de la nation afin d'y apporter des éléments de solution. Entre autres sujets abordés, il sera question du peuplement, de l'immigration, du Nouveau Québec, du Labrador, des ports québécois, etc. Les conclusions de toutes les commissions d'étude seront ensuite soumises à l'approbation lors des futures assises générales.

Les différents partis politiques seront aussi représentés à titre d'observateurs à ce colloque. C'est ainsi que le parti libéral a désigné MM. Pierre Laporte, Guy Leclerc et Henri Coiteux. Pour sa part, l'Union nationale a nommé MM. Antonio Flaminio, Fernand Grenier et Roland Théoret. Le RIN et le RN n'ont pas encore fait connaître les noms de leurs ambassadeurs à ces réunions.

Au cours des assises, 40 commissions d'étude composées de membres formant un éventail de toutes les classes de la société et de toutes les provinces seront appelées à se pencher sur les problèmes majeurs de la nation afin d'y apporter des éléments de solution. Entre autres sujets abordés, il sera question du peuplement, de l'immigration, du Nouveau Québec, du Labrador, des ports québécois, etc. Les conclusions de toutes les commissions d'étude seront ensuite soumises à l'approbation lors des futures assises générales.

Les différents partis politiques seront aussi représentés à titre d'observateurs à ce colloque. C'est ainsi que le parti libéral a désigné MM. Pierre Laporte, Guy Leclerc et Henri Coiteux. Pour sa part, l'Union nationale a nommé MM. Antonio Flaminio, Fernand Grenier et Roland Théoret. Le RIN et le RN n'ont pas encore fait connaître les noms de leurs ambassadeurs à ces réunions.

Au cours des assises, 40 commissions d'étude composées de membres formant un éventail de toutes les classes de la société et de toutes les provinces seront appelées à se pencher sur les problèmes majeurs de la nation afin d'y apporter des éléments de solution. Entre autres sujets abordés, il sera question du peuplement, de l'immigration, du Nouveau Québec, du Labrador, des ports québécois, etc. Les conclusions de toutes les commissions d'étude seront ensuite soumises à l'approbation lors des futures assises générales.

Les différents partis politiques seront aussi représentés à titre d'observateurs à ce colloque. C'est ainsi que le parti libéral a désigné MM. Pierre Laporte, Guy Leclerc et Henri Coiteux. Pour sa part, l'Union nationale a nommé MM. Antonio Flaminio, Fernand Grenier et Roland Théoret. Le RIN et le RN n'ont pas encore fait connaître les noms de leurs ambassadeurs à ces réunions.

Au cours des assises, 40 commissions d'étude composées de membres formant un éventail de toutes les classes de la société et de toutes les provinces seront appelées à se pencher sur les problèmes majeurs de la nation afin d'y apporter des éléments de solution. Entre autres sujets abordés, il sera question du peuplement, de l'immigration, du Nouveau Québec, du Labrador, des ports québécois, etc. Les conclusions de toutes les commissions d'étude seront ensuite soumises à l'approbation lors des futures assises générales.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 novembre 1966 à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.C.S. Graphic Production Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 15e jour de novembre 1966, sous le numéro 1932857. Ce 25e jour de novembre 1966, La Banque Toronto-Dominion.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 novembre 1966 à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.C.S. Graphic Production Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 15e jour de novembre 1966, sous le numéro 1932858. Ce 25e jour de novembre 1966, La Banque Toronto-Dominion.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 novembre 1966 à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.C.S. Graphic Production Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 15e jour de novembre 1966, sous le numéro 1932859. Ce 25e jour de novembre 1966, La Banque Toronto-Dominion.

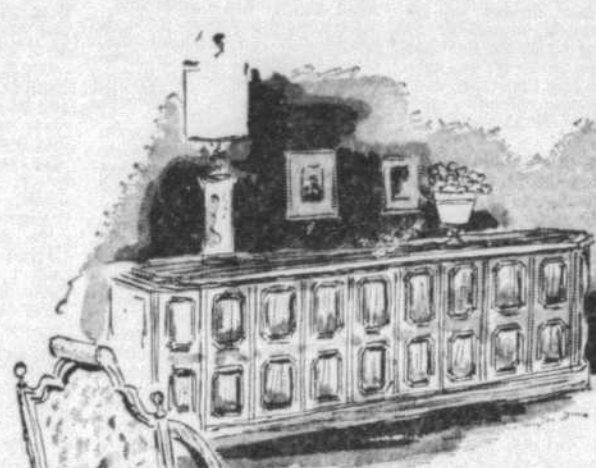
AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 novembre 1966 à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.C.S. Graphic Production Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 15e jour de novembre 1966, sous le numéro 1932860. Ce 25e jour de novembre 1966, La Banque Toronto-Dominion.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 novembre 1966 à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.C.S. Graphic Production Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 15e jour de novembre 1966, sous le numéro 1932861. Ce 25e jour de novembre 1966, La Banque Toronto-Dominion.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 novembre 1966 à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.C.S. Graphic Production Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 15e jour de novembre 1966, sous le numéro 1932862. Ce 25e jour de novembre 1966, La Banque Toronto-Dominion.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 novembre 1966 à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.C.S. Graphic Production Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 15e jour de novembre 1966, sous le numéro 1932863. Ce 25

Vous Les Trouvez Seulement chez Valiquette



Bahut de style espagnol en noyer, 3 compartiments fermés par 3 portes, 48" de long. **799.**



Fauteuil style espagnol, coussins en cuir, bois antique. **199.**

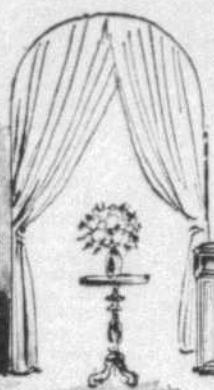
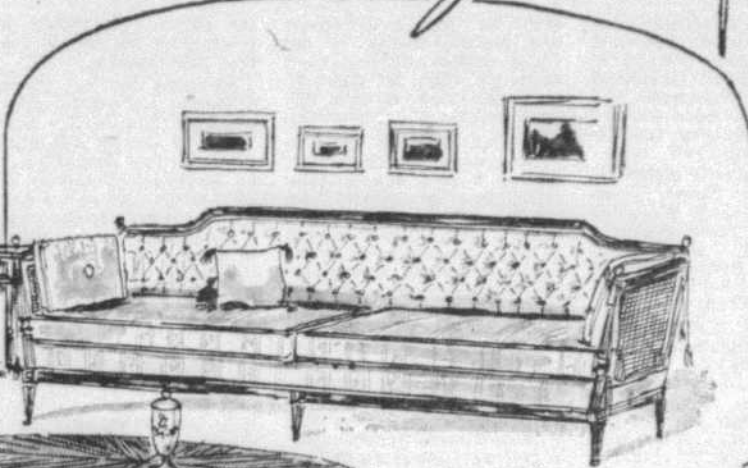


Table console de noyer, 48" de long. **249.**

Table à lampe ronde, de noyer, 26" de diam. **239.**



Table à café ovale de noyer 48" de long. **199.**



Sofa style influence méditerranéenne, bois fini antique recouvert d'un tissu soyeux rayé bleu et beige. **649.**

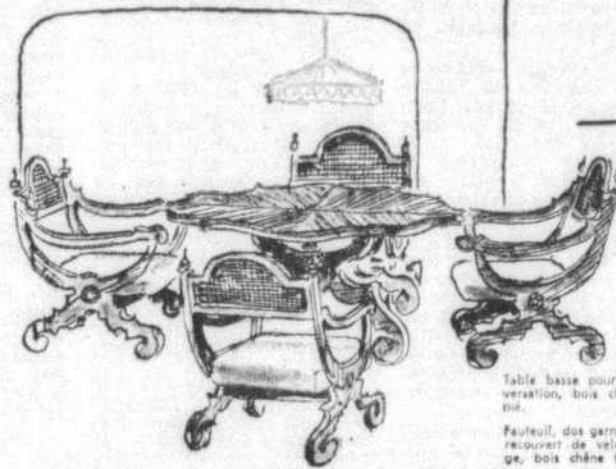
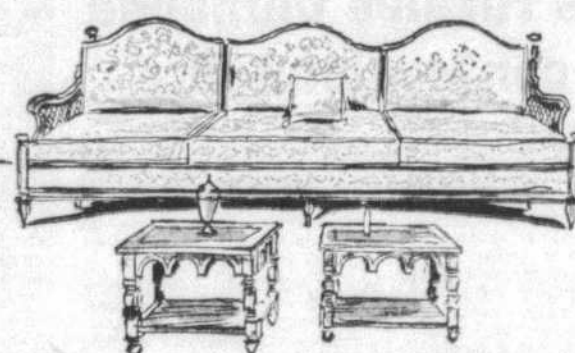
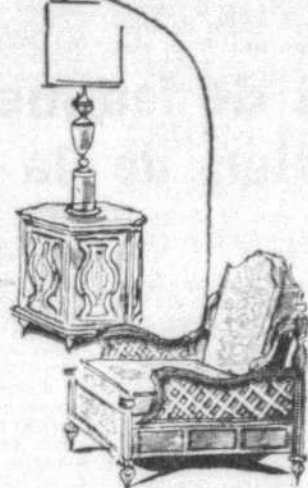


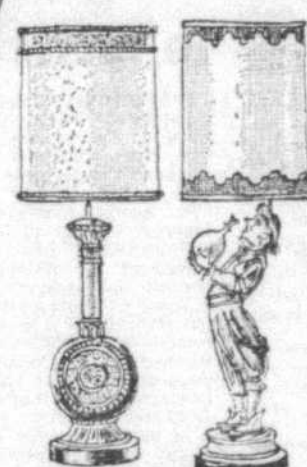
Table basse pour la conversation, bois chêne foncé. **149.**
Fauteuil, dos garni d'osier, recouvert de velours rouge, bois chêne foncé. **109.**



Sofa style espagnol recouvert d'un tissu tons de bleu et rouge, bois chêne foncé. **399.**



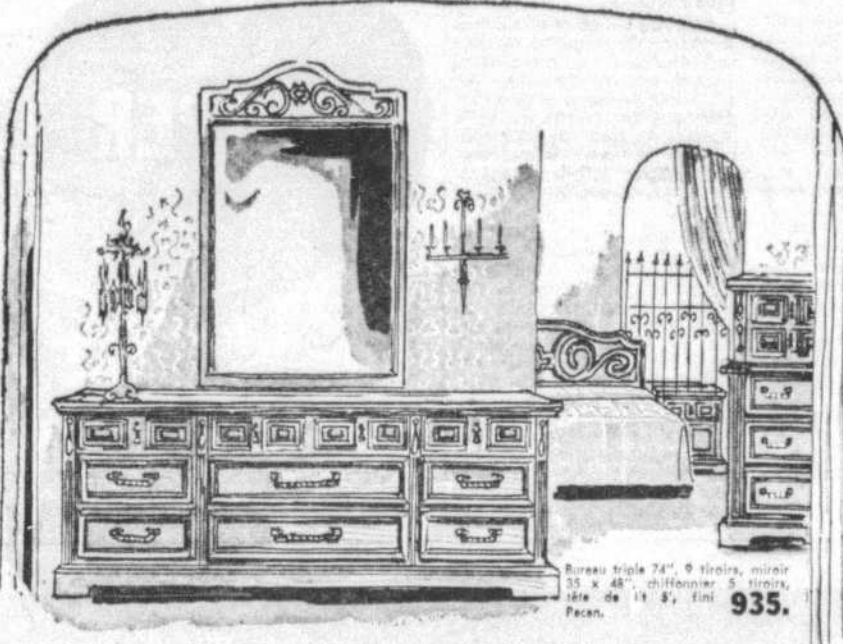
Fauteuil style espagnol, bois fini antique. **199.**



Lampe d'intérieur, verre, que finit de verre, abat-jour en laiton. **195.**



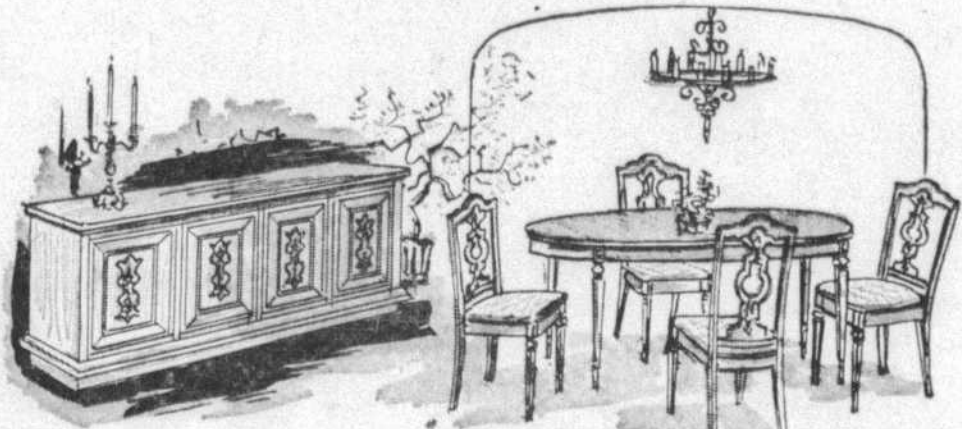
Lampe figure de garçon. **359.**



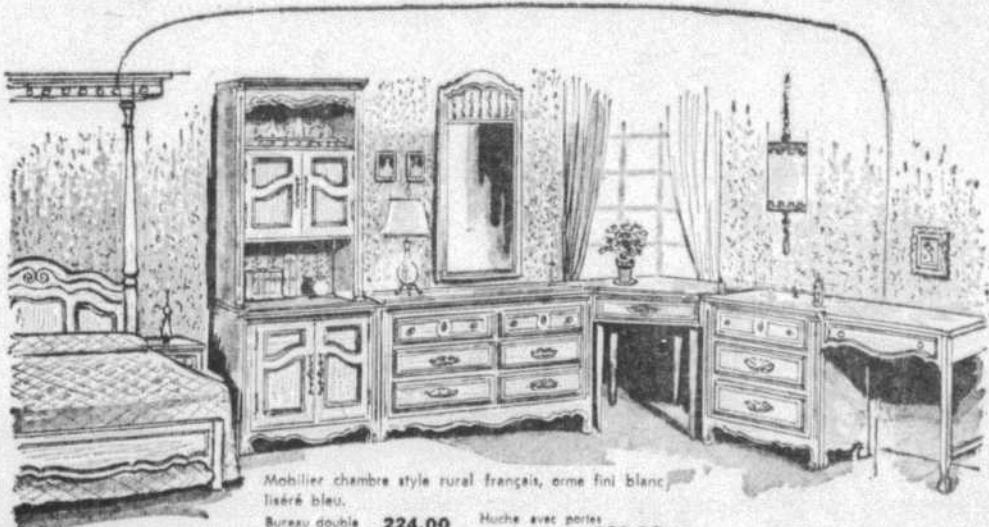
Bureau triple 74", 9 tiroirs, miroir 35 x 48", chiffonnier 5 tiroirs, réas de 14", fini Pecan. **935.**



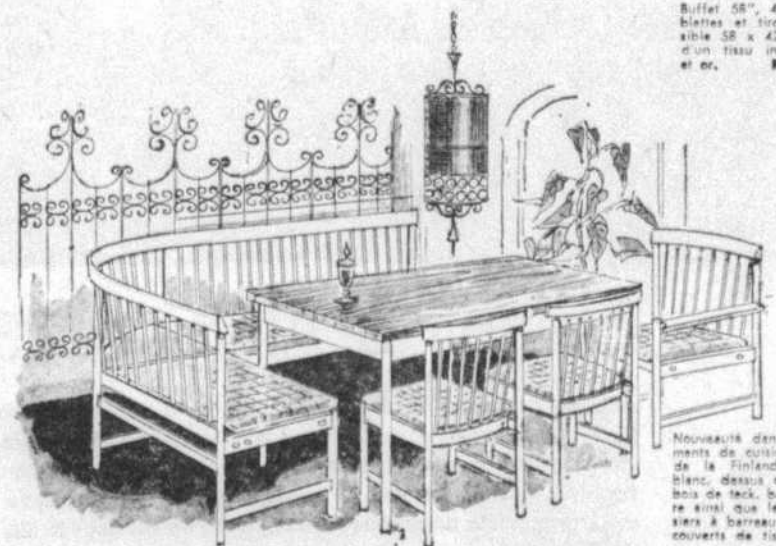
Bureau triple 72", 9 tiroirs dont trois dissimulés par des portes au centre, miroir encadré 29 x 50, chiffonnier 5 tiroirs, 14", 4/6, Acacia. **495.**
Reg. 625.00



Buffet 58", 4 portes dissimulant tablettes et tiroirs, table ovale extensible 58 x 42, 4 chaises recouvertes d'un tissu imprimé blanc et bleu. **395.**
Reg. 495.00



Mobilier chambre style rural français, bois fini blanc, tissu bleu.
Bureau double **224.00**
Miroir **129.00**
Bureau simple **129.00**
Pupitre **169.00**
Meuble d'encoignure **99.00**
Huche avec portes **129.00**
Tête de lit baldaquin 3/4 **129.00**
Table chevet **69.50**
Bureau deux portes **115.00**
Chaise **49.50**



Nouveauté dans les ameublements de cuisine, importation de la Finlande, bois laqué blanc, dessus de la table en bois de teck, banc d'encoignure ainsi que les chaises, dossier à barreaux et sièges recouverts de tissu bleu foncé.
Banc d'encoignure **165.**
Table **109.**
Chaise **35.**
Fauteuil **55.**

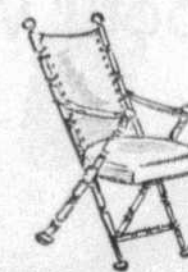


Table à café ovale de noyer foncé, 46" de long. **159.**

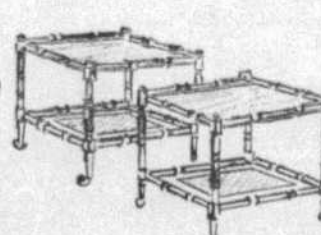
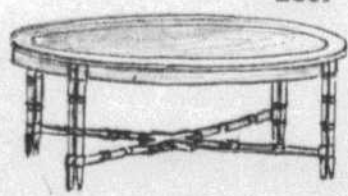


Table à lampe ovale en noyer foncé, 18" x 18". **99.**

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9.30 a.m. jusqu'à 5.30 p.m. — Ouvert le jeudi et le vendredi soir jusqu'à 9 heures.

N.G. VALIQUETTE LTEE — 510 Ste-Catherine est — Tél. 842-8811

STATIONNEMENT
en face ou à l'arrière
du magasin

Les audiences du Conseil supérieur de l'éducation

McGill et Sir George veulent bien d'une structure non confessionnelle, mais s'inquiètent du sort des minorités

L'université McGill et l'université Sir George Williams se déclarent favorables à l'établissement éventuel d'une commission scolaire unique dans les diverses régions scolaires du Québec, mais elles insistent pour que, dans la mise en application de cette recommandation majeure du 4^e rapport Parent, on prenne soin de protéger les groupes minoritaires et de ne pas réduire la qualité actuelle de l'enseignement anglo-protestant au Québec.

Dans les mémoires distincts qu'elles ont présentés hier au Conseil supérieur de l'éducation, les deux universités anglo-protestantes ne se montrent guère satisfaites, par contre, des recommandations Parent relatives à la confessionnalité et chacune d'elles préconise une formule qui tend fortement vers l'école non confessionnelle. De plus, elles formulent toutes deux des réserves à l'endroit des "comités scolaires".

La troisième université anglo-protestante du Québec, Bishop's, a également présenté un mémoire mais au cours d'une audience privée; donc, à huis clos.

Au sujet de la suggestion de la Commission Parent d'établir des commissions scolaires régionales unifiées qui regroupent toutes les écoles d'une région, quel que soit leur caractère linguistique et religieux, McGill dit craindre que cela "affaiblisse l'enseignement de langue anglaise, sans toutefois améliorer la situation présente".

Pour cette raison, elle "espère que, jusqu'à ce que quelques-uns des autres aspects de la réforme scolaire aient été réalisés, — elle n'indique pas lesquels, — les commissions scolaires de langue anglaise puissent continuer d'être responsables du fonctionnement des écoles" que fréquentent les Anglo-Québécois, quel que soit le statut de ces écoles sur le plan religieux.

"Ceci ne signifie pas que l'université désire que le nombre actuel des commissions scolaires soit maintenu, précie-

se McGill. L'université comprend les objectifs généraux de la Commission Parent et recommande l'établissement d'une administration scolaire plus centralisée partout où cela est conforme aux désirs de la population".

Au sujet de cette même recommandation Parent, l'université Sir George Williams, de son côté, déclare que cela paraît désirable en principe mais est de nature à causer inévitablement de l'anxiété aux groupes minoritaires.

En travaillant à éliminer les différences religieuses et linguistiques existantes au niveau des commissions scolaires, ajoute-t-elle, il faut prendre des mesures pour protéger les minorités et pour assurer que l'homogénéité sera réalisée, non pas par une réduction générale de la qualité de l'enseignement québécois, mais en haussant le rendement des écoles moins bonnes au niveau de celui des meilleures écoles.

La confessionnalité

Pour ce qui est de la confessionnalité scolaire, McGill considère qu'en tant que la population anglaise est concernée, il n'est pas nécessaire d'é-

tablir au Québec des écoles non confessionnelles et des écoles confessionnelles, étant donné que, déjà, les écoles dites protestantes reçoivent plusieurs enfants non protestants.

Au lieu d'établir un troisième système d'enseignement (neutre) à côté des systèmes catholique et protestant, il serait "plus simple et plus économique", selon McGill: a) soit de faire des actuelles écoles anglo-protestantes et anglo-catholiques des écoles non confessionnelles dans lesquelles chaque enfant pourrait recevoir le type d'enseignement religieux que ses parents désirent qu'il ait; b) soit, si une solution moins radicale est requise, de maintenir l'actuel système assez inexactement appelé protestant, mais en prenant des dispositions pour que tout élève puisse être exempté de l'enseignement religieux offert à la majorité des élèves et puisse recevoir, chaque fois que la chose est possible, un enseignement religieux approprié.

Pour sa part, Sir George Williams déclare que la solution préconisée par la Commission Parent risque de créer un troisième secteur et, dans

les régions pluralistes, d'accroître les frictions qui existent présentement.

Insistant sur la nécessité d'aborder toute cette question de façon positive, Sir George Williams suggère d'établir un système dans lequel le rôle de la religion prendrait deux formes dans toutes les écoles: a) un cours de religion visant à transmettre la foi religieuse, pour ceux qui le désirent; il faudrait que le plus grand nombre de religions possible aient leur cours dans chaque école et que ceux qui refusent ces cours aient une alternative convenable; b) un cours portant sur la religion qui, offert à tous les élèves, exposerait les caractéristiques des différentes religions du monde et fournirait une certaine connaissance de la nature de la religion en tant qu'élément vital de l'expérience humaine.

Aux groupes religieux qui considèrent que leur foi requiert une présentation spéciale ou une orientation particulière de l'école et de ses professeurs, Sir George Williams suggère qu'ils ouvrent des écoles privées que l'Etat pourrait subventionner.

Le Comité scolaire

Au sujet de la formation, dans chaque école, de "comités scolaires" consultatifs constitués de parents, Sir George Williams déclare que cette recommandation Parent soulève toute la question de la représentativité des associations parents-maitres à la lumière de l'apathie générale qui existe envers ces groupes, là où ils existent présentement.

McGill souligne qu'en accordant seulement aux parents des élèves le droit de vote lors de l'élection des membres des comités scolaires — et en conséquence, lors des élections scolaires, — on prive de nombreux contribuables de leur droit de vote et on les empêche de s'intéresser aux écoles. McGill considère que la formule devrait être encouragée mais en prenant soin d'éviter cette lacune et en accordant aux comités scolaires des pouvoirs moins étendus que ce que prévoit le rapport Parent.

(La Fédération des collèges classiques formule une réserve semblable à celle de McGill au sujet des comités scolaires, mais en invoquant un tout autre argument: "No taxation without representation".)

Quant à la création de conseils de développement scolaire au niveau des régions économiques, McGill n'en voit pas l'utilité. La responsabilité qui est confiée à ces conseils, dit-elle, est "trop grande pour être déléguée à un organisme nouveau et qui n'a pas été mis à l'épreuve".

J. L.

La régionale de l'Outaouais demande que la loi garantisse la place de l'Eglise à l'école

de notre envoyé spécial, Jean FRANCOEUR

HULL. — Des trois commissions scolaires régionales de l'ouest du Québec, qui ont comparu hier devant un comité du conseil supérieur de l'éducation, deux ont réclamé le statu quo, tandis qu'une troisième s'est dite favorable dans l'ensemble aux réformes préconisées par le rapport Parent.

La C.S.R. de l'Outaouais a été particulièrement catégorique en ce qui touche la confessionnalité. Elle tient pour sacré son caractère catholique et même elle a demandé au ministre de l'éducation d'inclure le mot "catholique" dans son appellation.

Ses porte-parole ont insisté pour que la loi garantisse explicitement la place "de jure" de l'Eglise à l'école. L'un d'eux, pressé de questions, a même jusqu'à affirmer: "Nous ne pouvons pas conserver le réseau d'écoles catholiques, si l'Eglise ne peut légiférer en ce domaine, mais que la décision est laissée aux comités scolaires".

Interrogé à son tour, le porte-parole de la "Ottawa Valley Protestant Regional School Board" a déclaré que les recommandations de la dernière tranche du rapport Parent constituaient un très beau devis (blueprint) pour les années à venir mais que dans l'immédiat, il valait mieux s'en tenir aux structures actuelles, quitte à poser des jalons, d'une année à l'autre, en vue de la réforme globale qu'il accepte "en principe".

Les membres du comité du Conseil supérieur de l'éducation, que préside M. Réal Charbonneau et dont les audiences ont débuté hier à Hull et se poursuivront aujourd'hui à Saint-Jérôme et Joliette, ont tenu à connaître la valeur "représentative" des mémoires qui leur étaient soumis.

C'est ainsi que les deux commissions scolaires précitées ont précisé que leur mémoire ne représentait que l'opinion des commissaires et de certains membres du personnel de cadre, leur rédaction n'ayant donné lieu à aucune consultation populaire.

Il n'est pas à écarter qu'une telle consultation aurait conduit à des prises de position plus nuancées.

C'est du moins ce que donne à penser un mémoire du conseil diocésain des associations parents-maitres de Hull, qui n'a pu se faire entendre à l'audience d'hier (étant donné le mandat du comité) mais dont copie a été distribuée aux journalistes par un des dirigeants de cet organisme, M. Sabin Lemoyne.

Le mémoire se réjouit du fait que la commission Parent veuille associer étroitement les parents aux décisions concernant la confessionnalité de l'enseignement et accepte que "la loi ne reconnaisse aucun caractère confessionnel aux commissions scolaires".

Le troisième mémoire présenté au cours de cette audience, celui de la commission scolaire régionale Henri-Bourassa (Mont-Laurier), est plus représentatif puisqu'il a été préparé par un comité régional de pla-

nification scolaire de 35 membres et qu'il a donné lieu à certaines consultations, notamment auprès des enseignants. Ce mémoire d'autre part, au chapitre de la confessionnalité, puise largement dans le document diffusé par le secrétariat de l'éducation de l'Assemblée épiscopale du Québec.

La C.S.R. Henri-Bourassa pose en principe la nécessité de conserver "un enseignement confessionnel" pour respecter le désir des parents en ce domaine, mais s'empresse d'ajouter que cela "n'implique pas nécessairement la confessionnalité des structures".

Les représentants du Conseil supérieur de l'éducation ont voulu en savoir davantage. C'est l'auteur de ce chapitre, Mgr Yvan Trottier, directeur diocésain de la pastorale scolaire de Mont-Laurier, qui a été chargé de répondre à leurs questions.

Il a d'abord déclaré que son groupe préférait le mot "pluralisme" à celui de "neutralité", ne fût-ce, a-t-il dit, que "pour enlever les craintes dans l'esprit des gens".

Mgr Trottier insiste sur le fait que le comité qui a rédigé le rapport était unanime pour approuver les recommandations de la Commission Parent au sujet de la confessionnalité, mais qu'il n'en exigeait pas moins des garanties juridiques.

"Nous ne croyons pas que la seule bonne volonté générale de tous les citoyens suffise pour garantir la confessionnalité de l'enseignement, a-t-il dit, nous voulons des appuis juridiques".

Quelle sorte de garanties? lui a-t-on demandé.

Ce à quoi le prélat a répondu: "Nous voulons que ce soit écrit dans une législation, du moins pour le moment, car si le rôle que la commission Parent accorde aux parents est merveilleux, nous nous interrogeons à savoir si les parents sont assez préparés pour l'assumer immédiatement. Dans dix ans, peut-être".

Il a précisé plus tard qu'il s'agissait, dans l'esprit des auteurs du mémoire, essentiellement d'une "période de transition".

Les représentants du C.S.E. ont voulu savoir si l'on avait objection à la présence dans une école confessionnelle, de

maitres qui ne seraient pas de la même confession.

La-dessus Mgr Trottier répond qu'il ne faudrait mieux pas, pour le moment, ne faire que pour éviter des conflits, étant donné l'état d'esprit des gens. Pour ce qui est de la présence sur les mêmes bancs d'école d'enfants de confessions différentes, il croit que la commission Henri-Bourassa est prête "à aller aussi loin que possible", c'est-à-dire jusqu'aux limites de la liberté de la majorité d'avoir des écoles qui lui conviennent vraiment.

On peut noter ici que le Conseil supérieur de l'éducation a cherché à savoir si l'une ou l'autre des commissions scolaires avaient déjà reçu des requêtes de la part des parents demandant que leurs enfants n'assistent pas aux cours de religion et ne prennent pas part aux exercices du culte. La réponse a été unanime: aucune demande n'a jamais été présentée en ce sens dans aucune des commissions concernées.

Dans la période de questions qui a suivi la présentation de son mémoire, la C.S.R. de l'Outaouais a réitéré son opposition à la déconsecration des structures administratives scolaires.

"Il nous est impossible d'admettre qu'une école catholique puisse être administrée par une commission scolaire neutre", a affirmé son principal porte-parole.

Un peu plus tard, il devait ajouter que la commission tenait au "climat religieux" qui doit "imbiber l'école". Il faut en tout, littérature, histoire, réferer l'homme à sa destinée, a-t-il dit également.

Au chapitre de la "diversité culturelle" cependant, la commission de l'Outaouais se montre plus flexible. "L'obligation pratique d'être bilingue, qui est imposée à nos concitoyens, pose des exigences qui ne sont pas les mêmes que celles des autres régions de la province", dit le mémoire.

Chez les protestants

Tout en réclamant le statu quo concernant la confessionnalité de l'enseignement et des structures administratives, le porte-parole de la Ottawa Valley Protestant School Board a

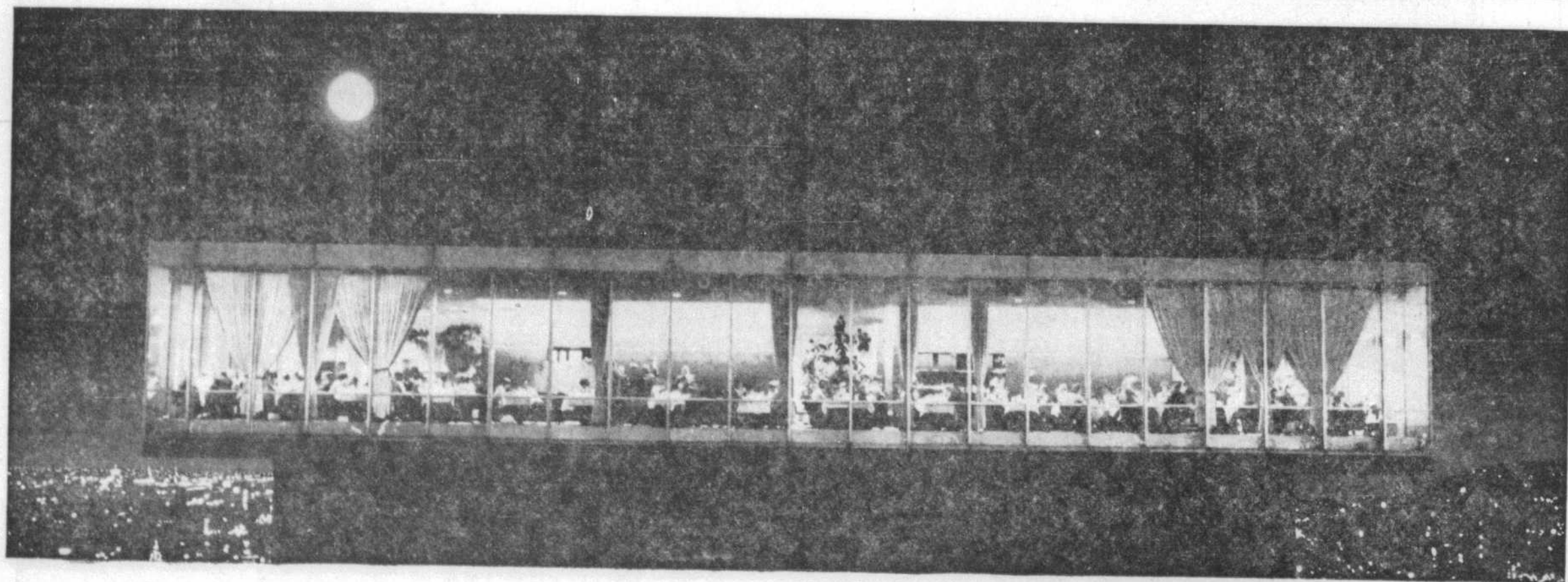
(Suite à la page 6)

Gérard Pelletier
écrit maintenant
chaque semaine dans
SEPT-JOURS
Specimen, 1500 Stanley, Mt 2

DUBO DUBONNET
Un aperitif à la française
IMPORTÉ DE FRANCE
EN VENTE PARTOUT
C.D.C. 20 Kuyper, Paris 16, France

LE GIN de KUYPER
EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR

DEPUIS 1695
John de Kuyper & Son
BLENDED GIN • DISTILLÉ À MONTRÉAL • LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE



Le ciel et la ville s'illuminent pour vous

ce soir à Altitude 737

Altitude 737, c'est un des hauts-lieux de la douceur de vivre à Montréal. Au sommet de la Place Ville-Marie, au 451^e étage, à 737 pieds au-dessus du niveau de la mer, le spectacle est magnifique. Et gratuit. Comme la musique que dispensent sans arrêt deux orchestres de grande classe, dont l'un est sous la direction de Sacha. Venez prendre le déjeuner, venez vous détendre en sirotant un de nos extraordinaires cocktails, venez passer une soirée à danser et à vous émerveiller. Notre spécialité: un superbe buffet, froid et chaud, aussi abondant que délicieux. La ville entière et le ciel vous donnent rendez-vous. A bientôt.

Administré par l'hôtel Reine Elizabeth

Les audiences du Conseil supérieur de l'éducation

La Fédération des collèges classiques est d'accord avec la neutralité des commissions scolaires, mais plus tard

Elle dénonce le chapitre sur la diversité culturelle

Dans le mémoire de 52 pages qu'il a présenté hier au Conseil supérieur de l'éducation au sujet de la troisième tranche du rapport Parent, le Conseil général de la Fédération des collèges classiques:

- accepte le principe de la neutralité des commissions scolaires mais s'oppose à ce que cette recommandation majeure soit appliquée immédiatement;

- préconise que la formule des "comités scolaires" soit mise à l'essai et que la création de ces corps consultatifs de parents dans chaque école élémentaire et secondaire du secteur public soit encouragée par le gouvernement; s'oppose à ce que les comités scolaires remplacent les commissions scolaires locales avant qu'ils aient fait leurs preuves;

- endosse dans l'ensemble les principes sur lesquels s'appuient les recommandations Parent relatives à la confessionnalité scolaire mais se pose plusieurs questions et formule même des réserves sérieuses sur la façon dont la Commission Parent suggère d'appliquer ces principes;

- dénonce durement le chapitre qui traite de la diversité culturelle (le caractère français et anglais des écoles). Il est "fort peu réaliste et très faible" et il "révèle vraiment les cinq recommandations qu'il contient ne sont pas seulement 'peu nombreuses, faibles et in-

complètes", mais encore "d'une banalité assez rare". Elle réclame la formation d'un comité spécial qui sera chargé de rééludier à fond ce problème.

Le mémoire déclare qu'il ne faudrait pas être dupes de la diversité culturelle que préconise le rapport Parent. "En réalité, elle n'existera pas puisque la pratique va se charger d'unifier les administrations scolaires", obligent les deux groupes culturels à se fusionner au plan des administrations scolaires — celles-ci régissant à la fois les écoles françaises et anglaises — affaiblit la recommandation qui reconnaît le droit d'existence d'écoles françaises et d'écoles anglaises.

Notant que "l'anglais a toujours été la langue de travail et donc pratiquement la langue prioritaire" au Québec, il ajoute: "Comment veut-on déterminer chez notre peuple une option culturelle valable si l'on continue de penser et de vivre comme si le français n'avait droit qu'à une place de seconde zone dans ce pays du Québec?" La FCC préconise l'adoption de mesures fermes à cet égard, en particulier l'octroi d'un "statut particulier" pour le français au Québec.

Au sujet de la neutralité des commissions scolaires et de la création de "comités scolaires", le mémoire explique qu'il n'est pas sûr qu'il s'oppose à l'application immédiate de ces deux mesures:

"Dans le domaine de l'éducation, à l'heure actuelle, l'atmosphère est chargée; la capacité de la population de faire face à des changements qui ne s'imposent pas de toute évidence — du moins dans l'immédiat — est peut-être déjà grevée au maximum.

"Les solutions proposées par les commissions ne manquent pas de logique et la pensée qui les inspire est saine; nous croyons que, dans une perspective à long terme, elles méritent d'être retenues. On peut douter, cependant, que les divers secteurs de la population et, particulièrement, les groupes qui ont des droits acquis, partagent actuellement cette perception des choses."

Au sujet du caractère neutre des commissions scolaires régionales, le mémoire dit que la FCC ne peut accepter cette recommandation sans réserves:

"Le Conseil général admet, en principe, que les commissions scolaires n'aient pas de caractère confessionnel; c'est une exigence sociale et politique vers laquelle il faut tendre mais que l'on ne pourra atteindre que par étapes. Notre population n'est pas prête à accepter des changements brusques."

Le mémoire souligne également: "Il nous semble normal qu'on ait situé la confessionnalité au niveau de l'école et non du système et qu'on ait

donné une grande responsabilité aux parents. La 'sécurité confessionnelle' ne viendra plus anonymement d'en haut mais de l'action et de la constante préoccupation des parents."

Mais, il précise ensuite: "Tout en étant d'accord sur le principe qui veut faire des parents et maîtres les piliers de la confessionnalité et de l'école, on ne peut se défendre d'une certaine crainte devant les étapes à parcourir: elles seront nombreuses, longues et difficiles pour arriver à cet idéal."

Concernant la confessionnalité, la FCC fait des "réserves majeures" sur les deux points suivants: 1) le 4^e rapport Parent "n'apporte pas de données assez précises dans certains cas, sur les modalités d'application des solutions proposées"; 2) "certains paragraphes laissent croire que la commission privilégie la minorité au détriment de la majorité". Sur ce deuxième point, elle se demande si on ne risque pas, dans les faits, de "situer tous les sacrifices et les accommodements du côté de la majorité".

La FCC s'oppose à trois des 14 recommandations Parent relatives à la confessionnalité: elle demande qu'il puisse y avoir des instituts et des universités confessionnelles et elle s'oppose à ce qu'on enlève aux deux comités confessionnels du Conseil supérieur de

l'éducation le pouvoir qu'ils ont de reconnaître les écoles comme catholiques ou protestantes.

Elle formule en outre des réserves sur deux autres recommandations: celle qui traite de la non confessionnalité des commissions scolaires régionales et des instituts; celle qui demande que les parents aient le droit de demander que leurs enfants soient exemptés de l'enseignement et des exercices religieux. A ce sujet, la FCC déclare que ce droit devrait être accordé aux enfants eux-mêmes lorsqu'ils ont atteint la 9^e année scolaire.

La FCC laisse en outre clairement entendre que, "pour favoriser l'ouverture d'écoles non confessionnelles", la Commission Parent a mis en veilleuse certaines normes ou certains critères qu'elle avait antérieurement présentés comme des quasi absolus, en particulier au sujet du nombre d'élèves minimal par école et de la polyvalence.

Pour ce qui est des comités scolaires, la FCC déclare qu'il est "opportun que le ministère de l'éducation autorise et encourage la formation des comités scolaires. Elle ajoute: "Le rendement pratique d'une formule nouvelle comme celle du comité scolaire ne sera vérifiable qu'à l'essai; il serait imprudent de modifier sensiblement le régime actuel des commissions scolaires avant que les comités scolaires (consultatifs) n'aient fait leurs preuves et qu'ils ne soient en mesure d'assurer efficacement la relève".

Enfin, la FCC dit qu'elle endosse la position prise par la Commission Parent au sujet de la participation des enseignants à la direction de l'enseignement et qu'elle souscrit à la position de base du rapport concernant le rôle et les fonctions des parents dans le système scolaire.

J. L.

Le régime confessionnel est une injustice et une absurdité intellectuelle, selon le MLF

Dans son mémoire au conseil supérieur de l'éducation, le Mouvement laïque de langue française accuse le rapport Parent d'avoir été "obnubilé par le fait brut de la présence d'une majorité catholique" au Québec.

Après avoir affirmé que l'Etat ne doit s'identifier à aucune croyance, le raisonnement de la commission Parent "tourne court" et "conclut à la nécessité de l'école confessionnelle", souligne le MLF.

Le mémoire ajoute qu'on peut déceler la marque d'un fatalisme qui ne veut pas croire à la maturité et à la conscience civique des Québécois.

Dès le début de son exposé, les dirigeants du MLF avouent "ressentir un certain malaise" à se présenter devant le Conseil supérieur de l'éducation, alléguant que cet organisme "de par son être même et ses structures... préjuge de l'avenir et des solutions à apporter au problème de la confessionnalité".

Mais le problème est grave et exige une solution rapide, voilà pourquoi le MLF s'est quand même résolu à faire valoir son point de vue.

A son avis, le système confessionnel est "une injustice sociale et une absurdité intellectuelle" et, à cause de ce système "les enfants du Québec sont privés d'une école vraiment démocratique".

La position du Mouvement laïque est claire: le Québec moderne est un Etat pluraliste dans une ère technologique; les écoles confessionnelles répandent une culture qui correspond à des modes de civilisation antérieurs; seules la déconfessionnalisation et la laïcité de l'école peuvent doter le Québec d'un système d'enseignement adapté à ce qu'il est devenu.

Le mouvement estime en outre que "notre ségrégation religieuse" est "aussi scandaleuse que la ségrégation raciale de nos voisins" et qu'à l'âge de la planétarisation de la lecture, il est "absurde et rétrograde de vouloir s'enfermer bien au chaud chacun dans son petit ghetto".

Le MLF affirme également que l'enseignement au Québec doit être modernisé.

"Contrôle souvent par des groupes privés, toujours par

des organismes confessionnels, l'enseignement dispensé à nos enfants reflète une culture et une idéologie souvent rétrograde.

"L'histoire réduite à celle des missionnaires, l'arithmétique apprise en comptant des chandelles et des chapelets, toute cette mentalité doit disparaître", dit le mémoire, ajoutant qu'il nous faut "des méthodes d'enseignement actives, qui refusent le dogmatisme et développent l'esprit de recherche et de spontanéité créatrice".

Dans son mémoire, le MLF recommande à nouveau la nationalisation des collèges classiques et se prononce contre toute forme de subventions publiques aux institutions privées.

Il réclame également l'accessibilité générale à l'enseignement, soulignant "qu'il incombe à l'Etat d'aider l'étudiant soit en le considérant comme un jeune travailleur intellectuel et en lui versant un pré-salaire, soit en lui fournissant nourriture et logement, ou de quelque autre façon".

J. P.

L'Association d'éducation appuie presque toutes les recommandations, sauf la neutralité des régionales

L'Association d'éducation du Québec appuie la presque totalité des recommandations contenues dans le quatrième rapport Parent et qui concernent la confessionnalité scolaire, la diversité culturelle et les structures scolaires aux niveaux local, régional et supra-régional. Le mémoire qu'elle a présenté hier au Conseil supérieur de l'éducation comporte cependant une exception très importante: alors que le rapport Parent recommande que les commissions scolaires régionales n'aient aucun caractère confessionnel, l'A.E.Q. recommande qu'elles soient "juridiquement catholiques, protestantes, neutres, ou autres".

L'A.E.Q. est un organisme provincial qui regroupe les principaux corps intermédiaires qui s'intéressent à l'éducation. Le mémoire est constitué d'une série de résolutions qui ont été adoptées par l'assemblée générale de l'A.E.Q. et qui ont reçu l'assentiment généralisé des représentants de quelque 16 organismes et de nombreux membres individuels reconnus pour leur compétence en éducation.

Au chapitre de la confessionnalité, l'A.E.Q. recommande le maintien et le développement des écoles confessionnelles là où un nombre suffisant d'élèves permet le fonctionnement efficace de ces écoles; "favorise un type de confessionnalité ouverte, conforme à la mentalité ecuménique de notre époque, per-

mettant à la fois l'expression des valeurs religieuses de la majorité et le respect positif des minorités qui fréquentent l'école"; "recommande l'ouverture d'écoles non confessionnelles là où un nombre suffisant d'élèves permet le fonctionnement efficace de ces écoles".

De plus, l'A.E.Q. "demande au ministère de l'éducation d'appliquer les réformes scolaires avec le souci de rendre justice aux diverses familles spirituelles qui composent la population du Québec et de sauvegarder la paix scolaire, fût-ce au prix de nécessaires accommodements dont pourrait souffrir le trésor public, en réponse à des demandes légitimes et raisonnables".

Elle souligne qu'une école confessionnelle a quatre caractéristiques: "a) un personnel enseignant partageant les croyances de la confession religieuse de l'école... b) un enseignement religieux conforme à cette confession et intégré au programme régulier des études; c) un enseignement profane donné dans des perspectives de la foi proposée; d) une organisation scolaire favorisant les prières, la participation au culte, et un service de pastoralité couvrant les besoins spirituels de la population étudiante desservie".

Au sujet du personnel enseignant, elle précise que, si des circonstances particulières exigent l'emploi d'un enseignant qui ne partage pas les croyances religieuses de l'école, cet

enseignant devra s'engager à reconnaître et respecter ces croyances.

Au chapitre de l'administration scolaire, l'A.E.Q. recommande:

1) la disparition des commissions scolaires locales ou, plus précisément leur regroupement et unification graduelle au sein des régionales et, dans la mesure où les circonstances le permettent, le transfert de leurs responsabilités aux régionales;

2) la formation de "comités scolaires" consultatifs, formés de cinq membres élus annuellement par les parents des élèves et la détermination claire et précise, dans les lois, de leur rôle et de leurs responsabilités, en particulier en ce qui touche la confessionnalité;

3) le regroupement des commissions scolaires régionales au sein de conseils de développement scolaire qui soient juridiquement neutres et qui recouvrent chacun le territoire d'une région économique.

Notant qu'il est urgent de préparer les parents au rôle plus important qu'ils auront à jouer dans l'administration scolaire, l'A.E.Q. recommande qu'un "cours systématique d'information scolaire et d'animation sociale" soit organisé à l'intention des parents et qu'un appel soit lancé à tous les organismes pouvant jouer un rôle d'animation auprès des parents.

En relation avec la diversité culturelle dans le domaine

scolaire, l'A.E.Q. recommande, entre autres, que le système scolaire québécois "assure l'épanouissement intégral de l'enseignement français et de la culture canadienne-française"; qu'un brevet d'enseignement ne soit octroyé qu'aux candidats qui démontrent leur capacité de s'exprimer dans un français correct; que le gouvernement provincial intervienne afin de favoriser la langue française dans la vie publique et les entreprises commerciales; que le gouvernement crée un organisme provincial de l'immigration qui favorise l'intégration des immigrants à la communauté francophone; que les commis-

sions scolaires ouvrent un service spécialisé pour les immigrants afin de contribuer à leur adaptation au milieu francophone.

En ce qui concerne les institutions privées, l'A.E.Q. "recommande le maintien des institutions privées d'enseignement dont l'existence est justifiée par le service qu'elles rendent à la population"; "recommande la création d'un organisme d'accréditation des institutions privées d'enseignement"; "reconnait à l'Etat le droit et le devoir de verser aux institutions privées d'enseignement accréditées, des subventions appropriées".

J. L.

La formation des maîtres

L'Association des professeurs de religion des écoles normales du Québec demande "que le système des écoles normales soit conçu de sorte qu'aucun citoyen soit privé de recevoir, dans sa région, la formation de maître pour des raisons religieuses".

Dans le mémoire qu'il a présenté hier au Conseil supérieur de l'éducation au sujet de la confessionnalité scolaire, l'organisme demande également "que le brevet d'enseignement ne serve plus à identifier la personnalité religieuse de son détenteur"; "que l'administration de chacune des

écoles normales respecte et fasse respecter l'option personnelle des étudiants en face de la religion"; "que toutes les écoles normales offrent des cours de religion aux étudiants soit comme culture personnelle, soit comme préparation à leur 'lâche future'; "que le mode de confessionnalité dans les écoles normales varie selon les conditions locales et selon les niveaux de l'enseignement"; "que les écoles normales respectent dans leurs structures et leur esprit, les données socio-démographiques réelles du milieu où de la région".

J. L.

L'ICEA est d'accord avec la neutralité des structures

Dans son mémoire au Conseil supérieur de l'éducation au sujet de la troisième tranche du rapport Parent, l'Institut canadien d'éducation des adultes, un organisme provincial qui groupe les groupements et personnes qui s'intéressent à l'éducation des adultes, appuie les recommandations Parent relatives à la confessionnalité.

Se déclarant en accord avec les principes que la Commission Parent émet sur le pluralisme religieux, l'ICEA dit qu'elle "appuie la mise en application des recommandations facilitant le respect de la liberté des groupes et la reconnaissance de la non-confessionnalité des structures"; c'est-à-dire des commissions scolaires (au niveau des régions scolaires) et des conseils de développement scolaire (au niveau des régions économiques).

L'ICEA se dit également "en accord avec la définition du pluralisme culturel contenue dans le rapport Parent". A ce sujet, il recommande:

a) "que le ministère de l'éducation s'attache particulièrement à favoriser le développement de ce pluralisme culturel chez les adultes par des mesures visant à faciliter l'accès aux études pour les adultes de toutes catégories socio-économiques et de tous groupes ethniques";

b) "que le régime d'éducation des adultes dans la province de Québec facilite l'adaptation des Neo-Canadiens au milieu canadien-français";

c) "qu'une attention toute spéciale soit portée à la représentation des étudiants adultes au sein des comités scolaires et que leur participation à la structure administrative soit un moyen de motivation à une plus grande participation sociale."

J. L.

Les célèbres
GIN & LIQUEURS
de la Hollande

Faits d'authentiques concentrés importés de Wynand Fockink, Hollande, ces liqueurs et gin de genièvre tout à fait délicieux sont distillés et embouteillés au Canada par Corby.

OFFERT À DES PRIX DOMESTIQUES

CRÈME DE MENTHE WF
25 oz \$4.75
Triple Sec WF
25 oz \$5.40

GIN DE GENIÈVRE WF
40 oz \$7.30 — 25 oz \$4.99
10 oz \$2.10

WF-A205
H. CORBY DISTILLERY LIMITED, Montréal

Unions de famille: qu'on crée sans délai des comités scolaires

Souscrivant "de façon positive et sans restrictions" au principe de la participation des parents à l'oeuvre collective de l'éducation, la Fédération des unions de familles recommande la mise en place immédiate des "comités scolaires" proposés par le rapport Parent, la du moins où l'intérêt et la préparation des parents, des administrateurs et des enseignants le justifient.

Dans un mémoire soumis au

Conseil supérieur de l'éducation, le même organisme, qui dit refléter l'opinion franche et modeste de parents soucieux de progrès en éducation, souscrit également au principe de la création d'une seule commission scolaire régionale qui administrerait à la fois les écoles catholiques, protestantes, non confessionnelles, françaises et anglaises d'une région donnée.

La Fédération des unions de familles estime cependant qu'une telle "mixité religieuse et culturelle" ne saurait être imposée immédiatement à tous les milieux, et qu'il conviendrait au préalable de sensibiliser la population à la valeur d'une telle formule.

Dans son mémoire, la F.U.F. recommande notamment:

- l'implantation souple et progressive des comités scolaires recommandés par le rapport Parent, en tenant compte des caractéristiques de chaque milieu;
- la mise en place immédiate de tels comités scolaires là où les parents, les administrateurs et les enseignants sont intéressés et préparés;
- la création d'un service d'information et de formation des parents au niveau du ministère de l'éducation;
- la création de comités pédagogiques au niveau des commissions scolaires régionales dont le but serait de sensibiliser les esprits à la "mixité religieuse et culturelle" suggérée par la commission Parent;
- la reconnaissance d'une assemblée provinciale de parents, autonome et représentative, mais qui serait formée uniquement après que la formule des comités scolaires se sera répandue.

J. F.

Saint-Bruno Maisons Alcan Limitée vous offre

un choix de maisons luxueuses: entretien minimum, 4 chambres, extérieur varié de haute qualité en brique, en pierre et en revêtement et accessoires d'aluminium ALCAN; confortable salle de séjour avec foyer; cuisine spacieuse; quelques maisons munies d'appareils, de tapis moirés à mur dans les vestibules, vivants et salles à manger.

Voyez Saint-Bruno lieu d'habitation des plus agréables grâce à ses excellents services, à un réseau routier en développement rapide, à toutes les installations de sport et de détente que seul peut offrir un milieu champêtre.

Maisons à partir de \$21,400.

Téléphone: 852-4404

A 20 minutes de Montréal, vers l'est sur la route 13, suivez les panneaux d'indirection.

UNE FILIALE DE L'ALUMINIUM DU CANADA

ALCAN MAISONS ALCAN LIMITÉE

ALCAN MAISONS ALCAN LIMITÉE

Un apéritif? S'il vous plaît. Un apéro? Pourquoi pas? Un Aperitivo Rossi? Avec grand plaisir!

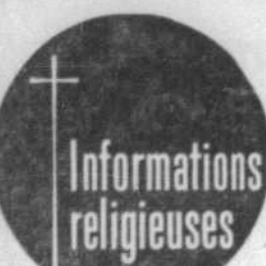
APERITIVO

L'apéritif par excellence — une boisson délicate que l'on sirote avant le repas, sur glace ou avec un zeste de citron. En vente dans tous les magasins de la Régie des Alcools du Québec.

\$2.60 34 54 oz (un litre)

MARTINI & ROSSI

Embouteillé à Turin, Italie



Une conférence du père J.-P. Audet

Le père Jean-Paul Audet, o.p., professeur à l'École biblique de Jérusalem et à la faculté de théologie des dominicains à Ottawa, prononcera lundi soir 28 novembre une conférence sur "les chemins de la foi dans l'Eglise primitive".

Le père Audet, qui est membre d'une équipe de recherches en études bibliques à laquelle l'Eglise doit une grande part du renouveau réalisé dans ce domaine depuis une cinquantaine d'années, s'est acquis une réputation internationale par la valeur des travaux qu'il a lui-même publiés.

Au Canada, le père Audet a signé dans la revue "Communauté chrétienne" plusieurs articles très remarqués sur la catéchèse, sur la liberté et sur la liturgie.

La conférence aura lieu en l'auditorium du monastère St-Albert-le-Grand (2715, chemin de la Côte-St-Catherine). Elle débutera à 8h30. Le prix d'admission est d'un dollar.

RESIDENCES FUNÉRAIRES
Magnus Poirier Inc.
8603, BOUL. ST-LAURENT

6520, ST-DENIS
10526, ST-LAURENT
185 est, DeCASTELNEAU
Tél.: 277-2135

des écoles
sans
crucifix



Teach-in, le vendredi 2 déc.
Mouvement laïque
de langue française

L'émission TMOIGNAGE

du 28 novembre au 3 décembre

Animateur: Paul HAMMIL, S.J.
LUNDI: Jean Gailot, S.J. Pourquoi les prêtres restent célibataires.
MARDI: Marcel Marotte, S.J.: L'influence de l'opinion publique.
MERCREDI: André Godin, S.J.: Comment les parents peuvent faciliter la conscience des jeunes.
JEUDI: Marcel Clément: Aucun concile n'aurait pu faire ce qu'a fait Vatican II.
VENDREDI: Lucien Lacroix, père et Gaston Michaud, O.P.: Deux moines qui vivent comme tout le monde.
SAMEDI: Suzanne et Normand Pilon: Apprendre aux enfants à aimer eux-mêmes.
A Montréal et aux environs, écoutez
CRAC 730 à 7h30 du soir
CRBS 1240 à 7h de l'après-midi

V.S. et V.S.O.P.
COGNAC COURVOISIER
Le Cognac de Napoléon

FIDELITE ABSOLUE

CITE DU VATICAN — Le supérieur général de la compagnie de Jésus a reconnu qu'il y avait eu des erreurs dans cet ordre religieux, mais il a nié que la loyauté des jésuites envers la papauté soit amoindrie.

Le Père Pedro Arrupe a fait ces déclarations au cours d'une conférence de presse sans précédent huit jours après que le Saint Père ait avisé les jésuites qu'il avait entendu parler d'étranges et sinistres suggestions au cours de leur récente assemblée générale.

Signalant le fait que les jésuites étaient à l'avant-garde de la pensée scientifique et théologique dans des pays de conditions politiques et sociologiques différentes dans le monde, le Père Arrupe a déclaré "qu'il n'est pas surprenant que parfois, en certains lieux et en certains cas, on soit allé trop loin".

"Nous n'avons pas l'intention de défendre des erreurs, a-t-il poursuivi, mais nous ne voulons pas commettre une erreur encore plus grave encore: ne rien faire de crainte de commettre une erreur."

Le préposé général de la compagnie de Jésus a exprimé l'opinion que le pape n'avait pas voulu blâmer particulièrement les jésuites. Il a signalé qu'il avait voulu les mettre en garde contre des dangers éventuels qui pourraient surgir durant la période de transition suivant le concile.

"La volonté du pape de nous mettre en garde contre des dangers de retour en arrière est claire, a-t-il ajouté. C'est son souci de père et de pasteur qui désire précisément préserver tout le corps d'une milice qu'il sent à lui et qu'il aime, de dangers qui se sont manifestés réels et actuels dans certains membres, comme le pape lui-même a pris soin de le préciser, "ce qui du reste arrive dans d'autres familles religieuses".

NOTES DE LECTURE

MORALE HUMAINE, MORALE CHRETIENNE

Compte rendu des travaux de la Semaine des intellectuels catholiques 1966. Desclée de Brouwer. Collection "Recherches et débats".

Tout semble remis en cause. En réalité, c'est d'un immense approfondissement de vérités intangibles que nous avons besoin.

Et cet approfondissement de ces vérités intangibles a été le but de cette rencontre de la Semaine des intellectuels catholiques 1966. Mais les animateurs de cette rencontre ont fait appel à des gens venant d'horizons les plus divers pour étudier, c'est-à-dire approcher, le mieux possible ces questions. On y trouve côte-à-côte Vercoors, Morvan Lebesque, Francis Jeanson, Paul Chauchard, l'abbé Marc Oraison, Olivier Lacombe, le cardinal Suenens, Marc Veillot et François Mauriac. C'est à dire la richesse et l'étendue des opinions exprimées.

PROMETHEE OU LE MAL DU SIECLE

Par Roger Cardon. Dialogue sociologique. Desclée de Brouwer. Un ouvrage de 72 pages.

Poursuivant sa déclaration, le Père Arrupe a dit: "ce sont là des phénomènes particuliers, certainement douloureux, qui pourraient certainement s'étendre si on n'y faisait pas obstacle. C'est pourquoi le pape a parlé, il a fait appel à la vigilance, il a souligné de façon positive ce qu'il ne faut pas abandonner ce à quoi, par la Grâce de Dieu, notre congrégation a renouvelé l'engagement de la fidélité la plus absolue".

"Il s'agit donc, a conclu le préposé général sur ce point, de paroles sérieuses, prudentes, qui n'évaluent pas le danger, mais dites avec tant d'affection et tant de souci paternel que l'on ne voit pas comment elles pourraient être confondues avec une condamnation ou un châtiment. Cela d'autant plus que la plus grande partie du discours est pleine d'expressions inaccoutumées d'estime, d'affection et de confiance. Et cela après que le pape ait examiné des décrets de la congrégation générale. Pour notre part, nous les avons accueillis comme une preuve de confiance stimulante et exigeante. Ceux qui du reste ont écouté personnellement ces paroles et ont pu relever les inflexions, les accentuations de la voix, l'émotion des sentiments du pape, ont senti de façon certaine qu'ils avaient devant eux un père et non pas un juge."

Répondant à d'autres questions, le Père Arrupe a estimé que la traduction italienne du discours du pape, qui a donné lieu à des discussions dans la presse, était à son avis "fidèle" qu'il était naturel que dans le sillage du concile, les avis diffèrent au sein de la compagnie, sans pouvoir préciser quels étaient les errements auxquels le pape a fait allusion. Quant à la façon dont le St-Père a été informé des rumeurs concernant ces errements, le Père Arrupe

C'était la première fois, depuis les trois années de son pontificat, que le pape exprimait des reproches aussi sévères, et la Compagnie de Jésus tout entière en fut ébranlée.

Plusieurs jésuites éminents craignent les effets nocifs de ces reproches sur les séminaristes et les jeunes prêtres de la communauté.

Dans certains milieux, on a cru que le pape dirigeait ses reproches contre les éléments progressifs et modernes de la Compagnie. Mais l'étonnement régnait parce que rien, à l'intérieur de l'ordre des jésuites, n'a été fait qui soit plus progressif que la plupart des changements encouragés par le pape lui-même dans l'Eglise en général.

Les jésuites ont fait en sorte de décentraliser leurs structures internes afin de donner plus la liberté aux chapitres provinciaux et généraux. Mais le pape lui-même a fait beaucoup plus que cela alors qu'il a institué un synode d'évêques dans le but que ceux-ci l'aident à gouverner l'Eglise de façon plus démocratique.

L'un des plus connus parmi les penseurs politiques chez les jésuites, le père John Courtney Murray, de Woodstock College, aux Etats-Unis, avait at-

tribué à l'élaboration de la déclaration de l'Assemblée mondiale des évêques de 1963, qui reconnaît le droit à la liberté de religion. Il a été fait qui soit plus progressif que la plupart des changements encouragés par le pape lui-même dans l'Eglise en général.

L'auteur est à la fois théologien et psychologue des profondeurs. Cette double qualité se reflète dans son ouvrage: la première partie est avant tout théologique, la seconde expose les nombreux mécanismes de défense psychologique.

a indiqué que lui-même recevait tous les jours des missives émanant de membres de l'ordre signalant tel ou tel cas considéré comme nuisible à la compagnie. Parlant d'autre part des travaux de la congrégation générale, qui a occupé 225 pères pendant 140 jours et 123 séances plénières, le Père Arrupe a déclaré qu'il n'a jamais été question de contester la doctrine de

l'obéissance mais qu'il a été décidé de développer plus qu'on ne l'a fait depuis St-Ignace la délégation d'autorité. "La collaboration entre le supérieur et sa communauté prend une valeur nouvelle, a-t-il dit, aidant à un sens accru d'une responsabilité de tous à l'égard du bien commun et permettant un accord plus profond dans l'exécution et la décision, une fois celle-ci prise".

Au sujet de l'obéissance spéciale due au pape, le Père Arrupe a souligné qu'elle faisait l'objet principal de l'introduc-

tion des décrets adoptés par la congrégation générale, "ce qui montre, a-t-il dit que la "mission", propre de la compagnie

consiste précisément en cette disponibilité de tous et de chacun à toute tâche demandée par le pape".

Les remarques du pape plongent les jésuites dans la perplexité

par Gerald MILLER de Associated Press

CITE DU VATICAN — Une mise en garde du pape Paul VI aux jésuites a plongé cette communauté, la plus influente chez les catholiques, dans la perplexité et la confusion.

Les dirigeants de la Société de Jésus ressentent un étonnement profond et s'interrogent sur les raisons qui ont poussé le pape à choisir leur ordre pour exprimer des reproches concernant le manque d'esprit religieux. Ils craignent que ces réprimandes n'aient un fâcheux effet sur leur communauté.

Mercredi dernier, dans un discours où s'entremêlaient les blâmes et les louanges, le pontife a révélé aux jésuites qu'il avait eu des rapports "étranges et sinistres" concernant leur communauté. Il les mit en garde alors contre l'abandon de leurs principes séculaires, et leur recommanda de rester obéissants à la pauvreté. Le blâme exprimé dépassait la louange.

C'était la première fois, depuis les trois années de son pontificat, que le pape exprimait des reproches aussi sévères, et la Compagnie de Jésus tout entière en fut ébranlée.

Plusieurs jésuites éminents craignent les effets nocifs de ces reproches sur les séminaristes et les jeunes prêtres de la communauté.

Dans certains milieux, on a cru que le pape dirigeait ses reproches contre les éléments progressifs et modernes de la Compagnie. Mais l'étonnement régnait parce que rien, à l'intérieur de l'ordre des jésuites, n'a été fait qui soit plus progressif que la plupart des changements encouragés par le pape lui-même dans l'Eglise en général.

Les jésuites ont fait en sorte de décentraliser leurs structures internes afin de donner plus la liberté aux chapitres provinciaux et généraux. Mais le pape lui-même a fait beaucoup plus que cela alors qu'il a institué un synode d'évêques dans le but que ceux-ci l'aident à gouverner l'Eglise de façon plus démocratique.

L'un des plus connus parmi les penseurs politiques chez les jésuites, le père John Courtney Murray, de Woodstock College, aux Etats-Unis, avait at-

tribué à l'élaboration de la déclaration de l'Assemblée mondiale des évêques de 1963, qui reconnaît le droit à la liberté de religion. Il a été fait qui soit plus progressif que la plupart des changements encouragés par le pape lui-même dans l'Eglise en général.

L'auteur est à la fois théologien et psychologue des profondeurs. Cette double qualité se reflète dans son ouvrage: la première partie est avant tout théologique, la seconde expose les nombreux mécanismes de défense psychologique.



Le Dr LOMER PILOTE

On demande une enquête sur les accusations du Dr Pilote dans "J'accuse Lesage de trahison"

Le Dr Lomer Pilote vient à peine de lancer son volume "J'accuse Jean Lesage de trahison" que déjà des citoyens demandent une enquête sur

les accusations qu'il a portées contre l'ancien premier ministre et l'ancien ministre de la santé, le Dr Alphonse Courtyer.

Ce livre publié aux Editions Actualité, prétend que l'Hôpital Général de St-Henri ne fut pas construit parce que le Dr Pilote et les autres promoteurs du projet ont refusé de se soumettre aux exigences du favoritisme. "Ainsi, le peuple ouvrier canadien-français de St-Henri s'est vu refuser un hôpital indispensable dans le même temps que les hôpitaux anglophones des alentours étaient surélevés", dit le Dr Pilote.

L'auteur demande à la population québécoise de l'appuyer dans sa demande d'enquête pour que le public sache "toute la vérité sur ce qu'on doit appeler un monstrueux scandale".

Hier, le Comité de vigilance nationale a demandé au gouvernement québécois d'ordonner une enquête sur les accusations que porte le Dr Lomer Pilote.

Le CVN ajoute qu'il serait odieux de la part des gouvernants de priver une population de la nécessité d'un hôpital tout simplement parce que les "petits amis" du parti n'auraient pas l'occasion d'y faire de gros profits aux frais des contribuables.

COMPTABLES AGRÉÉS

L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC

C.D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Edifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue LaGauchetière — Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
Henri Boivin, C.A.
Gérard Arbour, C.A.
Régis Lafleur, C.A.
Régis Archambault, L.S.C., C.A.
159 o., rue Craig. 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

AUDET, POUPART & CIE
Comptables agréés
R. Audet, B.A., L.S.C. Com., C.A.
G. Poupart, B.A., L.S.C. Com., C.A.
7073 St-Denis Montréal 10
272-8751

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
F. J. Bastien, C.A., R. Barrière, C.A.
G. Borduas, C.A., B. Pelletier, C.A.
Yves Joyel, C.A.
620 ouest, boul. Dorchester
2 bl. Desaulniers, St-Lambert
Montréal 866-5886

LORENZO BELANGER & ASSOCIÉS
Comptables agréés
1980 ouest, rue Sherbrooke
Suite 340
937-4238

BENOIT, ROY, DIRY & CIE
Comptables agréés
Lionel H. Benoit, C.A.
Claude Roy, C.A.
Jean-Paul Diry, C.A.
3500 Parc Lafontaine
227-2463

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
360, St-Jacques Montréal 1
842-4691 842-2761

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R.V. Bennett, C.A., H.E. Bell, C.A.
A.M. Camirand, C.A., H.M. Caron, C.A.
L.J. Carrière, C.A., D.J. Finlay, C.A.
J.B. Gauthier, C.A., A.W. Gilmore, C.A.
G. Girard, C.A., J.P. Gravelle, C.A.
G.P. Keating, C.A., J.A. MacKenzie, C.A.
R. Normandeau, C.A., D.C. Scott, C.A.
W.J. Smith, C.A.
Associés-résidents
Montréal — Québec
Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton,
Kitchener, London, Windsor, Winnipeg,
Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver

COULOMBE, BESNER, TREMBLAY & CIE
Comptables agréés
C. André Coulombe, C.A.
Marcel Besner, C.A.
H. Denis Tremblay, C.A.
René Bourgeois, C.A.
Marcel Lecours, B. Com., C.A.
426 ouest, rue Fleury
Montréal 12 Tél. 389-5995

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Comptables agréés
R. Fredette, C.A., G. Charette, C.A.
R. Poirier, C.A., M. Lalonde, C.A.
L. Robitaille, C.A., H. Mercier, C.A.
J.C. Racette, C.A., L. Bélanger, C.A.
G. Fausse, C.A., H. Veillette, C.A.
507 Place d'Armes
Montréal 12 Tél. 842-8621

DeCARUFFEL, DeCARUFFEL & L'ESPERANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél.: 384-1890

DENIS, DESMARAIS, HOULE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Olivier Desmarais, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Desmarais, C.A.
Duncan Moore, C.A.
57, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

DESCHAMPS & GROTHE
Comptables agréés
J.-Armand Deschamps, C.A.
René F. Grothe, C.A.
1411 Crescent, Montréal 25
845-3248

GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU PRENOVOST, DUMAIS, BRAULT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
J.-Omer Ducharme, C.A.
Jean-Paul Rouleau, C.A.
Georges Prenovost, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Louis-P. Brault, C.A.
Pierre Lacroix, C.A.
561 est, boulevard Crémazie
Montréal 11 Tél.: 381-8011

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

GÉRARD LABELLE
Comptable agréé
85 est, boul. Henri-Bourassa
384-9945

LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
Bernard F. Lachance, C.A.
Pierre Y. Brousseau, C.A.
Denis Allard, C.A.
Roger Martin, C.A.
Georges Gagnon, C.A.
110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 — 381-9323

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSIER, NOISEUX, SENEAL
Comptables agréés
H. Lavalée, C.A., R. Lyonnais, C.A.
G. Gascon, C.A., J. Lussier, C.A.
P. Noiseux, C.A., R. Sénécal, C.A.
P. Bedard, L.S.C., C.A., D. Crochet, C.A.
M. Demers, C.A., A. Lussier, C.A.
M. Hardy, C.A., P. Hébert, C.A.
215, rue St-Jacques, Montréal
Tél.: 849-7791

LEBLANC & CIE
Comptables agréés
Fernand E. Leblanc, L.S.C., C.A.
436 est, rue Laurier
MONTRÉAL
276-2638

LEMIRE, ROULEAU & CIE
Comptables agréés
R. Lemire, C.A., R.M. Rouleau, C.A.
33 ouest, St-Jacques, ch. 505
Tél.: 844-3475

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
Comptables agréés
491 Carré Victoria 866-2023

MAHEU, NOËL & CIE
Comptables agréés
J.E. Manu, C.A., A. Noël, C.A.
R. Mahieu, C.A., B. Robert, C.A.
A.R. Fagundes, C.A., M. Hurlbut, C.A.
G. Amodeo, C.A., G. Landry, C.A.
L. Jarry, C.A., R. Tremblay, C.A.
M. LeBlond, C.A., Y. Lapointe, C.A.
A. Harel, C.A., J. Côté, C.A.
G. Normandeau, C.A., A. Rodette, C.A.
G. Verseau, C.A.
507 Place d'Armes
Montréal Tél.: 842-6651

MALLETTE, CÔTÉ, NORMANDIN & CIE
Comptables agréés
René de Côté, Ostiguy,
Hébert, St-Arnaud, Gosselin,
Verrier, Beauchemin & Cie
Y. Normandin, C.A., J.R. de Côté, C.A.
E. Mallette, C.A., J. Ostiguy, C.A.
A. Côté, C.A., C. Hébert, C.A.
G. Normandin, C.A., P.R. de Côté, C.A.
A. Roussel, C.A., J. St-Arnaud, C.A.
J.-J. Levesque, C.A., C. Gosselin, C.A.
A. Massé, C.A., C. Verrier, C.A.
G. Lefebvre, C.A., L. Beauchemin, C.A.
1440 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal — 866-2891

McDONALD, CURRIE & CIE COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MERCIER, ROY, DORAY & CIE
Comptables agréés
Gaston H. Mercier, C.A.
Robert Roy, C.A.
Pierre Doray, C.A.
3500 Parc Lafontaine
Suite 404
Montréal 24 526-0828

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
Roger Messier, C.A.
Robert Jacques, C.A.
Reynald Gauthier, C.A.
Marcel Saint-Denis, C.A.
Jacques Lefebvre, C.A.
Jacques Martin, C.A.
(Associés-juristes)
360 o., St-Jacques, local 1225
842-9131

MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE & ASS.
Comptables agréés
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Guy Guenette, C.A.
Pierre-Paul Guy, L.S.C., C.A.
Guy Messier, B.S., C.A.
Raymond A. Poirier, C.A.
Robert Heude, B.A., C.A.
50 Place Crémazie — Suite 423
Montréal 11 387-4423

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Jacques R. Nadeau, C.A.
Reynald Paquet, B.S., C.A.
Cécile Nadeau, B.S., C.A.
Michel Guérin, C.A.
E.S. Mulligan, C.A.
1420 ouest, Sherbrooke,
ch. 850 842-6812

NADON, NADON & ASSOCIÉS
Comptables agréés
J. Emile Nadeau, C.A.
André Nadeau, C.A.
André Lacroix, C.A.
Robert Nadon, C.A.
215 ouest, rue St-Jacques
845-8051

PRICE WATERHOUSE & CO.
Comptables agréés
5 Place Ville Marie 866-9701
Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto
Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary
Edmonton, Vancouver, Victoria

PROULX, D'ORSONNENS & CIE
Comptables agréés
René Proulx, B.S., C.A.
Guy D'Orsonnens, B.S., C.A.
G. St-Pierre, C.A., C. St-Denis, C.A.
R. Gagnon, C.A., S. Guérin, C.A.
G. Gravel, C.A.
La Tour de la Bourse
Montréal 3, Que. 878-2691

RIDDELL, STEAD, GRAHAM & HUTCHISON
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
866-7351
Montréal, Halifax, Québec, Ottawa,
Toronto, Hamilton, London, Winnipeg,
Regina, Calgary, Edmonton,
Vancouver
Représentants
aux États-Unis, en Grande-Bretagne,
Europe et Amérique du Sud

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000, Ave du Parc, Suite 301
Montréal 15 CR. 4-2797

SAMSON, BELAIR, CÔTÉ, LACROIX & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montréal — Québec
Rimouski
360 Saint-Jacques
Montréal — 842-4691

TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART ET
Comptables agréés
Edifice de la Banque Royale
Place Ville-Marie — 861-8531
Halifax, Saint-Jean, Québec,
Cap-de-la-Madeleine, Montréal,
Ottawa, Toronto, Hamilton, London,
Winnipeg, Regina, Saskatoon,
North Battleford, Calgary, Edmonton,
Vancouver, Victoria,
Roussau, Bahamas,
Etats-Unis, Grande-Bretagne,
et autres pays du monde

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Comptables agréés
Incorporant les sociétés suivantes:
W. J. T. Adamson & Co.
Aimé Galarneau et Compagnie
Middleton Hope & Co.
Thorne, Mulholland, Houston
& McPherson
Bureau à travers le Canada
Correspondants dans la plupart
des pays du monde
Suite 2604,
LA TOUR DE LA BOURSE
Montréal 3, Que. 878-3011

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Charles A. Gouveau, C.A.
Fernand Gouveau, C.A.
210 o., Crémazie DU 8-9251

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
L.D. Viau, C.A., Louis Robin, C.A.
Jacques R. Chabot, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gouveau, C.A.
Jean-Guy Brasseur, C.A.
4926 ave. Verdun Verdun
769-3871

J'ACCUSE JEAN LESAGE DE TRAHISON

par LOMER PILOTE, m. d.

VIENT DE PARAÎTRE... aux éditions ACTUALITE

EN VENTE PARTOUT A \$1.50 OU A:
L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE — 1130 EST, RUE LAGAUCHETIÈRE — MONTRÉAL 24

Jean-Paul Lefebvre propose un comité des corps intermédiaires qui lutterait en faveur d'une refonte de la carte électorale

M. Jean-Paul Lefebvre, député libéral d'Ahuntsic à l'Assemblée législative, émet le vœu que tous les corps intermédiaires de la région métropolitaine, y compris les syndicats étudiants, fondent un "comité pour l'établissement de la représentation démocratique" pour provoquer une refonte de la carte électorale.

"Sans aucune agressivité à l'endroit de mes amis des régions rurales (libéraux et autres), a dit M. Lefebvre qui s'adressait à un certain d'étudiants de l'U. de M. hier midi, j'affirme que le découpage ac-

tuel de la carte électorale fait des Montréalais des demi-pas- sés en tant qu'électeurs aussi bien qu'en tant que militants dans les cadres d'un parti politique, si ce parti adapte ses structures, mêmes démocratiques, à la carte électorale".

Dans tous les mouvements, (religieux, patriotiques, syndicaux, jeunesse, politiques), a-t-il dit, on constate des différences d'orientation entre les sections montrealaises et provinciales.

"Il ne faut pas, pour autant, préconiser l'institution d'une onzième province, mais si l'on veut, sur le plan politique, établir un meilleur équilibre entre les points de vue et les options idéologiques, il faut corriger nos structures démocratiques".

Après avoir souligné l'urgence de ce problème, le député d'Ahuntsic s'est demandé si, en plus de remanier la carte électorale, il ne faudrait pas "tempérer les inconvénients du système majoritaire et unimodal par la création de sièges additionnels attribués selon le pourcentage des voix".

Le comité dont M. Lefebvre propose la création échapperait à toute partisanerie, soulève seulement d'éventuels problèmes qu'entraîneraient les inégalités de représentation et de proposer des solutions concrètes.

Rôle des jeunes

Le député d'Ahuntsic a d'autre part abordé la question du rôle des 18 à 25 ans dans la société. Les jeunes devraient, dit-il, déployer plus d'activité dans les deux grands partis politiques. Il déplore "la tendance à se replier dans des cercles d'admiration mutuelle ou de refus global, tendance vouée à l'inefficacité et à la frustration, quelquefois doublée de violence et de bruit".

Il est normal, estime M. Lefebvre que les 18 à 25 ans (qui seront 20,2 p.c. du corps élec-

Un Musée de l'histoire de Montréal

La Société historique de Montréal met tout en œuvre en vue d'ouvrir un "musée d'histoire de Montréal" en 1968. A l'origine, on voulait réaliser ce projet pour 1967, année du centenaire et de l'Expo, mais les circonstances n'ont pas permis de respecter ce premier délai.

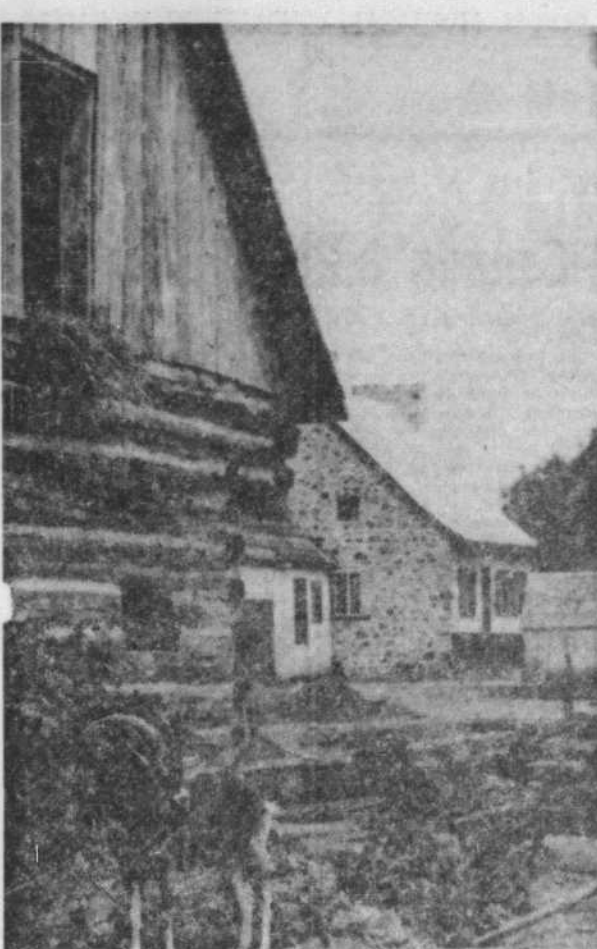
L'archiviste de l'archevêché de Montréal, M. François Beaudin, prêtre, est le secrétaire du "comité du musée" de la société historique. Il explique que le but du musée, c'est "une certaine démocratisation de l'histoire", cette institution en effet veut rendre l'histoire plus accessible. "Il s'agit de donner une autre conception que celle d'une compilation de dates, de guerres, de gouverneurs."

Un édifice au cœur du Vieux Montréal, au 425 rue Saint-Sulpice, a été désigné par le Comité du Musée comme emplacement éventuel. Les baux des locataires actuels expirent le 30 avril 1968. L'édifice fut construit sur une partie du terrain de l'ancien Hôtel-Dieu, concédé à Jeanne-Mance par Maisonneuve. Les religieuses hospitalières de Saint-Joseph ont quitté les lieux en 1861. Vers 1875, elles ont fait construire cet édifice dont elles sont encore propriétaires.

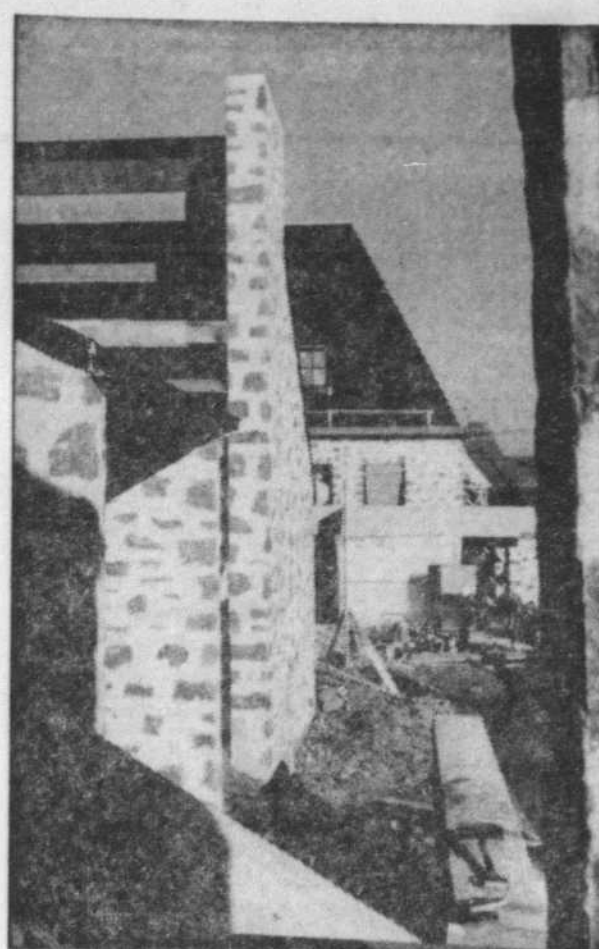
Si la majorité des institutions invitées à collaborer au projet de "musée d'histoire de Montréal" décident d'y participer, le projet comprendra: des collections d'objets, présentées au public sous différents thèmes à l'aide de techniques audio-visuelles; des dépôts d'archives; une bibliothèque d'histoire de Montréal et du Canada; des bureaux administratifs, salles de conférences et salles pour expositions temporaires.

toral en 1970) fassent sentir davantage leur présence dans les cadres qui, "que nous le voulions ou non, semblent destinés à demeurer les instruments de notre progrès ou de notre stagnation pour au moins une génération".

"Certes, il y a l'excuse de la politique du pire. Cette admission du pourrissement des choses en vue d'un mieux-être éventuel est facile à accepter pour ceux qui bénéficient déjà du confort bourgeois mais les pauvres, eux, en font les frais".



Est-ce ironie du sort, mais le Village historique de Chambly (à gauche), sur lequel de nombreux amoureux du passé avaient fondé l'avenir d'un tourisme culturel dans la région de Montréal, fait parler de lui, de pessimiste façon, au moment même où l'Expo et la Centrale d'artisanat du Québec annoncent que les artisans québécois occuperont quelques maisons (artificiellement anciennes celles-là) du Village (à droite), installé à La Ronde, centre de divertissement de l'Expo. Ces artisans se livreront à leur occupation dans ce décor très réussi et permettront ainsi aux visiteurs d'acquiescer des souvenirs authentiques ment québécois. (Voir la chronique de l'Expo, à la page 3).



La coupe des sapins, surveillée

QUEBEC — La Sûreté provinciale a laissé entendre hier qu'elle se fera contre ceux qui font la coupe de sapins sur les propriétés privées ou publiques sans en avoir obtenu l'autorisation préalable.

Les agents de la Sûreté provinciale ont reçu des instructions en vue de vérifier les camions chargés d'arbres de Noël et les véhicules qui sont immobilisés en bordure de la route, près des forêts appartenant à des particuliers ou à l'Etat.

Ces personnes devront pouvoir produire des preuves justifiant leur chargement ou leur présence à cet endroit et des procédures seront prises contre ceux qui ne pourront se soumettre à ces exigences.

La PP a décidé, cette année, de prendre les mesures qui s'imposent à la suite de nombreuses plaintes provenant des cultivateurs à l'effet que leurs terres boisées sont la scène chaque année de massacres soit par des particuliers soit par des gens qui en font un commerce à l'approche de Noël.

Emard se défend des accusations de séparatisme portées contre lui

OTTAWA — Le député libéral de Vaudreuil-Soulanges, M. René Emard, s'en est pris jeudi à un article de l'Ottawa Journal de mercredi le qualifiant de séparatiste à cause de sa proposition contre les unités nationales de négociation dans la fonction publique fédérale.

Au comité mixte de la Chambre et du Sénat sur la fonction publique, M. Emard a déclaré

jeudi matin qu'il n'était pas séparatiste.

"Je suis anti-séparatiste, du moins jusqu'à présent", a dit le député, invoquant la question de privilège.

"Je crois que les Canadiens français et les Canadiens anglais peuvent vivre côte-à-côte d'un bout du pays à l'autre".

M. Emard estime également

qu'il ne faut pas accuser les Canadiens français de nationalisme à outrance parce qu'ils évaluent certains problèmes au grand jour.

"L'existence de ces unités de négociation sur une base nationale va causer de graves problèmes et ce n'est pas en évitant d'en parler que nous allons les résoudre".

Amendement

Le député ajoute qu'il n'a pas la prétention de croire que son amendement au projet de loi est la seule ou la meilleure solution, mais, ajoute-t-il, personne d'autre n'a encore soumis de solutions.

"Que les Canadiens anglais cessent donc de penser que les Canadiens français veulent briser la Confédération quand ils préconisent des solutions aux problèmes actuels".

M. Emard croit enfin que le problème actuel est d'ordre syndical, économique et culturel et qu'en cherchant bien, le comité saura trouver une solution équitable pour tous.

M. James Walker (L-York-Centre) a exprimé la sympathie du comité à l'endroit de M. Emard, soulignant le bon travail du député au sein du comité et le fait que tous les politiciens sont exposés à ce genre de critiques.

Le président du comité, M. J.T. Richard (L-Ottawa-Est), a conclu: "A bon entendeur, salut".

L'édition de mercredi de l'Ottawa Journal faisait dire à M. Emard qu'il avait l'intention de proposer la création d'unités de négociation spéciales tenant compte des groupes ethniques.

M. Emard a plutôt proposé l'adoption d'un amendement au bill C-170 sur les relations entre employeur et employés dans la fonction publique afin de faire reconnaître les communautés d'intérêts quand il s'agit de définir les unités de négociation et de permettre aussi à tout syndicat qui représentera au moins 10 pour cent des employés d'un même groupe à faire partie de cette unité de négociation.

Le village de Chambly, acculé à la faillite

Le Village Historique Jacques de Chambly Inc. est à toute fin pratique en faillite. Hier, les membres de l'organisme ont autorisé leur conseil d'administration à procéder à une "liquidation partielle" ou totale de l'actif de la Corporation, selon que pourrait l'exiger le règlement des dettes de la Corporation.

La raison d'une telle liquidation est évidente: l'absence d'une aide substantielle de la part des autorités gouvernementales. Le président de l'Assemblée des membres du Village Historique Jacques de Chambly Inc., M. Antoine Prevost, a d'ailleurs souligné dans son rapport le climat d'indifférence qui a marqué toutes les démarches que les autorités du Village ont faites auprès de Québec.

"Au moment de la Fondation, a dit M. Prevost, nous avons déclaré au gouvernement provincial notre intention de former un Village Musée dans l'esprit d'Upper Canada Village, de Shelburne et autres. Notre Charte nous fut accordée en considération de ces objectifs, et nous suggérons à ce moment un accord en vertu duquel le gouvernement fournirait les édifices et nous nous rendrions responsables du site, des collections de meubles et objets et des frais d'administration."

La Commission des Monuments historiques, l'organisme du gouvernement provincial avec lequel nous avons constamment travaillé ne se trouvant pas en mesure, en vertu de ses règlements, d'acquiescer des terrains, ni de louer à autrui les immeubles faisant partie de son inventaire, il fut jugé plus à propos de laisser la propriété des immeubles à la Corporation qui pourrait être subventionnée comme tout autre individu dans ses dépenses de restauration.

"Ces accords furent approuvés de fait, presque immédiatement, puisque la Commission nous demandait en 1961 de fournir le site d'une première maison qu'elle se voyait engagée à sauver et dont elle nous accordait le libre usage à perpétuité."

"On ne place pas au hasard des monuments dont la restauration se chiffre dans les \$50,000, signale M. Prevost qui poursuit: "Nous avons donc vu dans cette offre la confirmation de nos propositions et nous avons dès lors procédé, grâce à l'engagement financier de quelques uns de nos membres, à l'acquisition d'un site convenable."

"En 1963, nous avons soumis au gouvernement un projet prévoyant l'établissement d'un échantillonnage du futur musée, afin de permettre les recherches essentielles tant sur le plan historique que sur le plan pratique."

"Ce projet fut approuvé d'emblée, le gouvernement accordait une subvention de \$116,660 en février 1963."

"De notre côté, dit M. Prevost, nous avons continué notre travail intensifiant le recrutement des membres et jetant les bases d'un mouvement qui nous vaudrait l'opinion publique favorable qui nous permettrait d'obtenir la collaboration nécessaire à la réalisation de l'ensemble de l'œuvre."

"Le nombre des visiteurs et l'intérêt manifesté de même que le succès manifeste l'Upper Canada Village nous ont prouvé sans l'ombre d'un doute que nos prévisions étaient exactes."

"En février 1964, nous avons soumis au gouvernement provincial le plan et le budget de l'ensemble des parties essentielles du projet. C'est cet ensemble que vous pouvez comprendre en étudiant la maquette préliminaire que vous voyez ici ce soir."

"Au point de vue financier, le projet prévoyait une dépense totale, y compris les dépenses déjà faites, de \$1,100,000 dollars à être répartie en deux parts, la moitié pour le site et les collections, à être fournis par notre société, grâce à des souscriptions publiques."

"Une partie de ces souscriptions étant prévues comme des donations en espèces en meubles et d'antiquités,

"Songez par exemple aux collections de particuliers ou de Corporations qui petit à petit quittent la province et peut-être le pays faute d'un dépôt convenable pour les recevoir."

"Ce n'est qu'un an plus tard que la Commission des monuments historiques recommandait des subventions non pas de quelque \$400,000 comme le prévoyait le budget soumis mais de \$200,000 seulement et ceci réparti sur une période de quatre ans."

"Malgré cette diminution importante dans la part de collaboration espérée du gouvernement provincial, nous avons pu obtenir d'un donateur qui veut rester anonyme, l'engagement formel d'une contribution de \$200,000 pour la part à fournir par notre société, à condition que nous ayons la garantie d'au moins \$300,000 de bâtiments."

"Nous avons fait part de cette offre au gouvernement dès septembre 1965, espérant que la subvention de \$200,000 pourrait être augmentée à \$300,000 encore payables en quatre ans."

"Depuis 14 mois nous n'avons

pu obtenir de réponse, ajoute M. Prevost."

"Je ne vous ferai pas le détail des démarches frustrantes des lettres sans réponses, des termes évadifs, des rendez-vous accordés et annulés, de tout ce qui petit à petit a porté notre comité exécutif à comprendre que nous avions à faire face soit à une indifférence monumentale, ou à une incompétence incroyable."

Il reste de tout ceci que certaines dettes que nous avons dû accumuler en établissant le projet, ne peuvent plus attendre, que le silence du gouvernement a détruit la confiance de nos créanciers, et que le conseil d'administration ne voit plus de moyen d'éviter la liquidation partielle ou totale de l'actif de la Corporation pour satisfaire aux exigences légitimes de nos créanciers."

Voici le texte de la résolution adoptée hier par les membres du Village Historique Jacques de Chambly Inc., à leur réunion qui se tenait au château de Ramesay:

"Il fut dûment résolu: QUE: les membres du Conseil d'Administration soient, et

ils sont par les présentes, autorisés à procéder à une liquidation partielle ou totale de l'actif de la Corporation, selon que pourrait l'exiger le règlement des dettes de la Corporation."

province de Québec, l'honorable Daniel Johnson, du profond regret avec lequel ils se voient réduits à adopter la résolution ci-haut mentionnée puisqu'elle ne peut avoir pour effet que d'annuler le travail accompli, avec la collaboration du gouvernement de la province de Québec, par la Corporation du Village Historique Jacques de Chambly.

POUR QUI SAIT DISTINGUER...

O.F.C.

WHISKY CANADIEN

DISTILLÉS, VIEILLIS ET EMBOUTILLÉS AU CANADA PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD., VALLEYFIELD, CANADA

CHAMPAGNE
Charles Heidsieck
REIMS

ESTHETIQUE EN AFFAIRES INC.

Associés en recherches d'idées pour aménagements de bureaux et magasins.

Planification fonctionnelle d'espace et esthétique d'intérieur.

DECORATEURS-ENSEMBLIERS DIPLOMÉS

M. Bélanger, S.D.E. Paul Gosselin, S.D.E.
Robert Parizeau, S.D.E. Claude Pichette, S.D.E.

5645, Christophe-Colomb — Tél.: 274-2576

LE BRANDY
AUX ABRICOTS
ROSS'S

ESSAYEZ
UNE
LIQUEUR
"LÉGÈRE!"

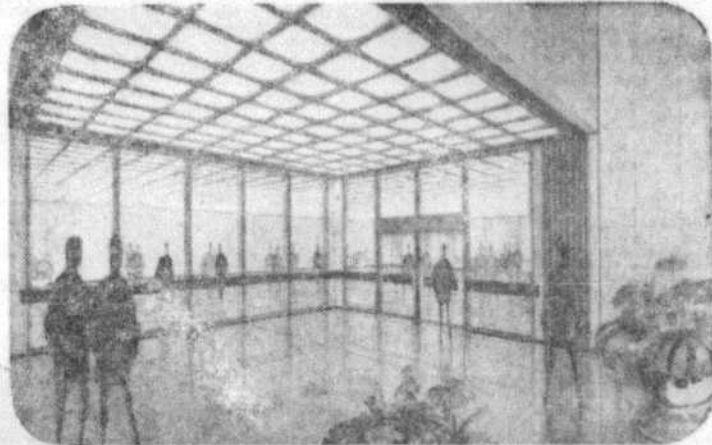
Rien de mieux pour terminer vos fins goutelettes que cette liqueur de réputation mondiale... faite de jus d'abricots frais et d'un brandy spécial vieilli à point, importé de France. Maintenant aussi disponible: le Sloe Gin Ross.

AUX MAGASINS
DE LA RÉGIE DES ALCOOLS:
221F 25 OZ \$4.95

FABRIQUÉ ET EMBOUTILLÉ EN GRANDE-BRETAGNE PAR W. A. ROSS & BROTHER LTD.

EN 1967 MONTREAL

sera
le centre
du monde



Vaste et spacieux Lobby au rez-de-chaussée

En plein cœur du centre international
des affaires à Montréal

**800 OUEST,
BOULEVARD DORCHESTER**

Un édifice ultra-moderne de 30 étages, entre l'hôtel Reine-Elisabeth et l'immeuble de l'OACI.

C'est l'endroit idéal pour les entreprises ayant des intérêts internationaux.

On peut louer dès maintenant des locaux qui seront prêts à être occupés en avril 1967. Plus de la moitié de l'espace est déjà loué; parmi les plus importants locataires on compte les sociétés Chemcell Limited, Consolidated Paper Corporation et Canadien National.

On peut se procurer gratuitement des plans des divers étages comportant des suggestions d'aménagement pour petits ou grands bureaux.

Pour renseignements, prière d'écrire ou de téléphoner personnellement ou de demander à votre courtier en immeubles de communiquer avec nous.

Terminal Tower Corporation

2155, rue Guy, Montréal

Téléphone: 878-3731 ou 933-7301

LE CENTRE

L'édifice sera relié directement au Métro, à l'hôtel Reine-Elisabeth et à la Gare centrale du Canadien National. Un réseau de couloirs permettra aux piétons de passer de l'édifice au centre commercial de la place Ville-Marie, à l'édifice de la Banque Royale, de l'édifice IBM, ainsi qu'à la Place Bonaventure et au Terminal Centre.

La mode anglaise pour l'homme 67



Le couturier britannique Hardy Amies propose pour l'homme bien habillé de 1967 les quelques modèles illustrés ici. Ces modèles ont été présentés ces jours derniers au Savoy de Londres. Dans l'ordre habituel, un costume croisé en laine grise et mohair; un costume trois pièces, droit, en tweed écossais, poches à pattes obliques, gilet coupé droit; veston de sport droit de poids moyen, à carreaux rouges et bruns de solide tweed s'harmonisant avec des pantalons bruns; un costume trois-pièces en tweed résistant, motif pied-de-poule, à carreaux bruns et blancs. Parmi les récents décrets de la mode masculine anglaise, no-

tons l'apparition du gilet qui complète toujours le costume, des tissus moins classiques et un complet du soir léger comme une robe de bal. La mode française masculine a deux sources d'inspiration: Dior et Cardin. On dit que ce dernier fait fortune à Paris depuis la mise en marché de son costume pour homme, coupé sur mesure, ajusté comme un gant, accompagné d'un gilet également coupé droit. Ce costume qui amincit la silhouette plaît beaucoup aux hommes de tout âge et le costume Cardin se vend tout aussi bien à Montréal, que New York ou Paris.

Soirée de gala de la S.E.C.

Sous le haut patronage et en présence de Mme Daniel Johnson, la Société d'étude et de conférences organise une soirée d'opéra qui se tiendra à la Place des arts, mercredi le 7 décembre prochain à 19h50. L'opéra de Verdi "Rigoletto" sera présenté par l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Hans Swrgowsky et mettra en vedette: Reri Ghrist, soprano, Joseph Rouleau, basse, Chester Ludgin, baryton, Richard Verreux, ténor, Yoland Guérard, basse, Huguette Tourangeau, contralto et plusieurs autres artistes de grande réputation.

Une réception à la Place des arts suivra cette représentation. Pour renseignements on peut communiquer avec Mme Claude Béique, présidente de l'organisation de cette soirée en composant 739-3833 ou au secrétariat à 932-8607.

GASTRONOMIE

De la nouvelle auberge Hilltop Inn située sur la route 17, dans la région de Vaudreuil-Soulanges, disons franchement que l'ambiance est assez impersonnelle malgré un décor d'inspiration espagnole qui se veut chaleureux. Mais c'était soir d'ouverture. Les grandes réunions mondaines manquent de caractère.

Les plaisirs de la table ont été confiés à un jeune chef breton, Jean-François Sécher qui a la ferme intention d'utiliser à son maximum nos poissons et notre gibier (en autant qu'on le lui permette).

Voici sa recette de perdrix à la mode de Gaspé. A défaut de perdrix, dit-il, on peut toujours se rabattre sur les pigeons que l'on trouve facilement au marché Jean-Talon.

LA PERDRIX DE GASPE

(pour 8 personnes)

Dans une casserole à fond épais, mettre 1 livre de lard salé coupé en cubes, 2 oignons et 2 carottes émincés. Faire cuire dans de l'eau bouillante salée 2 beaux choux très frais. Une fois cuits, les trancher et ajouter aux autres ingrédients de la casserole. Couvrir avec 2 pintes de fond de boeuf. Ajouter 4 clous de girofle, sel et poivre selon le goût. Nettoyer et ficeler 8 jolies perdrix ou tendres pigeonnas de l'an-

née; les faire légèrement dorer dans du gras quelques minutes, puis les placer sur le chou. Couvrir avec du papier beurré et un couvercle. Mettre à four moyen (375°) pendant environ 1 heure. Dresser sur un plat de service; garnir avec 8 saucisses de campagne pur porc bien rôties. Servir la sauce séparément.

RENEE

L'esprit critique des femmes a été éveillé par le boycottage des magasins

TORONTO — Les boycottages des supermarchés ont rendu les femmes plus conscientes de leurs responsabilités quant à la manière de faire des achats, déclarait récemment à Toronto, Mme M.H. Smithies, diététiste au ministère du bien-être de l'Ontario.

Il s'est produit un changement dans l'attitude des acheteuses, a-t-elle dit, en ajoutant que les femmes se préoccupent beaucoup plus qu'auparavant de lire les étiquettes, de comparer les prix, de rechercher la qualité plutôt que les emballages de fantaisie.

Mme Smithies, qui a obtenu son baccalauréat en sciences à l'université de Liverpool, et sa maîtrise en diététique à l'université de Toronto, est l'épouse d'un chimiste, et mère de quatre enfants. La famille s'est installée au Canada en 1953.

Elle assume le rôle de conseillère pour les allocations au ministère du bien-être et doit nécessairement connaître ce qu'il en coûte pour nourrir une famille.

Après avoir étudié la question, Mme Smithies en est venue à certaines conclusions.

Les Indiennes à l'Expo 67

Une femme de Vancouver, mère de douze enfants, représentera les Indiennes à l'inauguration officielle du Pavillon des Indiens du Canada à l'Expo 67.

Mme Clara Tizya, originaire de Rampart House, au Yukon, est membre du Bureau consultatif indien du Canada, et aussi du Conseil consultatif indien sur le plan régional pour la Colombie-Britannique et le Yukon.

Colloque, samedi, sur la rénovation urbaine à Montréal et à Québec

L'Ass. canadienne d'urbanisme annonce la tenue d'un colloque sur la rénovation urbaine à Montréal et à Québec, samedi le 26 novembre à l'Ecole d'architecture de l'université de Montréal, 3450 rue St-Urbain. La conférence débutera à 2h30 par un témoignage d'un représentant du "Réveil des citoyens de la petite Bourgogne".

Les panellistes sont: Me Henri Dion, président du comité d'enquête, de la Société générale d'habitation du Québec, M. Marcel Sigouin, direc-

teur du Bureau régional du Québec de la Société centrale d'hypothèque et de logement, M. Aimé Desautels, directeur du Service d'urbanisme de la ville de Montréal, Dr John W. Frei, directeur du plan de réaménagement social et urbain, M. Jean-Guy Savard, secrétaire général du Conseil du bien-être du Québec.

Les membres de l'Association canadienne d'urbanisme ainsi que le public en général sont invités à participer à ce colloque. — Renseignements: 384-0140.

Un centre de planification familiale demandé à Calgary

CALGARY — Un groupe de délégués au congrès annuel de la Ligue du Crédit social de l'Alberta, à Calgary, a suggéré la création d'un service de planification familiale pour les gens de cette province.

Dans cette résolution, on souligne que le nombre croissant d'enfants non désirés met

en péril le développement mental et physique de ces enfants.

Cette suggestion faisait partie d'une résolution qui demandait aussi un amendement à l'article du Code civil interdisant la vente et informations concernant les méthodes contraceptives.

Pour aider votre digestion, buvez

Les LITHINES du Dr GUSTIN

Importé de France

Une eau de régime alcaline. Economique. Pouvant être bue aux repas et en tout temps. L'eau bienfaisante et agréable à boire



Pour réservations

Maitre d'Hôtel

842-4212

Café de Paris

Diner et souper

HOTEL RITZ CARLTON

Voir Naples et mourir... Visiter Le Cartier... et vouloir y vivre!

le CARTIER

PEEL ET SHERBROOKE

Location et gérance: Montreal Trust

Tél.: 845-0422



La Boutique Soleil fidèle à des traditions établies depuis un an et qui sont de présenter à ses amis et au public les découvertes les plus récentes et les plus avancées de nos artistes et artisans expose présentement des tapisseries de Denise Beaudin — hautes en couleurs et créées sous le signe de la fantaisie. Ces tapisseries sous forme de tableaux feront la joie et la fierté des visiteurs et des acquéreurs. La boutique est ouverte tous les jours de 11 hres. à 6 hres; le dimanche de 2 hres à 5 hres.

Lettre à Renée

D'anniversaire et d'échalotes!

Ma chère Renée,

Vous savez que je suis gourmand (je dis généralement "gourmet", ça fait mieux, mais je connais ma gourmandise!) et ne vous étonnez pas, dès lors, que j'ai voulu célébrer mon récent anniversaire de gastronomie façon. Et comme mon anniversaire coïncide avec celui d'un autre bon mangeur qui a pourtant l'avantage sur moi d'être en plus cuisinier (et lequel?), j'ai dîné avec Bardet, chez Bardet.

Ce fut en réalité un souper, compte tenu de l'heure tardive, mais je puis vous assurer que ce fut un souper fin, comme on n'en peut guère consommer que là. Vous dirais-je, ma chère, que j'ai pris le métro (vous connaissez?) pour me rendre, en quelques tours de roues chauffées de Michelin, dans ce plus tellement lointain désormais nord de la ville.

C'est d'un Sancerre (il profite aux femmes quand c'est l'homme qui s'en sert) que le parfait sommelier de la maison avait accompagné le caviar que nous eûmes d'entrée. Un Château Latour, qui Rende 1953, s'il vous plaît, fut un peu de conduite aux petites caillottes canapées qu'avaient choisies pour nous Pierre, le maître d'hôtel qu'il faudrait inventer s'il n'existait déjà.

Un coup de Perrier par là-dessus avec une salade d'endives, des fromages pour finir ce Château Latour (je vous ai déjà dit, je pense, qu'il était de 1953. Cela ne nous rajeunit pas! Bardet et moi, pas vous, bien sûr!) et nous avons fait un sort à de petites crêpes flambées façon-Bardet dont vous devriez demander un jour la recette de l'appareil. Il est divin bien que très "hydrate-de-carbonique", bien entendu (quel mot affreux, n'est-ce pas?). C'est avec un Bollinger, pétillant comme nos yeux et nos coeurs à cette heure-là, que nous avons terminé ce repas d'anniversaire.

Vous me trouvez peut-être un peu exhibitionniste de vous raconter ainsi par le menu (c'est le cas de le dire) mon dîner-souper de l'autre soir. Mais vous allez comprendre que mon propos ne se limite pas là.

Samedi matin, je rêvais encore de cette jubilaire soirée quand j'avais, traînant là sur la moquette du salon, quelques journaux "de fin de semaine", comme on les nomme même s'ils paraissent dès le jeudi, parfois plus tôt.

Fidèle à mon habitude et à mes tendances, je me suis précipité (doucement, quand même, c'était samedi matin) sur les pages féminines (j'adore la féminité) et sur quelques-unes, plus spécialisées, où l'on parle de mon pèché mignon: la table.

Dans un des journaux, précisément, on parlait de Bardet et je voulus en savoir plus long.

De toute évidence, l'auteur (est-ce que ça se dit: "l'auteur"?), n'avait pas apprécié la cuisine du Maître-Queux ou n'y avait pas goûté, tout simplement. Mais elle présentait la recette des moules marinière (sans "s" puisqu'on élide le "à la") que vous avez décrites si joliment un jour après les avoir préparées vous-même dans la cuisine de Bardet et sous son savant patronage.

M. Bardet, dit l'article, aurait dit: "Je parle d'échalotes, mais dites simplement des oignons car on ne connaît pas l'échalote au Canada." En quoi il avait eu raison, vous en convenez, vous qui savez que l'échalote est un oignon très particulier, appartenant à l'ail quant à la forme et à la division du bulbe, et qui parfume si délicatement la cuisine, vous qui savez aussi que cette plante potagère n'est pas cultivée ici et c'est dommage. On en trouve cependant chez Dionne (c'est là que vous vous procurez les vôtres, certainement) qui les importe des Etats-Unis.

Mais notre connaisseur, qui n'a de toute évidence pas consulté un dictionnaire, affirme, péremptoire, que Bardet est un idiot, ou à peu près, "puisque l'on pousse dans nos jardins". Quand même!

Vous savez, chère amie, et vos lectrices assidues aussi, que c'est un affreux anglicisme doublé d'un crime de lèse-cuisine que de désigner sous le nom d'échalotes ces "shallots" américaines qui ne sont que des pousses d'oignons blancs.

Voilà, chère grande amie, ce que je voulais vous dire. C'est un petit avertissement et vous pourriez peut-être me dire de me mêler... de mes oignons. C'est ce que j'ai fait.

Gastronomiquement vôtre,

Yves MARGRAFF



Bon. Charmant. Brillant. Éblouissant. Adroit. Imposant. Délicieux. Éloquent. Passionnant. Exclusif. Amusant. Sociable. Élégant. Spécial. Formidable. Exubérant. Gai. Célèbre. Piquant.

St. Raphael

Apéritif de France

À la française. Mettez deux cubes de glace dans un verre. Versez-y une bonne mesure de St-Raphaël Blanc et ajoutez deux zestes de citron, que vous tordez légèrement pour en exprimer la saveur. La saveur à la fois fraîche et piquante de cet apéritif chante la joie de vivre.

ST. RAPHAEL, fait des meilleurs vins de France.

DECORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT LAMY

DECORATEUR-ENSEMBLIER

788, Wilder

Montréal 8 — 737-1955

G. PAIEMENT & ASSOCIES INC.

DECORATION INTERIEURE

Esthétique Industrielle

1550-A, boul. St-Joseph, MtL

525-4222

VIAU, MORISSET INC.

DECORATEURS - ENSEMBLIERS

Jacques Viau Bernard Morisset

Laurent Barubé Jules Laporte

Luc Sauvé Marguerite Senay

720 boul. Décarie

Saint-Laurent 747-9921

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT,

TREMBLAY

ARCHITECTES

3480 C. de la Côte des Neiges

Montréal — 937-9324

DAVID & BOULVA

ARCHITECTES

3 Place Ville-Marie

Montréal — 866-9854

LAROSE, LAROSE,

LALIBERTE & PETRUCCI

ARCHITECTES

1255, boulevard Laird

Ville Mont-Royal

Suite 280 — RE. 1-9611

PAUL-O. TREPANIER

ARCHITECTE

GRANBY — 372-5888

MONTREAL — 276-6013

Les architectes

Longpré, Marchand, Goudreau

Dobush, Stewart, Bourke

506 est, rue Sainte-Catherine

Montréal 24 842-9528

© 1963 Expo '67



À 8 minutes seulement...

à Candiac aussi, une ville a surgi.



Candiac... À l'heure de Montréal et des Montréalais soucieux du bien-être de leur famille. C'est tout près — à 21 minutes à peine du centre-ville. Services municipaux adéquats, centres de loisirs, écoles françaises et anglaises, rues bien éclairées, parcs et lots de verdure, terrains de golf de 18 trous et... une lagune. Que d'avantages supplémentaires dans chacune des 12 nouvelles maisons modèles qui vous sont présentement offertes — l'une d'elles a même une cave à vins! Découvrez Candiac cette fin de semaine-ci. C'est tellement facile de s'y rendre. Prenez n'importe quel pont vers la rive sud et empruntez ensuite la route 3 ou 9C jusqu'à Candiac. Pour informations, téléphonez 659-5493 (Parc Laurier), 632-2231 (Parc Champlain).

Parc Laurier & Parc Champlain/CANDIAC



Actifs, dépôts, prêts et profits, à des chiffres records pour la B. de Montréal

potins financiers

La Bourse de N.-Y. était fermée hier à l'occasion du Jour d'action de grâce aux États-Unis. Nos bourses de Montréal et de Toronto, libres de l'influence néfaste de Wall Street, se comportèrent assez bien, hier. Rien d'étonnant vu leur lourdeur durant les cinq semaines précédentes.

Pour la deuxième séance consécutive, les valeurs françaises ont enregistré une forte hausse hier, à la Bourse de Paris. Les développements de la crise rhodésienne influencent favorablement hier, sur la Bourse de Londres.

Tous les indices des valeurs mobilières ont monté hier, sur la place locale, soit une preuve que cette dernière se comporterait beaucoup mieux si elle ne subissait pas l'influence néfaste de Wall Street, lorsque le marché est ouvert.

Sur le marché de la Ville Reine, l'indice des industriels clôturait à la hausse pour la 2e séance consécutive.

L'indice des industriels anglais a baissé hier de 1 point à 299,0 selon une compilation du Financial Times.

Bouchard & Cie Ltée vient de publier un aperçu mensuel du marché de la Bourse en novembre. On y donne les estimations de dividendes, les rendements approximatifs, et leurs coefficients prix-profit. Les variations des cours en 1965-66 et enfin, les cours récents d'une centaine de valeurs.

C'était hier la dernière journée pour exercer ses droits de souscrire à de nouvelles actions de la compagnie de Téléphone Bell du Canada, car ils ont expiré hier soir à la fermeture de la Bourse de Montréal. Espérons que tous les actionnaires se sont prévalus de leur privilège de souscription ou, à défaut, qu'ils ont vendu leurs droits.

Les commandes de vente sur le parquet, données le 12 janvier 1966, concernant les actions de Patricia Silver Mines Limited.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

L'avoir net des cibles d'assurances du pays, plus considérable

Les compagnies d'assurance-vie faisant affaires au Canada ont augmenté leur avoir net en portefeuille de \$663 millions en septembre 1966, selon un rapport de l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie. Ce chiffre concerne les compagnies qui s'occupent de 85 p.c. des placements pour le compte des assurés canadiens. Si on l'analyse, ce chiffre de \$663 millions représente une augmentation de \$53,8 millions des placements à long terme, une augmentation de \$2,8 millions des placements à court terme, et une augmentation de \$9,7 millions de l'encaisse, l'augmentation nette de \$53,8 millions des placements à long terme au cours de septembre 1966 se composait des augmentations suivantes: obligations du Gouvernement du Canada, \$3,4 millions; obligations de compagnies, \$4,7 millions; actions ordinaires, \$2,1 millions; prêts hypothécaires, \$43,1 millions (représentant la différence entre le montant brut des prêts hypothécaires, \$77,9 millions, et le montant des remboursements au cours de septembre, \$34,8 millions); biens immobiliers et rentes foncières, \$6,1 millions; prêts sur polices, \$3,6 millions; et prêts à garantie subsidiaire, \$310,000. Il y a eu une diminution des obligations provinciales de \$6,6 millions et des obligations municipales de \$2,8 millions. L'augmentation nette de \$2,8 millions des placements à court terme en septembre 1966 représente la différence entre l'augmentation des billets du Trésor canadien de \$340,000 et des autres papiers à court terme de \$6,5 millions et la diminution des billets du Trésor canadien de \$320,000 et des autres papiers à court terme des compagnies de finance de \$3,9 millions.

Le geste du président de "Gas Ouellette GO" devrait être imité par nos hommes d'affaires

Ces jours derniers, plusieurs nouvelles ont paru dans différents journaux de la métropole, à l'effet que la chaîne des postes d'essence "Gas Ouellette GO" (plus d'une centaine dans le Québec) serait bientôt vendue à des intérêts étrangers pour une somme de sept millions de dollars. "Il est devenu urgent, de déclarer aujourd'hui M. Lorenzo Ouellet, d'apporter au public des précisions dans cette affaire. Il est vrai que j'ai reçu une offre d'achat au montant de sept millions de dollars. Considérations faites de la situation, ayant reçu des témoignages éloquentes de confiance et de solidarité de nombreux organismes, il n'a jamais été dans mes intentions de céder les postes d'essence Ouellet à d'autres intérêts. Jusqu'à présent, nous avons servi la communauté québécoise, les petites gens en particulier, et notre but est de continuer dans cette voie et d'étendre, malgré les difficultés, dans toutes les régions du Québec, le réseau actuel des postes d'essence "GO". Certes, il serait plus facile de se retirer du marché de l'essence et de laisser la place libre aux grandes compagnies qui font autorité en ce domaine. Nous sommes présentement le "plus gros des petits" et notre potentiel est énorme. Si nous savons pouvoir compter sur la collaboration des autres, comme par le passé, nous pourrions envisager l'avenir serein et faire face aux géants du carburant" a conclu M. Lorenzo Ouellet, président de la compagnie.

Le capital, le travail et l'État doivent favoriser un retour de la confiance dans l'économie québécoise

L'Association des manufacturiers canadiens (section du Québec), de même que des représentants de la C.S.N. et de la F.T.Q. ont fait parvenir, hier, à l'hon. Premier ministre de cette province, M. Daniel Johnson, le télégramme suivant dans lequel il est dit ce qui suit: "Ces représentants des entreprises et des dirigeants des manufacturiers canadiens désirent aussi exprimer leur déception au sujet de la méthode suivie pour la nomination du nouveau président de la Commission des relations du travail. Le geste, tel que posé par le gouvernement, ne semble pas conforme à la politique préconisée par le Premier ministre de cette province: plusieurs reprises, suggérant une plus grande collaboration entre les syndicats, les patrons et l'État, afin de créer un climat favorable à l'éclosion et au maintien de meilleures relations patronales-ouvrières dans le contexte économique et social actuel." Faisant suite au télégramme envoyé par les parties ci-dessus mentionnées, le 18 octobre dernier, ces dernières sollicitent la tenue d'une entrevue avec vous à une date prochaine, afin de vous faire part de leurs points de vue et de discuter les questions de relations patronales-ouvrières dans le contexte de la législation actuelle, en plus grand détail. Comme il y a de l'intérêt du Québec que les relations entre le travail et le capital soient harmonieuses, il serait de bonne politique qu'une telle rencontre ait lieu au plus tôt, d'autant plus que les étrangers et maintes institutions financières canadiennes semblent moins portés à investir dans les valeurs québécoises. Dans de telles circonstances, on ne saurait trop insister pour que les uns et les autres comprennent bien l'intérêt du Québec, avant que notre économie québécoise ne souffre de trop grands dommages. Déjà, ce qui s'est passé depuis quelques mois concernant certaines questions québécoises est un indice qu'il est grand temps de faire en sorte qu'il y ait un retour de confiance des investisseurs dans l'économie de notre province.

MARCEL CLEMENT

149e rapport annuel

De nouveaux records sur toute la ligne — actif, prêts, dépôts et bénéfices — c'est ce que révèlent les états financiers de la Banque de Montréal, parus aujourd'hui, pour le 149e exercice clos le 31 octobre dernier.

L'actif de la banque — présentement de \$5,423 millions — est en hausse de \$426 millions, ou 8,5 pour cent, par rapport à 1965. Les prêts ont augmenté de \$112 millions, ou 3,5 pour cent, et atteignent \$3,280 millions.

Les bénéfices réalisés dans plus de 1,900 succursales au Canada et à l'étranger ont touché un nouveau sommet de \$19,905,599, ou \$3,28 par action. Ce résultat l'emporte de 6,3 pour cent sur le chiffre de \$18,730,353 de 1965, qui représentait \$3,08 par action. La provision pour les impôts sur le revenu, au total, a été de \$20,988,731.

En fin d'exercice, les dépôts marquaient un accroissement de \$390 millions, ou 8,5 pour cent, par rapport à 1965; ils se chiffrent par \$4,995 millions. L'épargne personnelle représentait \$2,307 millions, \$140 millions de plus qu'en 1965.

LES PRETS TOUCHENT \$3,280 MILLIONS

Le chiffre global de prêts de \$3,280 millions comprend une augmentation de \$172 millions pour la catégorie fondamentale des "prêts commerciaux et autres prêts".

Le portefeuille de titres s'est accru de \$70 millions et s'élève à \$1,046 millions, au lieu de \$975 millions en 1965. L'actif "rapidement réalisable" est de \$2,091 millions, au lieu de \$1,859 millions d'année précédente, ce qui indique un coefficient élevé de liquidité des avoirs.

Les dividendes se sont élevés pour l'année à \$14,428,125, ou \$2,37 par action; ils ont consisté en quatre dividendes trimestriels de 55 cents et un dividende supplémentaire de 17½ c. Cela représente 10 cents de plus qu'en 1965. Une fois les dividendes payés, le solde de bénéfices pour l'exercice s'établit à \$5,477,474, à ajouter au solde de bénéfices non répartis de \$1,467,327, reporté de 1965. De cette somme de \$6,944,801, on a viré \$5 millions au compte de réserve, qui atteint maintenant \$168 millions, ce qui laisse un solde de bénéfices non répartis de \$1,944,801.

Voici les chiffres saillants des états financiers et leur comparaison avec l'année 1965:

	1966	1965
Actif total	\$5,422,750,494	\$4,997,145,367
Disponibilités	2,091,195,123	1,858,721,863
Total des dépôts	4,995,368,132	4,605,387,144
Total des prêts	3,279,997,060	3,157,990,306
Obligations des gouvernements et autres obligations	1,045,706,475	975,309,060
Prêts à demande	220,473,011	267,893,643
Prêts commerciaux et autres prêts	2,879,419,540	2,707,654,694
Prêts hypothécaires L.N.H.	180,104,509	192,441,969
Capital payé	60,750,000	60,750,000
Compte de Réserve	168,000,000	168,000,000
BÉNÉFICES		
Bénéfices nets	19,905,599	18,730,353
Provision pour impôts	20,988,731	19,410,311
Bénéfices par action	\$3.28	\$3.08
Dividendes par action	\$2.37½	\$2.27½

Hausse du revenu dans le rapport de BOAC

Pour les 26 semaines terminées le 15 octobre 1966

BOAC annonce aujourd'hui que pendant la période de 26 semaines finissant le 15 octobre la compagnie a réalisé un surplus de \$48,000,000. Approximativement \$9,000,000 de plus que la même période de l'année dernière.

Le revenu pour la période de 26 semaines, cette année a augmenté de 10%, s'élevant à \$246,000,000 et les frais d'opération ont été de 8% de plus.

BOAC a dit que la hausse du revenu a été favorablement causée par la grève aérienne aux États-Unis. Les résultats pour la deuxième partie de cette année peuvent être différents dû aux restrictions monétaires en Gde-Bretagne; et la compagnie ne s'attend pas à ce que les bons résultats du "hiver dernier se répètent".

Marché des bestiaux

MONTREAL, PC — Les prix de la majorité des catégories de bestiaux étaient légèrement en hausse cette semaine comparativement aux prix payés la semaine dernière aux marchés aux bestiaux de la Métropole. La demande était bonne et le marché actif.

Les arrivages pour la semaine se sont totalisés à 1,782 bêtes à corne, 1,595 veaux, 277 porcs et 112 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix ont rapporté de \$25.50 à \$26.75 les 100 livres; les bons, de \$24 à \$25.25, les moyens, de \$22.50 à \$24.25, les communs, de \$17 à \$22.75.

Les bonnes génisses se sont vendues de \$20.25 à \$23.50; les moyennes, de \$19 à \$22; les communes, de \$15.75 à \$20.

Les bonnes vaches ont rapporté de \$18.75 à \$19.75; les moyennes, de \$16.75 à \$18.50; les communes, de \$13.75 à \$17; les sujets destinés à la mise en conserve et à la charcuterie de \$10 à \$15.75.

Les bons taureaux se sont vendus de \$20 à \$23.50, les communs et les moyens, de \$15.75 à \$20.50.

Les bons veaux ont rapporté de \$24.50 à \$42.50 les 100 livres; les moyens, de \$27.50 à \$35.50; les communs, de \$15.50 à \$30.50.

Les pores de première qualité seront vendus de \$32.50 à \$33.50; les truiques, \$23 à \$24. Les bons agneaux se sont vendus entre \$22 et \$25.50; les moutons ont rapporté de \$4 à \$13.50.

NOUVEL ADMINISTRATEUR A CONSOLIDATED PAPER



William I.M. Turner, Jr.

William I.M. Turner, Jr., a été nommé au Conseil d'administration de Consolidated Paper Corporation Limited. Monsieur Turner est président de Power Corporation of Canada, Limited, et administrateur de plusieurs autres sociétés canadiennes.

MONTREAL — Le dollar américain a cédé 1-32 hier et cotait à \$1.08 3-16 en fonds canadiens.

Billets du trésor accusent un rendement moins élevé

OTTAWA — Nouvelle émission de billets du Trésor à 91 jours mise en vente hier: \$105,000,000 à un prix et rendement moyens de 98.725 et 5.18 pour cent au regard de \$100 millions à 98.721 et 5.20 pour cent la semaine précédente.

Billets à 182 jours: \$30 millions à un prix et rendement moyens de 97.442 et 5.26 pour cent au regard de 97.480 et 5.29 pour cent une semaine plus tôt.

Cours des changes

Afrique Sud, rand	1.32
Allemagne, DM	2.723
Angleterre, livre	3.0204
Argentine, peso	.0044
Australie, dollar	1.21
Autriche, schilling	.0421
Belgique, franc	.0217
Danemark, couronne	.1568
Espagne, peseta	.0181
France, franc	.189
Hollande, florin	.001732
Italie, lire	.002992
Japon, yen	.0087
Mexique, peso	1.08 3-16
États-Unis, dollar	.9875
Norvège, couronne	1.516
N-Zélande, livre NZ	3.0143
Pérou, sol	.0406
Suède, couronne	.2095
Suisse, franc	.2307
Tchécoslovaquie, couronne	1.500
Venezuela, bolivar	.2415

Nominations chez Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée



M. Paul Robillard



M. André L'Abbé

Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée, courtier en valeurs mobilières, annonce que MM. Paul Robillard et André L'Abbé se sont joints à la firme et ont été nommés Représentants Régionaux. MM. Robillard et L'Abbé ont plusieurs années d'expérience dans le domaine des valeurs mobilières et se spécialisent tout particulièrement dans la vente d'actions de fonds mutuels.

Cours de l'or

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, valait hier 48.80 au marché libre de l'or français.

LONDRES — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen: \$35.16½ à l'achat et \$35.18½ à la vente.

Prix de l'once troy d'or à la Bourse londonienne des lingots: \$35.15 31/32, 252 shillings, la pence.

149e ÉTAT SOMMAIRE DE L'ACTIF ET DU PASSIF 31 octobre 1966

ACTIF

Encaisse et sommes dues par des banques et baquiers	\$ 696,702,578
Chèques et autres avoirs en transit, montant net	128,313,059
Obligations du Gouvernement du Canada et des Gouvernements provinciaux, à leur valeur amortie	906,160,879
Autres valeurs, n'excédant pas la valeur du marché	139,545,596
Prêts à demande	220,473,011
	\$2,091,195,123
Prêts commerciaux et autres	2,879,419,540
Hypothèques assurées en vertu de la Loi nationale de 1954 sur l'habitation	180,104,509
Immeubles de la Banque	74,271,785
Engagements de clients en raison d'acceptations, garanties et lettres de crédit (voir contrepartie)	180,498,449
Autres éléments d'actif	17,261,088
	\$5,422,750,494

PASSIF

Dépôts	\$4,995,368,152
Acceptations, garanties et lettres de crédit	180,498,449
Autres éléments de passif	16,189,092
Capital autorisé—	
10,000,000 actions de \$10 chacune	\$100,000,000
Capital versé	\$ 60,750,000
Compte de réserve	168,000,000
Bénéfices non répartis	1,944,801
	\$5,422,750,494



La BANQUE DE MONTRÉAL a plus de 1,000 bureaux au Canada et dans le monde entier, dont 18 bureaux à l'étranger — Londres, New York, Chicago, Houston, San Francisco, Los Angeles, Paris, Düsseldorf, Mexico et Tokyo — y compris sept succursales en France et en Allemagne, au service des forces canadiennes de l'OTAN.

Région des Caraïbes:
Bank of London & Montreal Limited
Siège social: Nassau (Bahamas)
7 bureaux dans la région des Caraïbes et en Amérique latine

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil et Président:
G. ARNOLD HART

Vice-président et premier directeur général:
R. D. MULHOLLAND

Vice-président:
R. G. IVEY, C.R.
L. H. LESLIE, M. FRIST, C.P., C.R.

Vice-président:
ROGER LÉTOURNEAU, C.R.
I. A. MAULAY, C.R.
L. H. HARTLAND, M. M. NELSON, O.B.E.

W. A. ARBUCKLE
M. V. VACY, A.H.
R. C. BERKINSHAW, C.B.E.
PAUL BIENVENUE
HENRY G. BIER
GEORGE W. BOUZÉ
RALPH B. BRENNAN
SAMUEL BRONFMAN
L. H. ERIC COOK, C.R.
H. ROY CRANTREE
N. E. CRUMP
NATHANIEL W. DAVIS
THOMAS W. EADIE
G. BLAIR GORDON
H. NUTCOMBE HUME, K.B.E., M.C.
LEONARD HYNES
ARTHUR C. JENSEN
H. MOWBRAY JONES
DAVID KINNEAR
W. S. KIRKPATRICK

A. SEARLE LEACH
BERNARD M. LECHASTIER
ARTHUR R. LUNDRIAN
DONALD A. MONTOSH, C.B.E.
D. R. McMASTER, C.B.E.
H. C. F. MCKEITHEN, C.R.
J. BARTLETT MORGAN
R. J. S. PEARSON
JACK PEMBREKE, C.B.E.
JOHN G. PRENTICE
BUDD H. RIEGER
FORREST ROGERS
LUCIEN G. ROLLAND
V. W. SCULLY, C.M.G.
GEORGE H. SEILERS
G. H. SHEPPARD
L. H. JAMES SINCLAIR, C.P.
H. GREVILLE SMITH, C.B.E.
GEORGE C. SOLOMON
NOÉ A. TIMMONS, JR.
HENRY S. WINGATE

Directeur général adjoint et Directeur des opérations:
J. LEONARD WALKER

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817



PREUVE D'ACCROISSEMENT CONTINUEL — M. J. A. McHardy (à gauche) qui s'est retiré, après 13 ans, comme gérant de la raffinerie British American Oil, à Montréal-Est, discutait récemment avec son remplaçant, M. S.K. McWalker, des changements qui se sont effectués à la raffinerie depuis qu'il y est entré il y a 32 ans. Par un procédé d'expansion presque continu, la capacité du traitement d'huile brute a été augmentée de 8,000 barils par jour en 1931 aux 67,000 barils par jour actuels pour faire face aux exigences du Québec et des provinces maritimes.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Par.	Net
Alcan	2400	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 20	100	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 40	200	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 60	300	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 80	400	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 100	500	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 120	600	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 140	700	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 160	800	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 180	900	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 200	1000	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 220	1100	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 240	1200	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 260	1300	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 280	1400	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 300	1500	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 320	1600	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 340	1700	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 360	1800	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 380	1900	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 400	2000	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 420	2100	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 440	2200	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 460	2300	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 480	2400	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 500	2500	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 520	2600	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 540	2700	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 560	2800	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 580	2900	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 600	3000	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 620	3100	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 640	3200	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 660	3300	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 680	3400	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 700	3500	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 720	3600	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 740	3700	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 760	3800	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 780	3900	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 800	4000	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 820	4100	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 840	4200	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 860	4300	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 880	4400	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 900	4500	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 920	4600	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 940	4700	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 960	4800	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 980	4900	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 1000	5000	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2

À L'IMPERIAL TOBACCO



La nomination de M. Paul Paré, vice-président administratif, groupe de produits du tabac, de l'Imperial Tobacco du Canada Limited, est annoncée par M. John M. Keith, président. Monsieur Paré est responsable de tous les traitements du tabac; tabac en feuilles, fabrication et mise en marché. Il est entré au service d'Imperial Tobacco en 1949 après avoir fait ses études au collège Loyola et à l'Université McGill, où il a obtenu un diplôme en droit. Durant la deuxième guerre mondiale, M. Paré a servi dans la Marine Royale Canadienne, avec le grade de lieutenant-commandant, dans l'Atlantique Nord. De 1951 à 1953, il était assistant exécutif du ministre de la défense nationale. Avant sa nomination, M. Paré était vice-président, chef de la mise en marché, chez Imperial Tobacco.

Fonds mutuels

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Par.	Net
Alcan	2400	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 20	100	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 40	200	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 60	300	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 80	400	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 100	500	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 120	600	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 140	700	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 160	800	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 180	900	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 200	1000	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 220	1100	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 240	1200	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 260	1300	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 280	1400	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 300	1500	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 320	1600	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 340	1700	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 360	1800	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 380	1900	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 400	2000	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 420	2100	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 440	2200	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 460	2300	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 480	2400	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 500	2500	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 520	2600	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 540	2700	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 560	2800	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 580	2900	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 600	3000	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 620	3100	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 640	3200	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 660	3300	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 680	3400	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 700	3500	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 720	3600	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 740	3700	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 760	3800	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 780	3900	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 800	4000	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 820	4100	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 840	4200	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 860	4300	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 880	4400	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 900	4500	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 920	4600	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 940	4700	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 960	4800	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 980	4900	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 1000	5000	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Par.	Net
Alcan	2400	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 20	100	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 40	200	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 60	300	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 80	400	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 100	500	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 120	600	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 140	700	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 160	800	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 180	900	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 200	1000	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 220	1100	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 240	1200	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 260	1300	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 280	1400	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 300	1500	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 320	1600	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 340	1700	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 360	1800	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 380	1900	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 400	2000	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 420	2100	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 440	2200	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 460	2300	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 480	2400	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 500	2500	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 520	2600	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 540	2700	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 560	2800	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 580	2900	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 600	3000	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 620	3100	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 640	3200	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 660	3300	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 680	3400	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 700	3500	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 720	3600	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 740	3700	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 760	3800	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 780	3900	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 800	4000	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 820	4100	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 840	4200	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 860	4300	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 880	4400	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 900	4500	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 920	4600	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 940	4700	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 960	4800	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 980	4900	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Alcan 1000	5000	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Cours surmis par la PRESSE CANADIENNE						
	Cm			Cm		
Valeurs	Ventes	Haut Bas Par. Net	Valeurs	Ventes	Haut Bas Par. Net	
Alcan Elec	1380	195	190	190		
Alcan 20	400	101 1/2	101 1/2			
C. Int. Union	200	240	240	240		
C. Security A	2700	200	200			
Br. Elec	1200	120	120			
Denault	100	54 1/2	67 1/2	64		
Edison	100	100	100			
Fluor Corp	1200	275	275	275		
Grasol	300	205	205	205		
Imperial	100	100	100			
Kenning Avil	500	514	514			
Kidder	1500	135	125	135		
Kodak	900	800	800			
Lab. H. C.	100	100	100			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000	43	43			
Maple	1000					

feu vert

Jean-Paul Cofsky

Le même nom, mais pas parents

Faire un choix, c'est difficile, quand deux équipes pratiquent la même sorte de jeu. Demain dans la joute de la coupe Grey ce sera l'offensive de Russ Jackson des Rough Riders d'Ottawa contre celle de Ron Lancaster des Rough Riders de Regina.

Jackson peut diriger des passes-boulet dans les mains de Whit Tucket ou Ted Watkins avec la précision d'un franc-tireur qui déchire les cibles les yeux fermés ou couché sur le dos ou encore par dessus son épaule gauche en regardant dans un miroir ! Ca messieurs, c'est du jeu précis !

Ron Lancaster, de son côté, peut faire flotter une passe par-dessus la tête de toute la brigade des Rough Riders, sans trop s'inquiéter de sa précision, car la précision de Lancaster repose sur celle de Hugh Campbell à la capter à la façon d'un Hal Patterson, n'importe où, dans quelque direction que ce soit, pourvu que ce soit dans sa zone.

Et ce monsieur Campbell a réussi l'exploit cette année de compter 17 touchés après avoir capté les passes de Ron Lancaster. Cela tient beaucoup plus de l'habileté que de la chance vous en conviendrez.

Le mauvais sort de J. Beauchamp

Il n'en reste pas moins que le champ arrière des Rough Riders d'Ottawa avec Jim Dillard, Ron Stewart et Bo Scott a quelque chose d'un marteau-pilon et que des marteaux-pilon qui courent avec cette rapidité, ça peut effrayer n'importe quel pur sang.

Et il me reste toujours à faire un choix. Les Rough Riders d'Ottawa possèdent en Moe Racine un spécialiste qui doit avoir le bout des oreilles usé à force d'avoir réussi des bottés de placement. Mais il arrive que Jack Abendschan, des Rough-riders de Regina, possède également de la corne aux oreilles à force d'avoir compté des placements également. Et pour comble de malheur, Bud Grant, pilote des Blue Bombers de Winnipeg, un expert s'il en est un, le considère supérieur à Racine.

La raison me conseille fortement de choisir Ottawa comme vainqueur probable, Ottawa ayant battu deux fois Regina au cours de la dernière saison. Cependant, je me surprends à pencher du côté de Regina pour deux raisons. La première est que Bud Grant connaît certainement le football mieux que moi et la deuxième, parce que mon ami Jacques Beauchamp a choisi Ottawa, et la moyenne de Jacques, dans ses prédictions, me laisse songeur...

Quand un homme commande un rhum

Captain Morgan

BLACK LABEL RUM

on voit bien que c'est un homme qui s'y connaît en rhum



Un mélange supérieur de rhums vieillies à point, provenant des plus grandes réserves du monde.

Captain Morgan Rum Distillers Limited • FOURNISSEURS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE

Un dilemme réglé à la Salomon par Jack Gotta

VANCOUVER — Si vous croyez être les seuls à voir la situation confuse quand il s'agit de parler de la Coupe Grey, vous vous trompez grandement. En effet, les Rough Riders opposés aux Roughriders, ça sonne comme du pareil au même. Sauf quand on vous le fait lire et qu'on souligne que les deux noms employant les mêmes lettres, s'épelant différemment, représentent tout de même deux équipes différentes.

Jack Gotta, un des assistants-instructeurs des Riders en un seul mot, croit cependant avoir trouvé la solution. Il fallait y penser et l'idée de Jack Gotta n'est pas sans mérite, à condition toutefois que le perdant de demain accepte de jouer franc jeu et fasse entrer la solution proposée de Gotta par ses propres partisans.

Jack Gotta propose tout simplement — comme il se doit — que le gagnant garde la Coupe Grey et que le perdant change son nom ! Comme cela, plus qu'un seul Riders, écrit en un seul ou en deux

mots, selon que l'Ouest ou l'Est l'emporte.

En attendant de résoudre cet important problème, les deux équipes ont pratiqué ferme depuis leur arrivée dans la ville de Vancouver, malgré la pluie qui tombe sans arrêt depuis quelques jours.

Mercredi et jeudi les Roughriders (en un seul mot) de Regina ont tenu leurs exercices au Parc Central, dans la

banlieue de Burnaby, tout près de leur motel.

Aucune des deux équipes ne semblait s'inquiéter du fait qu'elles auront probablement à prendre un généreux bain de boue demain. Le terrain du stade Empire est pratiquement inondé et les pronostics de la température ne laissent entrevoir aucune éclaircie.

Les Rough Riders d'Ottawa (en deux mots) sont actuellement favoris pour décrocher les honneurs de la Coupe Grey par la marge de huit points et demi. Mais cette cote des paris n'influence apparemment pas les Roughriders (un seul mot). Le demi Ed Buchanan a déclaré à ce sujet : "Ce n'est rien de nouveau pour nous, nous avons été ignorés toute la saison mais, avons quand même réussi à gagner le championnat de l'Ouest".

"Nous n'avons pas connu beaucoup de succès contre Ottawa cette saison à dit Hugh Campbell", mais "il faut vous rappeler que notre défensive s'est améliorée de beaucoup depuis un mois et qu'enfin une de nos grandes étoiles, George Reed, est guérie et en pleine forme, juste au bon moment de la saison".

Un autre facteur qui joue en faveur des Roughriders de Regina, selon l'instructeur Eagle Keys, est que la loi du couvre-feu est fidèlement observée par les joueurs de la Saskatchewan tandis que les joueurs d'Ottawa sont libres d'observer une stricte discipline ou non.

Le personnage le plus optimiste chez les Roughriders de Regina est sûrement Don McPherson, un des directeurs de cette équipe. "Tout est prêt pour la célébration de notre victoire, a-t-il dit. Tout est à point à Regina où la fête aura lieu".

Les Roughriders de la Saskatchewan sont les seuls à circuler canadiens à ne jamais avoir décroché les honneurs de la Coupe Grey.

Miss Canada sera des festivités

VANCOUVER — La nouvelle Miss Canada sera à Vancouver, samedi, pour participer aux festivités de la coupe Grey. M. J. Ernest Richardson, président de la compagnie de téléphone de la Colombie britannique, a déclaré hier que sa firme avait pris les arrangements nécessaires pour faciliter à Mlle Barbara Kelly son voyage dans l'Ouest du pays. "Mlle Kelly est devenue une ambassadrice pour la Colombie britannique et nous pensons qu'il est tout à fait normal de lui faciliter le retour chez elle pour y recevoir les hommages auxquels elle a droit."

Le coin des Carabins

Aucun sportif ne peut se vanter d'avoir un aussi beau terrain de pratique que le skieur parcourant les pistes de promenade Cou de Cross country qui sillonnent les Laurentides.

Si le ski se développe d'une façon unilatérale, unilatérale au sens propre du terme : la descente; le reste étant du transport, il est raisonnable qu'à l'opposé un organisme tente de redonner vie à une des plus anciennes formes de déplacement hivernal.

C'est ainsi que sous les auspices de la Zone de Ski Laurentienne, une réunion d'information aura lieu mardi 29 novembre à 8 h au salon Versailles de l'hôtel Windsor.

Au programme : film, démonstration d'équipement, technique de tirage, programme des sorties projetées pour cet hiver.

Les étudiants (es) sont cordialement invités à venir se renseigner. Le championnat intercollégial de basketball se disputera durant le deuxième semestre au gymnase du collège Brébeuf. Les facultés qui désirent inscrire une équipe doivent faire parvenir leur inscription au secrétariat des sports avant le 1er décembre.

Dimanche 4 décembre 1966 En première canadienne "ENTRE TERRE ET CIEL" présenté par Gaston Rebuffat à l'Auditorium du Plateau à 20.00 h.

Prix pour étudiants \$1.00 et \$1.50 Les billets peuvent s'obtenir au Secrétariat des sports (Stade).

"Entre terre et ciel" est un film sur le métier de guide de montagne, métier peu connu. Le guide ne grimpe pas pour lui, mais pour le bonheur et la sécurité des personnes qu'il conduit.

Gaston Rebuffat, guide depuis 24 ans, a réussi plus de mille excursions. Il a choisi les cinq ascensions — il est plus juste de dire les 5 expériences — les plus marquantes, soit par le caractère des montagnes, soit par le caractère des personnes qu'il conduisait.

Boxe

SACRAMENTO, Cal. — Bill McMurray, 209, de Sacramento et Tony Alogi, 207, de Long Beach, Californie, ont fait match nul en 3 rounds. Les deux boxeurs avaient subi de profondes coupures au-dessus des yeux quand l'arbitre a arrêté le combat.

Bud Grant favorise Regina

WINNIPEG — L'instructeur Bud Grant, des Blue Bombers de Winnipeg, a prédit hier la victoire des Roughriders de la Saskatchewan dans la classique de la coupe Grey qui doit être disputée demain au stade de Vancouver.

Grant a révélé qu'il prévoyait un compte élevé dans cette joute, mais qu'il se devait de choisir les Roughriders de Regina pour l'emporter surtout en raison de la précision des placements de Jack Abendschan. "Lorsque Abendschan tente un botté de placement, a dit Grant, rien ne l'empêche et il manque rarement son coup. C'est d'une importance capitale dans une partie que je prévois aussi serrée, a conclu l'instructeur de Winnipeg. Ah ! j'oubliais de vous dire le compte de la partie : 25-24 en faveur des Roughriders de la Saskatchewan."

Et de dire en riant Bud Grant : "Il est vrai que j'ai un certain penchant pour les équipes de l'Ouest, mais je crois sincèrement que cette partie, toute serrée qu'elle sera, se terminera par une victoire de l'Ouest sur l'Est."

Plastronnés gantés et casqués !

MONTRÉAL — La Palestine Nationale et les Chevaliers de Pythias ont annoncé hier qu'ils seraient co-commanditaires des essais en vue des Jeux panaméricains et du championnat de boxe amateur du Canada en 1967.

Les essais se tiendront les 17 et 19 mai prochain, au centre Paul Sauvé de Montréal et huit provinces y participeront.

Le Québec, l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta, auront 20 représentants chacun, tandis que la Saskatchewan, la Manitoba et la Nouvelle-Écosse en délégueront sept chacun alors que le Nouveau-Brunswick sera représenté par 10 boxeurs.

De ce groupe, 10 pugilistes seront choisis pour représenter le Canada aux Jeux de Winnipeg, qui se tiendront du 22 juillet au 7 août.



On voit ici le quart-arrière Russ Jackson, des Rough Riders d'Ottawa, qui recevait hier le trophée de football Canadian Schenley lors d'une réception à Vancouver. Il a également reçu un total de \$3,500 en obligations du Canada. Jackson a été désigné le joueur par excellence au football canadien.

(Photo-montage M. Beaulieu — Le Devoir)

Shack à la recherche de son 100e but est devenu un as

Il y a huit ans, peu de gens auraient pensé qu'un jour le turbulent Eddie Shack ferait

sa marque dans la ligue nationale de hockey, sauf dans le domaine des pénalités ou des erreurs.

En fait, lors de sa première saison avec New York dans la LNH en 1958-59, il avait passé 109 minutes au banc des punitions et n'avait récolté que sept buts en 67 parties.

La saison suivante, on lui infligeait 110 minutes de punitions en seulement 62 joues. Et n'ayant compté que huit fois, on l'avait renvoyé au Springfield de la Ligue américaine de hockey.

Toutefois, Shack, qui a 29 ans et qui vient de Sudbury en Ontario, se voyait accorder une nouvelle chance en 1960 lorsque les Rangers l'échangèrent aux Maple Leafs de Toronto.

Shack a compté deux fois et a obtenu une assistance mercredi soir alors que les Leafs ont défait les Black Hawks de Chicago 6-3.

Au cours de la joute entre les Leafs et les Hawks, Shack a réussi ses 98e et 99e buts dans la LNH et il tentera de compléter son 100e lorsque les Leafs rencontreront les Bruins samedi soir à Toronto.

100e but

Aujourd'hui, celui qui fut le bouffon de la LNH est sur le point de franchir une grande étape dans le hockey professionnel : son 100e but dans la grande ligue.

Shack a compté deux fois et a obtenu une assistance mercredi soir alors que les Leafs ont défait les Black Hawks de Chicago 6-3.

Au cours de la joute entre les Leafs et les Hawks, Shack a réussi ses 98e et 99e buts dans la LNH et il tentera de compléter son 100e lorsque les Leafs rencontreront les Bruins samedi soir à Toronto.

Punition coûteuse

Le premier but de Mahovlich est survenu lorsque l'arbitre Bill Friday a accordé un lancer de punition au moment où les Torontois bourdonnaient littéralement autour des filets du Chicago. C'était le deuxième lancer de punition permis depuis deux ans dans la LNH.

Le joueur de défense des Hawks, Pat Stapleton, a retenu la rondelle sous lui et l'arbitre Friday a imposé le lancer de punition. C'est Mahovlich qui a alors pris Glenn Hall

Courtney et Yancey en tête

LAFAYETTE — Chuck Courtney et Bert Yancey ont pris d'assaut le parcours du Oakbourne Country Club en réussissant des rondes identiques de 65, soit sept coups sous la normale, hier, pour s'installer en première place de la classique de Cajun, d'un enjeu de \$35,000, à l'issue de la première ronde. Ce tournoi est le dernier d'importance de l'année.

Cependant Bob Goably, Jerry Pittman, Dayle Douglass et Wright Garrett les suivent de près n'accusant qu'un coup de retard avec une fiche de 66.

Pour tous les goûts

Il y a eu au cours de cette période de cinq ans 3,228 accidents de baseball, 2,743 accidents chez les nageurs et plongeurs, 2,448 au ballon-panier, 2,149 accidents survenus à la campagne ou sur les plages, 1,899 accidents de patinage, 1,717 accidents de bicyclette et 1,480 accidents survenus dans les parcs ou terrains de picnic.

Autres sports et accidents : golf 1,448; équitation 1,446; gymnastique 1,129; pêche 1,129; lutte 723; bowling 652; lutte 375; athlétisme 336; 652; chasse 731; tennis et squash 726; au cinéma, théâtre 331; soccer 63; BOXE 31; billards 11; divers 124.

Dans les écoles

On veut bannir la boxe à Londres

LONDRES — Une campagne révolutionnaire vient d'être lancée dans la ville de Londres par un groupe influent de citoyens afin de faire bannir la boxe des écoles de cette ville. C'est la première fois qu'un tel mouvement est mis sur pied dans les Îles Britanniques. Ce groupe est dirigé par P.C. McIntosh, chef inspecteur en éducation physique dans les écoles de Londres.

McIntosh et un groupe de 12 professeurs en éducation physique ont demandé que la boxe soit bannie des écoles. Jusqu'ici aucune décision n'a été prise. Tony Greenbaum, président de boxe amateur dans les écoles a révélé que ce mouvement l'inquiétait beaucoup. Il a révélé que sur 700 écoles, 250 seulement environ veulent garder la boxe à leur programme d'éducation physique.

Le doyen des restaurants français

chez Stien

La sanctuaire de la vraie cuisine française

Diners d'affaires	Tables d'hôtes
\$2.00	\$3.50

Cartes de crédit Stationnement gratuit

2149, rue Mackay, Montréal
Ouvert jusqu'à 1h. a.m.
VI. 2-9139

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTRÉAL, 25 • 288-2152

AVOCATS

RIEL, BISSONNETTE,
VERMETTE & RYAN
Avocats et Procureurs
Tour de la Bourse
800, Square Victoria
Suite 2104 Montréal 3
M. Riel, C.R. B. Bisssonnette, C.R.
C. Vermette, C.R. D. J. Ryan, C.R.
J. W. Dunlop, M. Cantin
Conseil
Gérard Le Dain, C.R.
Tél.: 866-6743
Adresse télégraphique: RIVERDIN

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont aménagés à 1115, rue St-Alexandre, près CADVON. Vous y trouverez dactylographes machines à calculer, à photocopier à additionner, à dactyler, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage, accessoires de meubles de bureau, etc., etc., en somme.
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Notes notre nouveau téléphone: 861-5771

Lisez et faites lire

"Le Devoir"

INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INT

L'assassinat de Kennedy: un des médecins légistes reconnaît qu'il a commis une erreur sur l'impact

WASHINGTON — Un des médecins qui furent chargés de l'autopsie du président Kennedy vient de faire, au cours d'une interview, une mise au point relative au point d'impact de la balle qui atteignit le président par derrière.

Le Dr Thornton Boswell, qui appartenait alors à la Marine américaine, mais qui est maintenant médecin civil, a reconnu avoir fait une erreur dans un croquis qu'il avait rapidement effectué après l'autopsie; d'après ce croquis, la blessure aurait été dans le dos, bien que les notes griffonnées à la main et accompagnant le croquis mentionnent le bas du cou. Dans le rapport d'autopsie final cité par la Commission Warren, ce dernier point est correctement indiqué et que des photographies montrant la blessure à la base du cou ne peuvent laisser aucun doute.

Le croquis en question n'était pas destiné à être publié, toutefois le F.B.I. s'en est servi et de ce fait son rapport déclare que la balle était entrée dans le dos du président. Dans son livre qui nourrit la controverse actuelle sur les conclusions du rapport Warren, M. Edward Epstein se base sur les affirmations du F.B.I. et conclut que si la balle est entrée dans le dos elle n'a pu ressortir par la gorge et que la même balle n'a pu blesser le gouverneur Connally qui était assis devant le président; il est donc probable que Lee Harvey Oswald a eu un complice.

Dans un récent article publié par le mensuel "Esquire", M. Epstein admet que si la balle a bien atteint le cou et non le dos du président, la thèse du second assassin ne s'impose nullement.

Nasser regrette la lenteur de la riposte des armées arabes devant les attaques d'Israël

LE CAIRE — "La RAU met toutes ses ressources à la disposition du peuple palestinien, qui doit être lui-même le fer de lance de la bataille qui le ramènera dans sa patrie", a déclaré hier soir le président Nasser dans un discours prononcé à l'ouverture de la 4e session de l'Assemblée nationale, et diffusé par la radio du Caire.

Le président Nasser a déploré que "les recommandations du commandement arabe unifié concernant une riposte collective à une éventuelle agression israélienne n'aient pas été approuvées et mises en pratique par tous les pays arabes". "Cela a permis, a-t-il dit, la récente incursion israélienne en territoire jordanien."

"Si une armée n'est pas capable de défendre une frontière comme celle de la Jordanie, il faut armer et entraîner les populations des villages frontaliers pour permettre aux forces régulières d'intervenir efficacement. Ce qui nous a le plus peiné dans cet incident, ce n'est pas l'agression elle-même, mais la facilité avec laquelle les forces ennemies ont pu pénétrer avec des chars en territoire jordanien."

En et en repartir avant que l'armée jordanienne ait pu intervenir.

Le président Nasser a ensuite exposé les raisons de son opposition aux conférences au sommet, indiquant qu'il "se reconnaissait désormais le droit de collaborer avec les forces révolutionnaires dans les différents pays arabes et de fixer, de concert avec elles, la date et le lieu de la bataille".

Évoquant le problème yéménite, le président Nasser a dit: "Si une agression était commise contre le territoire yéménite, les bases de cette agression, où qu'elles soient, ne seraient pas épargnées".

Le président Nasser a ensuite réaffirmé la position de son pays à l'égard du conflit vietnamien: arrêt immédiat des raids aériens contre le Nord-Vietnam, évacuation des forces étrangères et autodétermination du peuple vietnamien.

Sur le plan intérieur, le président de la R.A.U. a reconnu que la crise économique que traverse le pays était due en partie à des erreurs dans l'application du plan quinquennal.

Le Dr Boswell a déclaré relativement à l'erreur de son esquisse:

"C'est malheureux... Si j'avais su à ce moment que le dessin allait être versé dans les archives publiques, j'aurais fait plus attention." Il a expliqué que le dessin n'était qu'une esquisse de travail, pour accompagner ses notes. "C'était facile à voir, il était tout sa-"

Son seul but, a-t-il expliqué, était de fournir aux médecins légistes des indications comme la gauche, la droite, l'avant, l'arrière, et autres choses du même genre. La description visuelle exacte devait être fournie par les photographies, a-t-il déclaré.

Quant au rapport du FBI, il était tout simplement erroné, a déclaré le Dr Boswell.

Le rapport de l'autopsie avait conclu qu'une seule balle avait frappé le président Kennedy et le gouverneur Connally, et le Dr Boswell a affirmé au cours de l'interview que "nous n'avons gardé aucun doute là-dessus".

Le gouverneur Connally a déclaré lors d'une conférence de presse tenue à Austin, mercredi, qu'il était néanmoins convaincu qu'il n'avait pas été atteint par la balle qui avait traversé le président Kennedy. "...J'ai mon idée là-dessus et je n'en démentirai pas", a-t-il dit.

M. Connally a aussi déclaré qu'il était certain qu'un seul tireur avait fait feu et qu'il ne croyait pas que l'enquête de la commission Warren devrait être rouverte.

Le Dr Boswell a déclaré que lui-même et le médecin légiste en chef, le capitaine J.J. Humes, avaient conclu que les photographies de l'autopsie ne pouvaient prouver la théorie d'une seule balle. Le capitaine Humes a refusé de discuter de l'autopsie.

Certains critiques, se basant sur un film tourné par un spectateur le 22 novembre 1963, jour de l'assassinat, ont suggéré que le président et le gouverneur avaient été frappés à des moments différents. Mais ils croient que les balles ont frappé en moins de temps que les 2,3 secondes nécessaires pour recharger le fusil de l'assassin présumé, Lee Harvey Oswald.

La commission Warren avait décidé qu'il était impossible de fixer correctement, en s'appuyant sur le film, le moment précis où chaque victime avait été atteinte.

La commission a donc conclu: "Bien qu'il ne soit pas absolument nécessaire pour les résultats de cette enquête de déterminer quelle balle a frappé le gouverneur Connally, la suite des témoignages des experts, il existe une évidence convaincante que la même balle qui a perforé la gorge du président a aussi causé les blessures au gouverneur Connally".

Grèce: nouvelle tension politique

ATHENES — La situation politique en Grèce s'est brusquement tendue hier soir à la suite du refus du groupe parlementaire de l'Union nationale radicale (droite) de commencer lundi prochain, comme le désire le gouvernement, la discussion d'une nouvelle loi électorale fondée sur le système de la proportionnelle simple.

M. Panayotis Canellopoulos, leader de ce parti, qui, avec 99 députés, est de loin le plus nombreux de la majorité, doit rencontrer prochainement le premier ministre, Stéphane Stephanopoulos, pour lui demander de renoncer à ce projet de loi. Or, l'un des principaux membres du gouvernement, M. Constantin Mitsotakis, ministre de la coordination économique, a jusqu'à présent exigé que la loi électorale soit votée dans les plus brefs délais. De son attitude, et par voie de conséquence de la réponse que donnera le président du conseil au leader de la droite, dépend le sort du gouvernement.

LE PROCES "ASPIDA"

Entre-temps, la défense, au procès "Aspida", a violemment contre-attaqué hier soir, en accusant le témoin à charge, le général Grivas, d'avoir été lui-même l'organisateur d'un mouvement dans l'armée grecque pour renverser le gouvernement Karamanlis en 1960 - 61 et pour se proclamer lui-même dictateur.

L'avocat d'un des principaux accusés, le capitaine Bouloukos, a cité des noms d'officiers, des lieux de rencontre et l'existence d'un rapport du général Christopoulos constatant l'existence du "Mouvement Grivas". Le même avocat a également affirmé que son client avait étroitement collaboré avec le général Grivas dans ce mouvement, à quoi Grivas a répondu: "Ce sont là des contes".

Le président du NPD: aucune vague nazie sur l'Allemagne

HANOVRE — "Aucune vague nazie" ne déferle sur la République fédérale d'Allemagne avec le N.P.D., a déclaré, hier soir, au cours d'une manifestation du parti national-démocrate (N.P.D.), à Hanovre, M. Adolf von Thadden, son président. "Aucun processus de renazification n'est en cours, mais plutôt une normalisation de la situation politique, pendant de nombreuses années, il n'y a pas eu, en Allemagne fédérale, un parti de droite capable sur le plan politico-parlementaire."

"La mission du N.P.D., a poursuivi M. von Thadden, n'est pas de justifier le passé, de minimiser les crimes qu'il se soient ceux qui les ont provoqués ou commis, mais il s'élève avec force contre le fait qu'après les poursuites engagées au sujet de délits de quelques-uns, on expose le peuple allemand, dans son ensemble, à une discussion continuelle sur la culpabilité".

M. Kiesinger défend son passé

M. Kurt-Georg Kiesinger, candidat du parti démocrate-chrétien à la chancellerie, a énergiquement repoussé, hier, toutes les accusations portées contre lui au sujet de son passé politique.

Son secrétariat a publié à ce sujet un document émanant de

la Chambre de dénazification de la circonscription de Scheinfeld (Bavière), qui le reconnaît au contraire comme un résistant au national-socialisme.

Ce document signale notamment que si M. Kiesinger a bien été membre du parti nazi depuis le 1er mai 1933, il n'y avait "ni responsabilité ni grade" et que, par ailleurs, il avait résisté à la dictature hitlérienne "selon ses moyens" dès l'été 1934, c'est-à-dire après le putsch de Rohm, ancien chef des sections d'assaut (S.A.).

Après avoir souligné les interventions "actives et couronnées de succès de M. Kiesinger en faveur de "personnes poursuivies pour des motifs politiques" sous le régime hitlérien, ce document rapporte également les activités de résistant de M. Kiesinger lors de sa "mobilisation" au ministère des affaires étrangères du 3e Reich. Ces activités, précise le document, consistaient notamment à fournir des "informations objectives sur la situation" à des milieux "responsables".

Enfin, ce document indique qu'après l'attentat contre Hitler et le soulèvement du 20 juillet 1944, M. Kiesinger se serait efforcé de regrouper des opposants au régime nazi dans un mouvement qui comprenait "notamment de hautes personnalités ecclésiastiques".



DUBLIN — M. Sean T. O'Kelly, ancien président de la république irlandaise de 1945-1959, est mort mercredi à l'âge de 84 ans à Dublin. Il avait été en 1906 le co-fondateur, avec Arthur Griffith, l'organisation nationaliste clandestine du Sinn Féin, et l'un des dirigeants de l'insurrection anti-anglaise de Pâques 1916. Après l'accession de l'Irlande à l'indépendance, O'Kelly avait été l'un des fondateurs du Fianna Fail, parti républicain au pouvoir actuellement, et l'un des plus proches collaborateurs de M. Eamon de Valera.

LE CAIRE — Deux cents rebelles sud-soudanais auraient été tués lors d'une opération de l'armée contre un camp d'insurgés dans la province du Haut-Nil, annonce-t-on à Khartoum.

Cette opération, qui devait durer quatre jours, avait été déclenchée à la suite d'une attaque rebelle contre un poste de police de la région d'Akaba.

PRAGUE — M. Vaclav David, ministre des affaires étrangères de Tchécoslovaquie, a accepté une invitation du ministre canadien des affaires extérieures, M. Paul Martin, de visiter le Canada du 6 au 11 décembre. C'est ce qu'a annoncé l'agence tchèque de nouvelles "Ceteka". Au cours de sa visite, M. David s'entretiendra avec les autorités canadiennes des problèmes internationaux et des questions concernant les intérêts mutuels des deux pays.

LONDRES — Le consortium rival de celui de Lord Thomson dans la bataille pour l'achat du "Times" a décidé de poursuivre ses efforts pour acquérir le quotidien, en dépit d'une double défection: celle du "Guardian", mardi, et celle du "Evening News", mercredi. Un des dirigeants du consortium, M. Claude Morris, a affirmé que son groupe s'efforcerait de faire échec à l'offre de Lord Thomson.

ALGER — Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. René Garneau, en qualité d'ambassadeur du Canada en Algérie avec résidence à Berne, annonce-t-on de source officielle.

PRAGUE — "Des négociations se poursuivent actuellement entre le gouvernement tchécoslovaque et le Vatican sur certains problèmes, comme la nomination de nouveaux évêques. Nous espérons qu'elles seront couronnées de succès, mais compte tenu de la complexité des problèmes et des divergences de vue des deux parties, nous ne nous attendons pas qu'elles soient terminées rapidement", a déclaré mercredi M. Josef Plojhar, ministre tchécoslovaque de la santé.

Au Luxembourg: crise ministérielle sur les structures de l'armée LUXEMBOURG. — Une crise ministérielle luxembourgeoise — la première depuis 1958 — a éclaté hier à propos de la nouvelle structure à donner à l'armée luxembourgeoise. Cette armée n'existe que depuis la fin de la seconde guerre mondiale et n'a jamais été acceptée par la population, qui n'a aucune tradition militaire.

Hier après-midi à la Chambre un nouveau programme militaire acceptant l'abolition du service obligatoire au 1er juillet 1967 au plus tôt et annonçant de prochaines négociations avec les autorités atlantiques pour combiner la défense commune avec la défense du territoire était présenté. Le premier ministre, M. Werner avait présenté ce programme comme la dernière concession du gouvernement unanime et a demandé le vote de confiance. Le parti socialiste refusant de se prononcer clairement, il s'est retiré sans attendre un vote qui l'aurait mis en minorité.

La rencontre Gromyko - Brown: un simple échange d'opinions

MOSCOU — Les conversations entre M. George Brown et M. Andreï Gromyko n'ont été qu'un échange d'opinions, déclare-t-on de très bonne source soviétique.

On considère à Moscou que M. Brown n'a apporté aucune idée nouvelle pour la solution de la crise vietnamienne, et M. Gromyko a répété au secrétaire au Foreign Office que ce n'est pas avec l'URSS et à Moscou qu'il peut négocier la recherche d'une solution, mais à Washington et auprès des Etats-Unis, de qui dépend la cessation des hostilités.

La conversation sur le problème de la non-dissémination des armes nucléaires n'a, dit-on de même source, pas davantage apporté de nouveau. M. Gromyko a déclaré à son interlocuteur que l'URSS est prête à signer sans délai un accord contre la prolifération nucléaire, pourvu que cet accord interdise l'acquisition de cette arme à tout Etat qui ne la possède pas encore, que cette acquisition se fasse directement ou dans le cadre d'une alliance militaire quelconque.

En ce qui concerne l'extension aux essais souterrains du traité d'armes nucléaires, M. George Brown a suggéré la création d'un comité technique tripartite (Etats-Unis, Grande-Bretagne et URSS) pour étudier le problème d'un contrôle international. M. Gromyko lui a fait observer que le problème est politique

et non technique, dit-on de même source soviétique, et il a repoussé la suggestion du ministre britannique.

Quant aux questions relatives aux rapports bilatéraux anglo-soviétiques, culturels, économiques, scientifiques et techni-

ques, elles ont été abordées d'après la même source, d'un point de vue général, sans entrer dans les détails concrets qui seront abordés à l'occasion de la visite de M. Alexis Kosyguine à Londres en février 1967.

CEE: retard sur les offres agricoles au GATT

BRUXELLES — Le "Kennedy-Round", qui d'ici quatre ans progresse à une allure d'escargot, après un nouveau retard hier à Bruxelles.

Les "Six" n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur les dernières offres agricoles (sucre, tabac, oléagineux, etc...) qu'ils devaient soumettre avant le 30 novembre à Genève. Ces offres devaient permettre aux participants du G.A.T.T. d'établir avant le grand marchandage final de la grande négociation tarifaire du monde libre, le bilan des propositions déposées.

Ce n'est que le 6 décembre, à la prochaine session du conseil des ministres de la C.E.E., que les "Six" pourront reprendre la question. L'échéance du 30 novembre ne pourra donc être respectée.

M. Jean Rey, commissaire aux affaires extérieures du

Marché commun, qui a négocié à Genève avec les autres membres du G.A.T.T., a vivement déploré que l'incapacité des "Six" à se mettre d'accord place la C.E.E. dans une position délicate à Genève. Les négociations doivent être terminées avant le 30 juin 1967 car les pouvoirs du président des Etats-Unis de négocier des réductions tarifaires arrivent à échéance à cette date et rien ne permet d'affirmer que le Congrès de Washington est disposé à les proroger.

Dans les délégations des "Six" on se refusait cependant à dramatiser la situation. Le programme de travail que, pour se mettre à l'heure du G.A.T.T., la commission de la C.E.E. avait accepté à Genève et proposé aux ministres des "Six" avait, dès le départ, paru trop ambitieux à certains d'entre eux.

LA CROIX BLEUE POUR TOUS

DEMANDES D'INSCRIPTION ACCEPTÉES JUSQU'AU 30 NOVEMBRE

Pas de limite d'âge! Pas de questionnaire médical!

Près d'un million de Québécois font confiance à la CROIX BLEUE, car la protection supplémentaire de la Croix Bleue couvre les dépenses auxquelles ne pourvoit pas l'Assurance-Hospitalisation du Gouvernement:

- Hospitalisation en chambre semi-privée
- Indemnités d'anesthésie
- Indemnités de maternité
- Radiographies diagnostiques
- Indemnités chirurgicales
- Visites du médecin à l'hôpital

— POUR RECEVOIR TOUTS DÉTAILS, POSTEZ CE COUPON DÈS AUJOURD'HUI! —

CROIX BLEUE
C.P. 910, Station "B"
Montréal 2, P.Q.

Veuillez m'envoyer immédiatement (sans obligation) tous renseignements nécessaires et une formule de demande.

(EN LETTRES MOULÉES)

NOM _____

ADRESSE No _____ Rue _____

VILLE _____ Zone postale _____

COMTE (si vous résidez hors de l'île de Montréal)

LD-8

Le couronnement



d'un festin

Grand Marnier
"la liqueur de marque"

Canard à l'orange, crêpes Suzette... salade de fruits... délices gastronomiques qui, comme tant de mets, se trouvent rehaussés par le Grand Marnier. Et pour couronner tout festin, c'est Grand Marnier qu'il faut déguster — la liqueur de choix des connaisseurs.



IMPORTÉ DE FRANCE
Office Général des
Grandes Marques, Limitée

LA CROIX BLEUE
AU SERVICE DU QUÉBEC DEPUIS 25 ANS

DUPUIS
POUR

W



Chics paletots d'hiver pour votre élégance...

Vaste choix de paletots d'hiver confectionnés dans des tissus importés, aux motifs les plus variés. Epaulés réguliers, poches à rabat ou de biais. Fusain, gris, bleu, brun, olive, marine. Tailles: 35 à 46. P.-M.-G. Ordinairement 89.95 à 110.00. SPÉCIAL DUPUIS: 73.00 ch. COMPOSEZ: 842-6171. DUPUIS — RZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 610 863 EST, RUE SAINT-CAThérine, MONTREAL